



Rapport de Durabilité **2024**



Nous sommes une multinationale dotée de l'ADN d'une entreprise familiale italienne, composée de personnes qui souhaitent valoriser les emballages alimentaires grâce à la qualité, l'innovation et le respect de l'environnement.

INDEX

	Lettre aux Parties prenantes	06			
01	LE GROUPE FLO	08	04	QUALITÉ, SÉCURITÉ ET INNOVATION AU CŒUR DU PRODUIT	68
	Chiffres clés	10		Innovation et durabilité : des emballages pour une économie circulaire	73
	Groupe Flo : croissance et développement	11		Domaines d’action pour assurer la Circularité	74
	Le profil du Groupe	12		Les étapes importantes de la durabilité dans l’Union européenne	75
	La charte des valeurs	16		L'approche multi-matériaux : notre choix stratégique	76
	FLO	18		Du conseil à l’innovation : le développement du produit	79
	Isap	20		La gestion responsable de la fin de vie des produits	83
	FLO Europe	22		R-Hybrid	86
	Benders	23		Alpha	88
	Objectifs stratégiques ESG	26		Gea	90
02	LE PROCESSUS D’ANALYSE DE MATÉRIALITÉ	28	05	RESSOURCES NATURELLES : UN ENGAGEMENT RESPONSABLE	92
	Note méthodologique	28		L’attention portée à la consommation d’énergie	94
	Cadre réglementaire et approche	29		Les émissions de GES	96
	Normes de reporting adoptées	29		L’utilisation responsable des ressources en eau	100
	Limites de déclaration	30		La gestion des déchets	102
	Principes et procédure de reporting	30	06	LA RESPONSABILITÉ À L’ÉGARD DES PERSONNES	105
	Analyse de matérialité	32		Composition du Groupe	105
	Tableau de corrélation des thèmes pertinents 2023 / ESRS	39		Conditions de travail et bien-être des collaborateurs	107
	Tableau des impacts	40		La formation, un outil d’intégration et de développement professionnel	110
	Double matérialité	52		La sécurité, une valeur à construire jour après jour	112
	La valeur de l’engagement des parties prenantes	53	07	Le territoire et la communauté locale	115
03	LA STRATÉGIE D’ENTREPRISE	56		ANNEXES	118
	La Gouvernance	57		Révision des objectifs Rapport 2023	118
	Structure de la Gouvernance	58		Déclaration d’assurance indépendante	120
	Une approche structurée de la gestion des risques	61		Lettre de certification des États financiers consolidés	122
	Éthique et intégrité commerciale, une vision partagée	63		Tableau de corrélation ESRS-GRI-ODD	126
	Une responsabilité économique tournée vers l'avenir	64		Index du contenu de la norme GRI	129
	La chaîne d’approvisionnement	66			



LETTRE AUX PARTIES PRENANTES

*Le changement n'est plus un choix.
C'est la direction à suivre.*



Certaines années passent, d'autres marquent un tournant. Pour le Groupe FLO, 2024 a été l'une d'entre elles.

Mais un tournant n'est pas une fin en soi. C'est plutôt le passage de témoin dans une longue course de relais : il nous donne de l'élan, accélère le rythme et nous propulse vers ce qui va suivre. C'est avec cette énergie que nous envisageons l'avenir, prêts à transformer les défis qui nous attendent en nouvelles opportunités de croissance.

Dans un contexte mondial complexe, marqué par l'instabilité géopolitique, les pressions inflationnistes, l'évolution constante des réglementations et une sensibilité sociale croissante à l'environnement, nous avons choisi de ne pas nous arrêter. Nous avons choisi de grandir, ensemble.

En 2024, nous avons tracé la voie d'un plan d'investissement ambitieux, conçu pour accompagner FLO vers l'avenir.

Au cours du second semestre 2025, ce parcours a trouvé un allié de taille : l'entrée du fonds Nextalia - *Capitale Rilancio* dans notre capital. Une étape qui renforce la solidité du Groupe et accélère la mise en œuvre du plan industriel, avec pour objectif d'innover davantage, mieux et de manière toujours plus durable.

L'esprit qui nous anime est le même depuis toujours : ne pas nous contenter de nous adapter, mais anticiper le changement, proposer de nouveaux modèles, assumer la responsabilité de notre impact. C'est ce qui nous a permis de transformer une année difficile en une année de conquêtes. Nous avons lancé sur le marché R-Hybrid, le premier gobelet pour distributeurs automatiques fabriqué à partir de plastique recyclé post-consommation adapté au contact alimentaire, fruit de la collaboration avec Versalis : un choix qui démontre que l'économie circulaire peut devenir une réalité, et non pas seulement un concept théorique. Nous avons lancé la production des premiers produits de la gamme Alpha, une solution d'emballage qui combine du papier et le revêtement minéral sans plastique breveté par Qwarzo®, ouvrant ainsi de nouvelles possibilités pour anticiper les exigences du PPWR. Et avec GEA, notre gamme de capsules compostables fabriquées avec Ingeo™ de NatureWorks, nous avons ouvert de nouvelles voies vers le marché américain, donnant naissance à keyGEA. Derrière chaque innovation se cache une culture industrielle solide et une vision claire : améliorer la vie de tous, tout en maintenant l'équilibre entre efficacité, responsabilité et impact.

Chez Flo, les matériaux ne sont pas un manifeste idéologique, mais sont des outils. Papier, plastique, bioplastique : chacun a ses caractéristiques, ses avantages et ses limites, et notre tâche consiste à choisir le bon équilibre, à concevoir intelligemment et à penser à la fin de vie dès le début. La durabilité est notre méthode de travail : cela signifie mesurer, améliorer, être cohérents.

Le Bilan de Durabilité est notre outil pour rendre ce parcours transparent : il recueille les données, mesure les progrès et nous indique où placer la barre plus haut.

Les réglementations européennes ne constituent pas un obstacle, mais la confirmation que le changement est en cours et que nous sommes sur la bonne voie.

FLO est prête. Non pas en tant que spectatrice, mais en tant qu'actrice d'une transition concrète vers des modèles plus circulaires. Et si nos produits racontent où nous voulons aller, nos collaborateurs racontent qui nous sommes aujourd'hui.

C'est pourquoi, en 2025, nous continuons à investir dans la sécurité, le bien-être, le développement des compétences et une culture fondée sur le respect, la transparence et la collaboration.

Un signal concret de cette vision est le transfert de notre site historique de Vérone vers

une nouvelle usine certifiée LEED Gold, une norme internationale qui récompense les bâtiments capables de réduire leur consommation et leur impact environnemental. Un lieu pensé pour l'avenir, où la technologie rencontre le bien-être des individus et où la durabilité fait partie du quotidien.

Les défis qui nous attendent sont importants, mais les relever ensemble les transforme en opportunités.

L'année 2024 nous a donné l'élan nécessaire : il ne nous reste plus qu'à poursuivre sur cette lancée, de manière plus rapide et plus déterminée. Nous continuerons à innover, à améliorer l'efficacité, à renforcer les relations avec nos clients et nos partenaires. Et surtout, nous continuerons à construire chaque jour une idée entrepreneuriale capable de créer de la valeur, à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise.

Merci à toutes les personnes qui rendent ce parcours possible : votre engagement est notre véritable force. Merci à nos clients et partenaires pour leur confiance et leur dialogue qui nous poussent à grandir.

Notre course n'est pas une course à étapes, mais un relais : chaque année, le témoin nous est passé pour courir encore plus vite. Et nous sommes prêts, ensemble, à ne pas nous arrêter.

Daniele Simonazzi
CEO – Groupe FLO



01

LE GROUPE FLO

FLO est une marque historique dans la production de vaisselle et de gobelets pour la distribution automatique. L'entreprise, dont le siège se trouve dans la province de Parme, a été fondée en 1973 à l'initiative de son fondateur Antonio Simonazzi.

Tout en maintenant des liens étroits avec son territoire d'origine, le Groupe FLO est aujourd'hui l'un des principaux acteurs européens du secteur. Le Groupe comprend les Sociétés ISAP PACKAGING S.p.A., une société historique ayant ses sites de production à Vérone et à Catane, le principal fabricant italien de vaisselle et d'emballages alimentaires ; FLO Europe Sas, le cœur stratégique du marché de FLO en Europe du Nord et en Europe centrale, basée à Ruitz (France) et F Bender Limited, située à Wrexham au Pays de Galles (Royaume-Uni), toutes deux spécialisées dans la production de gobelets en carton et de serviettes en papier.

Le Groupe dispose également de bureaux de vente en Pologne et au Royaume-Uni, ainsi que d'importantes participations dans des entreprises européennes du secteur qui lui permettent de compléter sa gamme de produits et d'étendre ses destinations.

Aujourd'hui, le Groupe FLO se présente comme une multinationale dont la fiabilité et le professionnalisme sont reconnus dans les secteurs de la vente au détail, de la distribution automatique et de HORECA. Une entreprise familiale, à l'effectif important, qui a su investir dans l'efficacité, la recherche et le développement durable.

Une croissance exponentielle qui a été possible grâce à une Gouvernance ayant su garantir la solidité de l'entreprise à long terme, en définissant une stratégie d'entreprise intégrée aux principes ESG et capable de s'adapter aux changements continus d'un marché en forte évolution.

En fait, le panorama de l'industrie de l'emballage a subi et continue de subir des changements importants, déclenchés par la nécessité de gérer le problème mondial de la pollution plastique. En effet, depuis longtemps maintenant, le plastique est le principal matériau d'emballage, grâce à sa légèreté, sa polyvalence et sa durabilité, mais il a entraîné de graves problèmes liés principalement à sa difficile dégradation dans l'environnement naturel qui, combinée à la culture croissante du jetable, a fait du plastique un ennemi de l'environnement, et en particulier des océans.

L'Union européenne a fait de l'économie circulaire sa réponse, en promouvant la réutilisation et le recyclage des matières plastiques, en concrétisant son engagement en 2018 avec le Plan d'action pour l'économie circulaire et en proposant l'introduction de lois spécifiques pour la bonne gestion et la réglementation de l'utilisation du plastique.

La vision du Groupe FLO s'inscrit dans ce contexte structuré et complexe. En 2012, bien avant l'évolution de la réglementation, le Groupe a entamé un processus de révision de son modèle d'entreprise, qui avait jusqu'alors fait du plastique le centre de la production, dans le but de se doter des capacités techniques et fonctionnelles pour

produire en utilisant un bouquet de matières premières innovantes autres que le plastique, capables de répondre au mieux aux exigences réglementaires et aux demandes d'un marché de plus en plus évolué et sensible à la réduction des impacts sur l'environnement.

Les compétences spécifiques qui caractérisent chacune des quatre Sociétés qui composent actuellement le Groupe, ainsi que la capacité à travailler comme une seule équipe, concentrée sur des objectifs communs, ont permis au Groupe FLO de faire face à des défis de plus en plus complexes et de tirer parti d'opportunités de croissance rentable. En effet, l'expérience, la technologie et les machines utilisées aujourd'hui permettent au Groupe FLO de transformer de nombreuses matières présentes sur le marché : le papier, le plastique traditionnel et le bioplastique.

Cette approche s'est accompagnée d'une attention globale sur la gestion des risques, qui imprègne l'ensemble de la structure organisationnelle et a tracé une voie d'amélioration continue vers la durabilité.

Depuis des années, le Groupe FLO a adopté une philosophie d'entreprise qui suit les principes ESG et les intègre dans ses activités quotidiennes ; une philosophie d'entreprise qui signifie que chaque décision et chaque action de l'entreprise est inspirée par le désir d'avoir un impact positif sur l'environnement, la société et la Gouvernance d'entreprise. C'est pourquoi le Groupe a décidé non seulement de rédiger le Rapport de durabilité, mais aussi de pousser son engagement plus loin en choisissant d'évaluer ses performances en matière de développement durable par l'intermédiaire d'Ecovadis, l'une des principales plateformes d'évaluation ESG au monde.

NOTRE VISION

Le monde est en mouvement. Nous voulons être les porteurs d'une culture de l'emballage comme allié fondamental de la société moderne, parce qu'il garantit l'hygiène et la sécurité des aliments en les rendant accessibles dans toutes les situations.

NOTRE MISSION

Nous concevons et fabriquons des récipients alimentaires et de la vaisselle innovants et esthétiques qui allient respect de l'environnement et sécurité alimentaire, afin de simplifier et d'améliorer la vie de tous.



Chiffres clés

 **179 millions d'€**
de valeur économique générée

 **5 sites**
de production

 exportations vers
46 pays

 **120 000 m²**
de surface de production
dont 80 000 m² couverts

 **8 centres logistiques**
pour la distribution
en Italie et en Europe

 **24 certifications**
de site

 **3 spécialistes en l'ACV**

Groupe FLO : croissance et développement

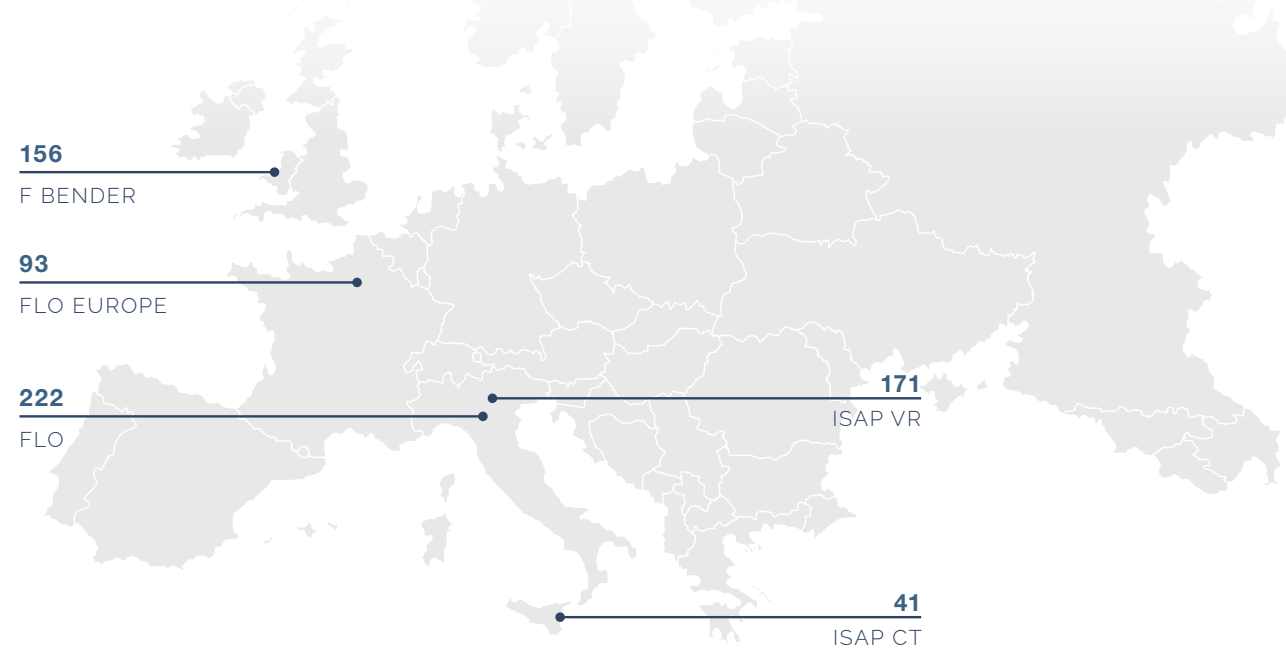
FLO S.p.A. est fondée à Fontanellato (province de Parme) en tant qu'entreprise spécialisée dans la production de gobelets en plastique pour les distributeurs automatiques, à partir d'une idée d'Antonio Simonazzi, qui a perçu le potentiel d'un secteur qui en était à ses débuts, mais en forte expansion.	1973	
FLO Europe est créée à Ruitz, en France, pour produire des assiettes et des gobelets en plastique destinés aux marchés d'Europe du Nord.	2003	
FLO commence à investir dans la création de lignes de produits innovants en matières, biodégradables et compostables et à l'impact environnemental réduit.	2008	
FLO acquiert le savoir-faire nécessaire pour ajouter, à sa gamme de produits traditionnels, les capsules pour boissons chaudes. Il ouvre un nouveau département dédié à la production de capsules de café unidose.	2014	
Le Groupe FLO devient majoritaire dans ISAP et Benders , devenant ainsi un acteur européen dans le domaine des emballages jetables dans les secteurs de la Distribution automatique, de la Vente au détail, du Service alimentaire et de l'Industrie.	2019	
Inauguration d'un nouveau département papier également au siège social , confirmant la stratégie de diversification durable du Groupe FLO pour améliorer les performances commerciales et environnementales.	2023	
Installation d'un département carton sur le site de Vérone.	2025	
		'90 FLO se développe en Europe, avec la création de nouveaux bureaux de vente, FLO Vending en France, FLO Deutschland en Allemagne, Nupik&Flo en Angleterre.
		2006 ISAP Packaging S.p.A., société véronaise fondée en 1963 et spécialisée dans la production de gobelets pour le canal HORECA et de récipients alimentaires pour les secteurs de la vente au détail et de l'industrie, rejoint le Groupe.
		2012 Le Groupe s'agrandit avec l' acquisition de Benders , un fabricant gallois historique de gobelets en papier et de serviettes pliées, avec plus de 100 ans d'expérience dans le secteur de la transformation du papier.
		2018 Les activités des deux laboratoires de Recherche et d'Analyse du Groupe sont lancées : FOPLAB au siège d'ISAP à Vérone, accrédité par Accredia, et le Laboratoire d'application, basé à Fontanellato.
		2020 FLO Europe achève sa conversion à la production de gobelets et de serviettes en papier . Lancement du département carton dans l' usine ISAP de Catane .
		2024 Lancement de la gamme Alpha et des produits en carton avec Qwarzo® . Lancement du gobelet pour distributeurs automatiques en PS recyclé R-hybrid .
		2026 Transfert du siège d'ISAP de Vérone vers la nouvelle usine de San Pietro in Cariano.

Le profil du Groupe

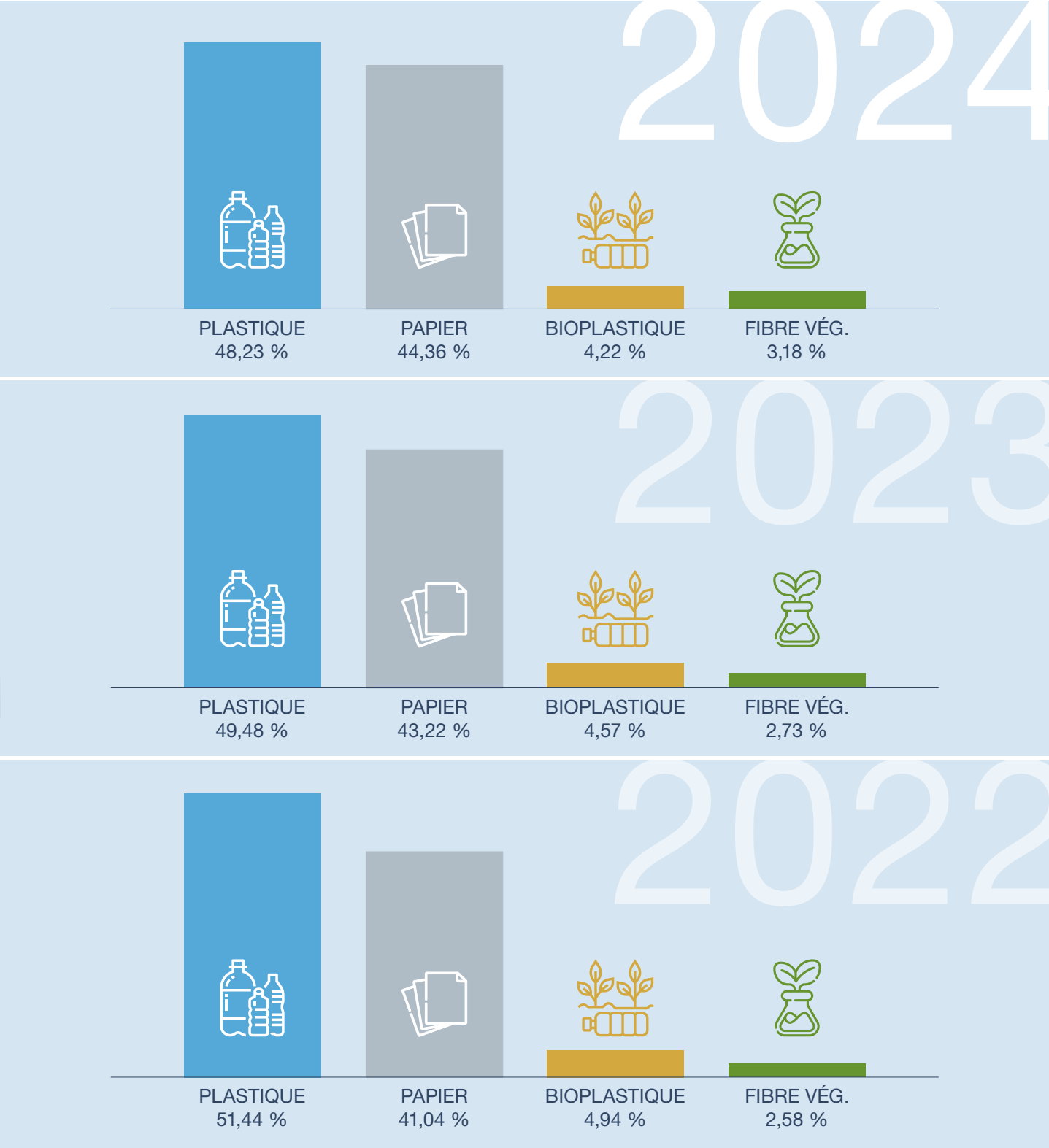
Composition du personnel

	FLO	ISAP VR	ISAP CT	FLO EU	BENDERS	TOTAL	%
FEMMES 	88	45	3	27	39	202	30 %
HOMMES 	134	126	38	66	117	481	70 %
TOTAL	222	171	41	93	156	683	

Profil géographique

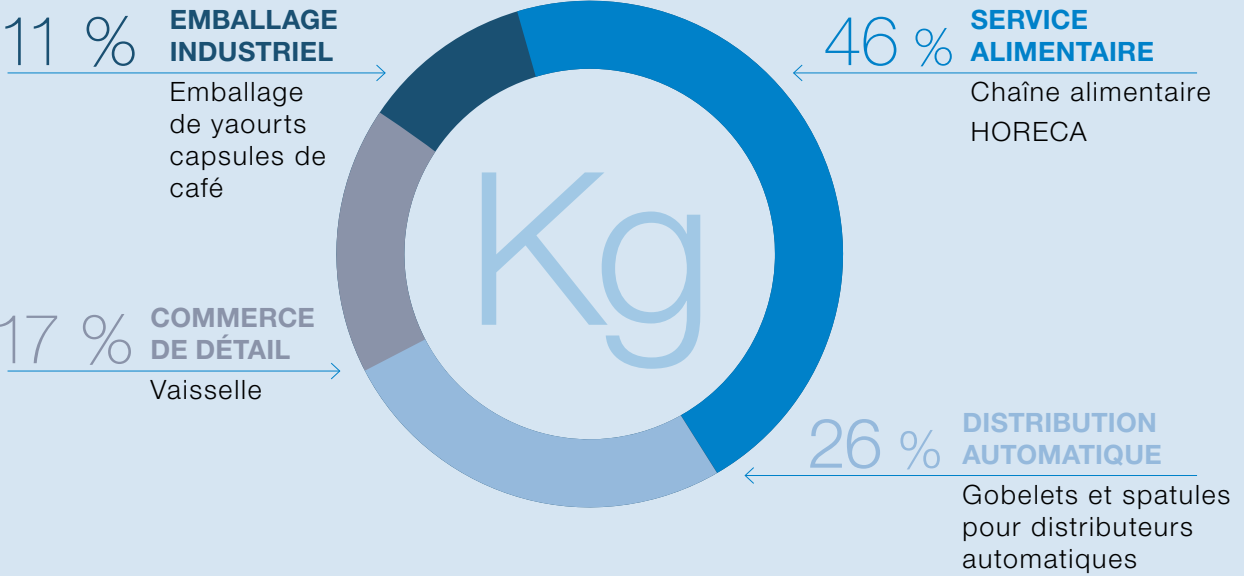
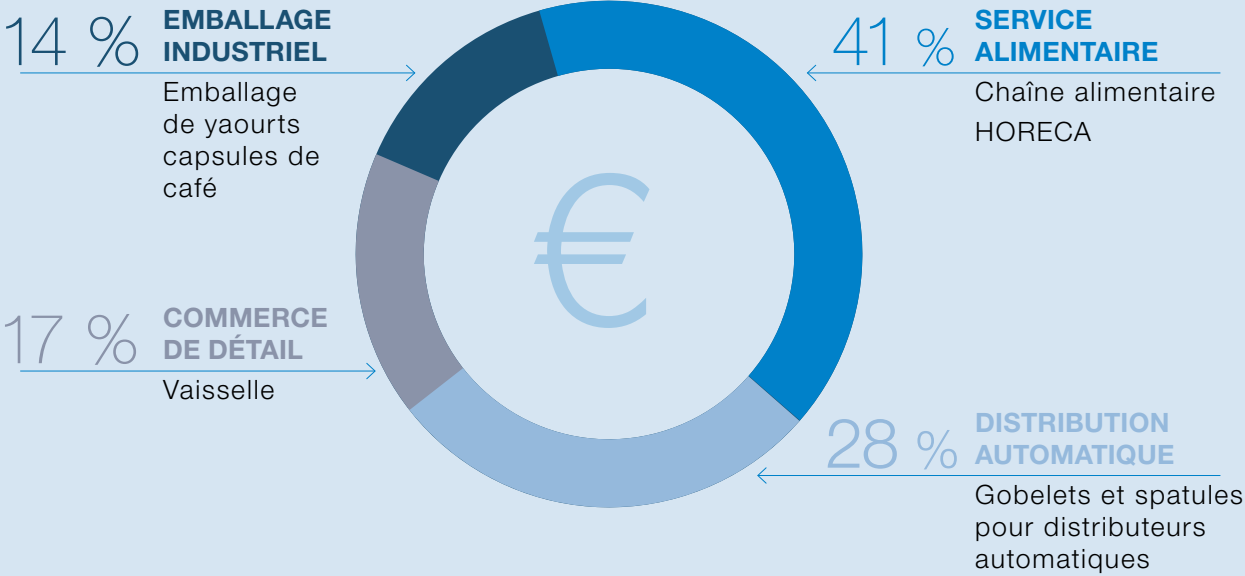


Répartition des produits vendus par matière première



Gamme de produits du Groupe

	PET	PP	PS	R-PET	R-PS		PAPIER	BIO-POLYMÈRE	PLA	FIBRES VÉG.	BOIS
GOBELETS											
CAPSULES											
RÉCIPIENTS											
EMBAL. YAOURT											
COUVERCLES											
SALADIERS											
SPATULES											
ASSIETTES											
COUVERTS											
SERVIETTES											
PLATEAUX											



La charte des valeurs



LA SÉCURITÉ

Éthique et transparence dans le comportement et les relations

La sécurité au sein de l'entreprise et vis-à-vis des clients est, pour nous, une valeur fondamentale. Nos collaborateurs ont la garantie de travailler dans un environnement sain, sûr et confortable, exempt de toute forme de discrimination.

Les clients ont l'esprit tranquille car ils savent que nos produits sont certifiés et répondent aux normes de qualité les plus élevées.

Ils savent qu'ils peuvent compter sur un groupe présent sur le marché depuis plus de 50 ans, qui est toujours là quand ils en ont besoin, proposant des solutions personnalisées et prêt à répondre à leurs questions de manière professionnelle et complète.



L'INNOVATION

Le marché crée des défis qui ne peuvent être relevés que par l'innovation

Le monde de l'emballage vit une nouvelle ère, un véritable changement de paradigme.

Tout ceci nous incite fortement à aller plus loin, à innover, à repenser l'emballage en recherchant de nouvelles matières et de nouveaux concepts pour la création de produits évolués.

La durabilité et l'attention portée à l'environnement guident nos choix.



LA BEAUTÉ

La quête de la beauté est l'étincelle qui nous anime chaque jour

Depuis que l'homme existe, il est à la recherche de la beauté, pour mieux vivre, pour être en phase avec ce qui l'entoure. La recherche de la beauté dans ce que nous faisons, nous pousse à faire notre travail de la meilleure façon possible.

Nous veillons à la qualité de nos produits de manière rigoureuse, étudions leur conception dans le but d'amplifier le confort d'utilisation et d'améliorer l'expérience du consommateur, en la rendant plus belle.



L'ÉCOUTE

Nous sommes à l'écoute avec curiosité et sans préjugés

Nous sommes enthousiastes à l'idée d'apprendre de nouvelles choses, conscients que chaque personne - client, consommateur, fournisseur, collègue - peut nous enrichir de son histoire et nous inspirer pour de nouvelles idées. Et c'est souvent de ces nouvelles idées que naissent nos projets les plus importants.



UNE SEULE ÉQUIPE

Nous partageons la même vision pour aller loin

Nous nous fixons des objectifs ambitieux, en atteignant des buts de plus en plus complexes et sommes conscients qu'ensemble nous pourrions le faire plus tôt et mieux. Nous collaborons pour atteindre des objectifs communs, en travaillant dur, en étudiant et en grandissant en tant qu'équipe.



SORTIR DES SENTIERS BATTUS

Nous voulons dépasser les idées reçues

Nous sommes ouverts au changement. Nous voulons aller au-delà des apparences. Nous aimons les points de vue différents du nôtre qui nous amènent à sortir des sentiers battus, à dépasser les limites tracées par les autres, en étant toujours à la recherche du meilleur.



Fondée à Fontanellato, près de Parme, par Antonio Simonazzi en 1973, FLO S.p.A. est un acteur européen de premier plan dans la production de vaisselle, de récipients alimentaires, de capsules de café et de gobelets pour la distribution automatique. Une entreprise familiale, à l'effectif important, qui a su investir dans l'efficacité, la recherche et le développement durable : avec un organigramme composé de 134 hommes et 88 femmes au 31/12/2024, FLO dispose de l'expérience, de la technologie et des machines pour transformer les différentes matières présentes sur le marché aujourd'hui, des plastiques traditionnels d'origine fossile, aux bioplastiques, en passant par le papier, avec l'inauguration en mars 2023 d'un nouveau département entièrement dédié au carton.

FLO propose désormais une large gamme d'articles permettant de répondre pleinement aux besoins des canaux suivants :

- » Distribution automatique
Distribution automatique de boissons (gobelets destinés à la distribution automatique pouvant être personnalisés)
- » Division café (capsules de café)

- » Grande distribution organisée (vaisselle en emballage familial)
- » Restauration et emballage alimentaire (assiettes, gobelets, également imprimés, et couverts).

La recherche continue en matière d'innovation technologique a permis à FLO d'atteindre, grâce aux systèmes de production les plus avancés et les plus sophistiqués, une automatisation complète de l'ensemble du cycle de production, ce qui permet de garantir totalement la qualité et l'hygiène.

» L'usine est située à Fontanellato, dans la province de Parme, dans le hameau de Ghiara Sabbioni. Le site est traversé par deux masses d'eau superficielles, le canal Gaiffa et la rivière Scagno, qui nécessitent une attention particulière et continue aux aspects environnementaux et à leurs impacts. Le site comprend un immeuble de bureaux, une usine de production et un entrepôt automatisé d'environ 5 000 m², le fleuron de l'entreprise, un joyau de technologie et d'efficacité.

Matières et typologie de produits

MATIÈRE	TYPOLOGIE	
POLYSTYRÈNE (PS + RPS)		• Gobelets • Assiettes réutilisables
POLYPROPYLENE (PP)		• Capsules de café
ACIDE POLYLACTIQUE (PLA)		• Capsules de café
CARTON + REVÊTEMENT INORGANIQUE		• Gobelets neutres et imprimés
CARTON + PE + QWARZO®		• Gobelets neutres et imprimés
CARTON + PLA		• Gobelets neutres et imprimés

Certifications

ISO 9001 / EMBALLAGE BRC GS / ISO 14001 / PEFC

Notation Ecovadis

BRONZE 67/100 (mars 2025)



Fondée en 1963, ISAP PACKAGING S.p.A. est l'entreprise du Groupe spécialisée dans la production de vaisselle et d'emballages rigides pour l'industrie alimentaire. Avec 2 usines à Vérone et Catane et 212 employés au 31/12/2024, dont 22 % de femmes, ISAP est une entreprise polyvalente : en effet, les matières traitées sont nombreuses et les articles produits vont des barquettes alimentaires à la vaisselle de table, avec une spécialisation dans les pots de yaourt et les gobelets.

En 2006, ISAP rejoint un pool d'entreprises dont fait partie FLO : une étape décisive qui consolide son rôle de laboratoire d'innovation dans le monde de l'emballage alimentaire.

En 2019, une réorganisation interne conduit FLO à augmenter sa participation dans ISAP, atteignant 82 % du capital social et renforçant ainsi une synergie industrielle construite au fil des ans. En décembre 2024, FLO rachète les parts restantes d'ISAP.

L'aventure d'I&D, quant à elle, commence en 2000, dans la province de Catane. Créé à l'origine comme site de production dédié exclusivement à ISAP, il est devenu au fil du temps un point de référence important pour le développement productif du Groupe. En décembre 2021, I&D fusionne officiellement avec ISAP, devenant à tous égards une unité locale.

Entre-temps, ISAP a élargi son horizon technologique en explorant de nouvelles solutions et de nouveaux matériaux : des polymères traditionnels aux bioplastiques, du R-PET — transformé grâce à une technologie avancée de décontamination active dans l'usine de Vérone - au carton.

Ce dernier, initialement transformé uniquement sur le site de Catane, est aujourd'hui au cœur d'un nouveau développement industriel : à partir de 2025, l'usine de Vérone sera également équipée d'un département dédié à la production d'assiettes et de vaisselle en papier traité avec la technologie Qwarzo®. Une évolution qui témoigne de l'engagement constant du Groupe en faveur de solutions toujours plus durables et diversifiées.

» L'usine de Vérone est située au nord-ouest de la commune, dans la petite localité de Parona di Valpolicella, et est immergée dans le Parc naturel de l'Adige Nord, une zone protégée soumise à des restrictions paysagères. C'est précisément en raison de sa situation sur les rives du fleuve Adige que l'entreprise accorde, depuis sa création, une attention particulière à l'impact de ses activités sur l'environnement. Elle se compose d'un bâtiment administratif et d'un bâtiment industriel comprenant les entrepôts et les zones de production. Le transfert du siège de Parona vers une nouvelle usine située non loin du site actuel est prévu pour 2026.

» L'usine de Catane est située dans la zone de collines au nord-est de la commune, dans la localité d'Aci S. Antonio, sur les pentes du volcan Etna, à la limite du territoire du parc de l'Etna, un environnement naturel unique divisé en quatre zones, auxquelles correspondent différents niveaux de protection. Il est donc nécessaire pour l'usine de sauvegarder les différents aspects environnementaux, y compris, mais sans s'y limiter, la réduction de la pollution et la conservation des ressources naturelles.

Matières et typologie de produits - Vérone

MATIÈRE	TYPOLOGIE	
POLYSTYRÈNE (PS)		- Gobelets neutres et imprimés - Pots de yaourt neutres et imprimés - Coupes à dessert/macédoine
POLYPROPYLENE (PP)		- Gobelets neutres et imprimés - Barquettes alimentaires neutres et imprimées
ACIDE POLYLACTIQUE (PLA)		Gobelets neutres et imprimés
POLYÉTHYLÈNE TÉRÉPHTALATE (PET)		- Barquettes alimentaires neutres et imprimées - Couvercles
POLYÉTHYLÈNE TÉRÉPHTALATE RECYCLÉ (R-PET)		- Barquettes alimentaires - Saladiers
PAPIER + QWARZO®		Assiettes et couverts

Matières et typologie de produits - Catane

MATIÈRE	TYPOLOGIE	
POLYPROPYLENE (PP)		- Gobelets - Assiettes réutilisables
PAPIER + QWARZO®		Gobelets neutres et imprimés
CARTON + PE		Gobelets neutres et imprimés
CARTON + PLA		Gobelets neutres et imprimés

Certifications

ISO 9001 / EMBALLAGE BRC GS / ISO 14001 / ISO 45001 / PEFC / PLASTIQUE SECONDE VIE

Notation Ecovadis

ARGENT 72/100 (novembre 2024)



FLO Europe, située à Ruitz dans le nord de la France, a été fondée en 2003 dans le cadre de la stratégie d’expansion de la société mère FLO sur les marchés en plein essor d’Europe du Nord. Elle a contribué à assurer la croissance des filiales de vente au Royaume-Uni, en France et en Allemagne. Spécialisée à l’origine dans la production d’assiettes et de gobelets en plastique jetables pour le marché de la vente au détail et HORECA, FLO Europe a rapidement consolidé sa position de premier fournisseur de produits portant la marque du client auprès des principales enseignes de la grande distribution européenne.

L’entreprise française a poursuivi sa forte expansion jusqu’à l’entrée en vigueur de la législation nationale française sur la transition écologique, qui a introduit l’interdiction de la vente de produits en plastique à usage unique en France à compter du 1^{er} janvier 2020, anticipant et renforçant de fait les dispositions prévues par la directive européenne sur les plastiques à usage unique (SUPD). Face à ce défi réglementaire et à l’impératif de durabilité environnementale, FLO Europe a dû, dès 2017, engager un processus de profonde reconversion industrielle.

En fait, l’Entreprise a dû revoir complètement sa chaîne de production, guidée par un plan d’investissement ambitieux visant à réduire l’impact sur l’environnement et à garantir la conformité aux réglementations. Au cours de trois années intensives, FLO

Europe a progressivement abandonné la production de produits en plastique fabriqués jusqu’en 2021, pour la remplacer par des lignes de production de gobelets et de serviettes en papier ; une transition qui a été perçue non seulement comme une adaptation nécessaire à la réglementation, mais aussi comme une opportunité de renforcer son engagement en faveur de la durabilité et de répondre aux attentes croissantes des consommateurs. Aujourd’hui, FLO Europe est pour le Groupe la référence pour l’ensemble du marché français et nord-européen, pour les secteurs de la vente au détail et de la distribution automatique. Le marché français est le deuxième plus important après l’Italie et la présence d’une entreprise locale s’avère être une valeur ajoutée qui fait la différence pour tous ces clients qui apprécient et parfois demandent expressément une production nationale.

» L’usine de FLO EU est située dans l’ancienne région de l’Artois et plus précisément dans le département du Pas-de-Calais, dans le nord de la France. Située dans un district industriel français typique, qui valorise à la fois les zones vertes et les zones purement productives, l’usine n’est soumise à aucune contrainte environnementale particulière, couvre une surface de 12 500 m², est composée d’un seul bâtiment qui englobe à la fois la partie production et distribution, ainsi que la partie administrative.

Matières et typologie de produits

MATIÈRE	TYPOLOGIE	
CARTON + PE		• Gobelets neutres et imprimés
CARTON + PLA		• Gobelets neutres et imprimés
PAPIER TISSU		• Serviettes neutres
PAPIER + QWARZO®		• Gobelets neutres et imprimés

Certifications

ISO 9001 / EMBALLAGE BRC GS / ISO 14001 / PEFC / LES 4 PILIERS DE SMETA (2025).

Notation Ecovadis

ARGENT 71/100 (août 2025)



Benders Paper Cups a été fondée en 1899 à Haggerston, près de Londres, en tant qu'entreprise familiale spécialisée dans la vente d'articles de papeterie. Au fil des ans, elle a diversifié sa production en se concentrant sur les articles de table tels que les serviettes et les récipients en papier pour les produits de boulangerie et pâtisserie destinés au monde HORECA, en introduisant, en 1987, des gobelets en papier pour les boissons froides et chaudes, ainsi qu'une ligne destinée à la distribution automatique.

La croissance de Benders a été constante et a culminé avec son acquisition par le Groupe FLO en 2012, ce qui a permis de consolider davantage sa position sur le marché. Actuellement, le site de production de Benders est situé à Wrexham, au Pays de Galles, et constitue une référence pour le Groupe, tant au Royaume-Uni qu'en Europe, en raison de son expérience et de son expertise dans le traitement du papier. La qualité des produits et l'excellence du service sont les piliers sur lesquels repose la réputation de Benders. Avec une capacité de production de plus de 1,5 milliard de gobelets par an, l'Entreprise propose une large gamme de gobelets à simple et double paroi, principalement destinés au secteur HORECA et à la distribution automatique. En plus d'être un point de référence pour les ventes au Royaume-Uni et en Europe du

Nord, Benders a joué un rôle clé au sein du Groupe FLO, en soutenant et en transférant ses connaissances à d'autres sociétés du Groupe pendant la transition du plastique vers des matières plus durables comme le papier. Avec plus d'un siècle d'expérience dans le secteur, Benders continue de se distinguer par sa combinaison faite de tradition, d'innovation et d'engagement en faveur de la durabilité.

En 2024, Benders a de nouveau été évaluée selon l'audit SEDEX SMETA 4 Piliers qui aide l'entreprise à comprendre les normes en matière de travail, de santé et de sécurité, de performance environnementale et d'éthique au sein de ses activités, démontrant ainsi son engagement en faveur de pratiques commerciales durables et responsables.

» L'usine Benders est située à un peu plus de 3 km de la ville de Wrexham, au Pays de Galles, entre les montagnes galloises et la basse vallée de la Dee, près de la frontière du Cheshire en Angleterre. La ville s'est développée grâce à sa position stratégique de carrefour entre l'Angleterre et le Pays de Galles et à son rôle de centre industriel important. Bien qu'elle ne soit pas située dans une zone écologiquement vulnérable, l'usine se trouve dans une région connue pour la qualité de ses réserves hydriques souterraine.

Matières et typologie de produits

MATIÈRE	TYPOLOGIE	
CARTON + PE		• Gobelets neutres et imprimés
CARTON + PLA		• Gobelets neutres et imprimés
PAPIER TISSU		• Serviettes neutres
CARTON + REVÊTEMENT INORGANIQUE		• Gobelets neutres et imprimés
POLYÉTHYLÈNE TÉRÉPHTALATE RECYCLÉ (R-PET)		• Barquettes alimentaires • Saladiers
PAPIER + QWARZO®		• Assiettes et couverts

Certifications

EMBALLAGE BRC GS / FSC / PEFC / LES 4 PILIERS DE SMETA D'ATF FLEXO

Objectifs stratégiques ESG

En cohérence avec son évolution organisationnelle et ses nouvelles trajectoires de croissance et de marché, le Groupe FLO a défini de nouveaux objectifs stra-

tégiques ESG, pleinement intégrés au plan industriel et visant à renforcer sa vision du développement durable.

GOVERNANCE ET STRATÉGIE ESG

- » 2025 : Création d'un comité de la Durabilité avec une représentation interfonctionnelle dans le but de définir un plan ESG du Groupe aligné sur le plan industriel.

ENVIRONNEMENT - Inventaire des GES

- » 2026 : Première approche du calcul des émissions indirectes du Groupe, conformément à la norme ISO 14064, en se limitant pour la première année aux catégories ayant le plus grand impact (transport et distribution en amont, matières premières, distribution en aval).
- » 2027 : Extension de l'inventaire des GES aux catégories restantes de la norme ISO 14064.

CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT DURABLE

- » 2026 : Analyse des écarts pour l'alignement des systèmes de gestion sur la vision de la Directive européenne CSDDD (relative au devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité), qui introduit des obligations de diligence raisonnable tout au long de la chaîne de valeur afin d'identifier, de prévenir et d'atténuer les impacts négatifs sur les droits humains et l'environnement. L'objectif est d'améliorer la notation Ecovadis, de structurer la collecte de données pour le calcul des émissions indirectes et de renforcer la gestion des risques liés aux fournisseurs critiques.
- » 2027/2028 : Insertion de clauses ESG dans les contrats d'approvisionnement, notamment sur : le respect des droits de l'homme, les engagements environnementaux, l'éthique professionnelle.

ÉTHIQUE ET CONFORMITÉ

- » 2026/2027 : Extension des lignes directrices éthiques adoptées en Italie aux sites étrangers, en s'inspirant du Modèle 231 et en adaptant des outils tels que le code d'éthique, les procédures anti-corruption, le système de sanctions, les canaux d'alerte professionnelle et l'Organisme de Contrôle (OdC) aux différents contextes locaux.
- » 2026 : Lancement d'un programme de formation continue sur les questions éthiques pour le personnel international, dans la langue et avec des contenus personnalisés.

SOCIAL - Égalité, Travail, Droits

- » 2026 : Introduction du Statut de la Personne à Catane et alignement dans les sites de production étrangers, afin de garantir l'homogénéité et la protection des droits humains.
- » 2026 : Lancement d'un programme de formation continue sur les questions d'inclusion sociale pour le personnel international, dans la langue et avec des contenus personnalisés.



02

PROCESSUS D'ANALYSE DE LA MATÉRIALITÉ

Note méthodologique

Le Rapport de Durabilité présente les informations économiques, environnementales et sociales utiles tant au Groupe FLO pour exposer de manière claire et cohérente son engagement, ses priorités et ses valeurs, qu'aux parties prenantes pour comprendre les activités du Groupe, leurs impacts et leur évolution dans le temps.

L'information non financière est une pratique bien établie au sein du Groupe FLO : lancée en 2016 avec le premier Bilan de Durabilité d'ISAP Packaging pour l'année 2015, elle s'est progressivement développée jusqu'à aboutir au premier Bilan du Groupe pour le périmètre italien en 2023.

Ce parcours a favorisé la convergence et l'intégration des flux et des processus d'entreprise, renforçant la sensibilisation interne et préparant l'extension de l'information à FLO Europe et Benders, achevée en 2024 (exercice 2023). Dans le cadre de cette évolution, certaines données relatives aux exercices précédents ont fait l'objet d'un réajustement à la suite de vérifications internes et de la mise à jour des facteurs de conversion. Les variations les plus significatives ont été signalées dans les sections respectives du document. Le présent Rapport constitue ainsi le troisième Bilan de Durabilité du Groupe.

Cadre réglementaire et approche

Le Bilan de Durabilité 2024 du Groupe FLO est le fruit d'un processus lancé en avance : en vue de l'obligation d'information prévue par la CSRD pour 2026 (relative à l'exercice 2025), le Groupe avait en effet déjà entamé un processus d'alignement sur les ESRS et choisi de se préparer avec une année d'avance par rapport aux échéances concernant la mise en place du Bilan de Durabilité.

En août 2025, l'entrée en vigueur de la loi n° 118/2025 – qui transpose la précédente Directive européenne dite « Stop the Clock » – a toutefois officiellement modifié le cadre réglementaire et a temporairement

exclu le Groupe de l'obligation directe, en portant à 1 000 le nombre minimum d'employés des entreprises soumises à cette obligation.

Malgré cette variation, l'orientation prise n'a pas changé et le rapport a été élaboré selon les principes généraux des ESRS et le paradigme de la double matérialité, en intégrant la lecture des impacts environnementaux, sociaux et économiques avec leur importance financière. Un choix qui consolide une méthode solide et prête à répondre aux défis réglementaires futurs, en renforçant la transparence envers les parties prenantes.

Normes de reporting adoptées

Le Rapport est rédigé conformément aux normes universelles GRI 2021, reconnues au niveau international comme référence principale pour l'information en matière de durabilité et maintenues par le Groupe afin de garantir la continuité avec les rapports précédents et la comparabilité globale, compte tenu également de la présence dans des contextes extra-européens et des relations avec des partenaires, clients et fournisseurs internationaux.

Pour faciliter la consultation, un tableau de corrélation (GRI Index) a été préparé et, à la fin du Rapport, tous les tableaux et données requis par les normes GRI considérées comme importantes sont présentés ;

dans le texte, seules les données les plus significatives sont mises en évidence. La rédaction suit le principe de matérialité, pilier des normes GRI, en traitant tous les thèmes nécessaires pour représenter les impacts des activités du Groupe et orienter les décisions des parties prenantes. Sur cette base consolidée, bien qu'il ne soit pas encore soumis aux obligations de la CSRD, le Groupe s'aligne progressivement sur le cadre ESRS/CSRD, afin d'intégrer les exigences européennes sans renoncer à une perspective d'information au niveau international.

Limites de déclaration

Les données présentées dans le présent Rapport de Durabilité se réfèrent aux performances du Groupe FLO pour l'exercice 2024 (1^{er} janvier – 31 décembre 2024). Comme les rapports précédents, afin de faciliter la lecture des tendances, l'analyse porte sur la période 2022-2024 : cette approche permet au lecteur de saisir l'évolution du parcours de durabilité et aux sociétés du Groupe d'évaluer les changements intervenus à la suite de la constitution du Groupe, afin de définir des objectifs communs dans un cadre plus large de développement durable. Les limites de déclaration comprennent tous les sites du Groupe FLO. Nous retrouvons donc :

» la Société mère FLO S.p.A., dont le siège social est situé à Fontanellato (PR) ;

- » ISAP Packaging S.p.A., dont le siège social et le site de production sont situés à Vérone et le site de production à Aci Sant'Antonio (province de Catane - CT) ;
- » FLO Europe S.A.S., dont le siège social est situé à Ruitz, en France ;
- » F Benders Limited, dont le siège social est situé à Wrexham, au Royaume-Uni.

Les autres entités exclusivement commerciales appartenant au Groupe sont exclues. Les éventuelles limitations ou écarts de périmètre sont indiqués dans les sections spécifiques du document.

Principes et procédure de reporting

La rédaction du Rapport a été coordonnée par une équipe dédiée, avec la participation de la direction générale et des principales fonctions de l'entreprise (de l'identification des thèmes pertinents à la collecte des données). Comme l'exigent les normes GRI, le contenu du présent Rapport de durabilité a été identifié et communiqué conformément aux principes d'exactitude, d'équilibre, de clarté, de comparabilité, d'exhaustivité, d'actualité et de vérifiabilité, en tenant compte de tous les impacts potentiels du Groupe dans le contexte plus large du développement durable. Le Rapport a également été réalisé selon un processus structuré qui a impliqué personnellement la Direction générale et toutes les

fonctions de l'entreprise, de l'identification des thèmes pertinents et des impacts significatifs, tant positifs que négatifs, jusqu'à la phase de collecte et d'analyse des données, en passant par la consolidation de ceux-ci dans la phase de rédaction du Rapport et la phase de certification. Le document a été approuvé par la Direction du Groupe et vérifié par une société tierce indépendante (voir la lettre d'attestation). Le Rapport peut être consulté et téléchargé sur le site web du Groupe www.flogroup.eu.

LES PRINCIPES DE REPORTING

» PRÉCISION	Les informations communiquées sont correctes et suffisamment détaillées, selon la nature desdites informations (qualitatives ou quantitatives), pour permettre une évaluation des impacts.
» ÉQUILIBRE	Les informations sont communiquées de manière objective et fournissent une représentation équitable des impacts positifs et négatifs.
» CLARTÉ	Les informations sont présentées de manière compréhensible et accessible à toutes les parties prenantes.
» COMPARABILITÉ	Les informations sont sélectionnées, compilées et communiquées de manière cohérente afin de permettre l'analyse de l'évolution des impacts dans le temps et l'analyse de ces impacts par rapport à d'autres organisations.
» COMPLETUE	Les informations fournies sont suffisantes pour permettre une évaluation de leurs impacts au cours de la période examinée.
» CONTEXTE DE DURABILITÉ	Les informations relatives aux impacts de l'entreprise sont présentées dans le contexte plus large du développement durable, c'est-à-dire un développement qui permet à la génération actuelle de répondre à ses propres besoins sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs, de manière à ce que l'on sache de manière transparente comment le Groupe entend contribuer à ce développement.
» PONCTUALITÉ	Les informations sont communiquées régulièrement et sont mises à disposition en temps utile pour permettre aux utilisateurs des données de prendre des décisions.
» VÉRIFIABILITÉ	Les données sont collectées, enregistrées, compilées et analysées de manière à ce que l'information puisse être examinée pour en établir la qualité.

Analyse de matérialité

L'année 2024 marque pour le Groupe FLO la publication de son troisième Bilan de Durabilité et, dans le même temps, le lancement officiel d'un processus de révision de l'analyse de la matérialité, avec l'affirmation de l'approche de la double matérialité et l'intégration des indications données par les Normes Européennes d'Information en Matière de Durabilité (ESRS), prévues par le règlement délégué (UE) 2023/2772.

Initialement rendu obligatoire par la directive CSRD (directive sur la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises) à partir de 2026 sur l'exercice 2025 en tant que grande entreprise, le Groupe FLO avait commencé à mettre en place en temps utile des outils et des méthodes d'analyse conformes à la directive et aux normes émises par l'EFRAG.

La publication de la Directive UE 2025/794, connue sous le nom de « Stop the Clock » et transposée en Italie par le Décret Omnibus (DL 95/2025), a radicalement modifié le paysage réglementaire, en reportant certaines obligations ESG fondamentales définies par la CSRD et, de fait, la sortie du périmètre des sociétés concernées pour le Groupe FLO.

Malgré cela, le Groupe a choisi de poursuivre volontairement dans cette voie, en continuant le processus d'analyse de la double matérialité selon les normes GRI et en lançant une analyse intégrée des Impacts, des Risques et des Opportunités (IRO), conformément aux ESRS. Cette approche a en effet été considérée par le Groupe comme une étape stratégique et indispensable pour :

- » comprendre en profondeur les interrelations entre les activités du Groupe et le contexte socio-environnemental ;
- » mesurer et surveiller de manière structurée les effets générés ;
- » anticiper les futures exigences réglementaires européennes ;
- » consolider une gestion durable, transparente et conforme aux meilleures pratiques internationales.

Le processus s'est déroulé en plusieurs étapes :

les parties prenantes prioritaires, notamment les clients de la grande distribution et du secteur HORECA, les opérateurs de la distribution automatique et les torréfacteurs, les fournisseurs de matières premières et de produits semi-finis, les employés, les communautés locales et les partenaires logistiques. Le périmètre d'analyse et les limites de déclaration ont été définis en cohérence avec cette configuration, en incluant les sociétés opérationnelles du Groupe et en reflétant la présence industrielle en Italie et à l'étranger. Cette approche garantit une représentation complète des interconnexions entre les sites de production et les canaux commerciaux, en incluant les entités les plus représentatives en matière d'impacts économiques, environnementaux et sociaux, et en assurant la transparence et la comparabilité des informations rapportées par rapport au modèle d'entreprise et aux marchés desservis.

1. DÉFINITION DU CONTEXTE ET DES LIMITES DE DÉCLARATION

La première phase de l'analyse de matérialité a consisté en un examen approfondi du modèle d'affaires du Groupe FLO, actif dans la conception et la production de solutions d'emballage alimentaire (récipients, vaisselle, gobelets et capsules de café) destinées à quatre segments de marché : Commerce de détail/HORECA, Distribution automatique, Capsules de café et récipients industriels. Cette cartographie a permis d'identifier les principales dynamiques opérationnelles, les domaines ayant le plus d'impact tout au long de la chaîne de valeur et

2. IDENTIFICATION ET ÉVALUATION DES IMPACTS

En 2024, le Groupe FLO a entamé un réalignement avec les analyses de matérialité précédentes : les thèmes pertinents historiquement identifiés ont été réexaminés et cartographiés par rapport à la structure des ESRS, en vérifiant leur congruence. Parallèlement, les thèmes spécifiques à l'entreprise non inclus dans les ESRS (Publication d'informations spécifiques de l'entité, au sens des ESRS 1) ont été évalués afin d'être inclus s'ils s'avéraient pertinents.

L'analyse a couvert tous les domaines thématiques des ESRS, regroupés en trois dimensions : environnementale, sociale et de gouvernance, garantissant ainsi la cohérence, la continuité et la comparabilité avec les exercices précédents.

ESRS ENVIRONNEMENTALES (E) :

- » **E1 Changement climatique** : émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre, utilisation de l'énergie, risques physiques et de transition, stratégies d'atténuation et d'adaptation.
- » **E2 Pollution** : émissions dans l'air, l'eau et le sol, gestion des substances dangereuses, impacts sur la santé humaine et les écosystèmes.
- » **E3 Ressources aquatiques et marines** : prélèvements et consommation en eau, rejets dans l'eau, protection des ressources aquatiques et marines.
- » **E4 Biodiversité et écosystèmes** : impacts sur les habitats, les espèces protégées, les écosystèmes vulnérables, les zones sensibles et les services écosystémiques.

- » **E5 Utilisation des ressources et économie circulaire** : approvisionnement durable en ressources, efficacité des matériaux, prévention des déchets, réutilisation, recyclage et valorisation des déchets.

ESRS SOCIALES (S) :

- » **S1 Effectifs de l'entreprise** : conditions de travail, santé et sécurité, développement des compétences, égalité des chances et non-discrimination.
- » **S2 Travailleurs de la chaîne de valeur** : respect des droits de l'homme et du travail, suivi et protection des travailleurs chez les fournisseurs et partenaires.
- » **S3 Communautés touchées** : relations avec les communautés locales, impacts socio-économiques et environnementaux, dialogue et inclusion territoriale.
- » **S4 Consommateurs et utilisateurs finals** : sécurité et qualité des produits et services, protection des données à caractère personnel, transparence et accessibilité.

ESRS GOUVERNANCE (G) :

- » **G1 Conduite des affaires** : structure de gouvernance, éthique et intégrité, politiques anti-corruption, gestion des risques, transparence fiscale, respect des réglementations.

Sur cette base, le Groupe a réalisé une évaluation structurée des impacts positifs et négatifs, réels et potentiels, découlant de ses activités, en utilisant la grille thématique des ESRS pour analyser la matérialité de l'impact, en évaluant son ampleur, sa portée, son caractère irréversible et sa probabilité d'occurrence, et en attribuant à chacun une note de 1 à 3 :

- » Pour les impacts négatifs, la gravité (ampleur, portée, caractère irréversible) a été estimée, dans le cas où ils sont effectifs, tandis que pour les impacts potentiels, la probabilité d'occurrence a également été prise en compte, en tenant compte de toutes les procédures, politiques et actions que le Groupe met ou a mis en place pour prévenir et atténuer l'impact.
- » Pour les impacts positifs, les avantages générés pour les territoires, les personnes et l'environnement ont été pris en compte, en évaluant leur ampleur et leur portée.

Cette structure a permis d'évaluer de manière intégrée et cohérente tous les impacts possibles liés aux activités du Groupe, grâce à une approche systématique qui jette les bases d'une information solide et conforme aux exigences européennes. Les résultats de cette phase ont été utilisés pour la sélection préliminaire des thèmes pertinents, qui ont ensuite été validés par le biais d'une consultation avec les parties prenantes et d'une évaluation IRO.

3. IMPLICATION DES PARTIES PRENANTES

Le processus d'analyse de la matérialité a prévu un parcours structuré d'implication des parties prenantes, visant à comprendre l'importance perçue des thèmes en matière de durabilité. En particulier, des entretiens directs ont été menés avec des parties prenantes stratégiques — notamment des clients italiens et étrangers, des fournisseurs critiques et d'autres interlocuteurs clés de la chaîne de valeur — afin d'écouter et d'analyser leurs demandes, de recueillir des éléments qualitatifs et d'approfondir les priorités émergentes dans les contextes de référence.

Parallèlement, un questionnaire a été soumis à un groupe sélectionné d'employés du Groupe au sein de chaque site de production, afin de recueillir une évaluation des thèmes pertinents identifiés. Le questionnaire, structuré par thèmes, a permis à chaque participant d'attribuer une note de pertinence à chaque thème et de fournir des commentaires supplémentaires via une question ouverte.

Cette double approche — qualitative et quantitative — a permis de construire une vision solide et représentative des perspectives internes et externes, renforçant ainsi la robustesse du processus de définition de la matérialité et alimentant la priorisation ultérieure des thèmes.

4. ÉVALUATION INTÉGRÉE DES IMPACTS, DES RISQUES ET DES OPPORTUNITÉS (IRO)

Conformément au principe de double matérialité des ESRS, le Groupe FLO a réalisé une analyse intégrée qui comprend :

- » l'évaluation des impacts sur les individus, l'environnement et l'économie ;
- » l'évaluation des risques et des opportunités liés aux questions environnementales, sociales et de gouvernance, pertinentes pour la résilience et la performance du Groupe à moyen et long terme.

Pour chaque thème pertinent, trois classes (élevée/moyenne/faible) ont été attribuées en fonction :

- » de la matérialité d'impact (importance de l'impact) ;
- » de la matérialité financière (importance économique et financière).

PONDÉRATION DES IMPACTS

L'évaluation des impacts a été réalisée à l'aide de trois grilles de notation consacrées exclusivement à la dimension d'impact :

- » 1-9 pour mesurer l'intensité des impacts positifs ;
- » 1-27 pour estimer la gravité des impacts négatifs effectifs, obtenue en combinant l'ampleur, la portée et l'irréversibilité ;
- » 1-81 pour évaluer les impacts négatifs potentiels, résultant de la combinaison de la gravité (1-27) et de la probabilité d'occurrence (1-3).

Les notes ainsi attribuées ont ensuite été classées en trois catégories qualitatives (**élevé, moyen, faible**) en fonction de la nature de l'impact considéré.

MATÉRIALITÉ FINANCIÈRE

Pour la matérialité financière en 2024, des seuils préliminaires de risque économique et financier ont été fixés, utilisés pour classer les thèmes (élevé/moyen/faible). Ces seuils seront encore objectivés et affinés au cours de la prochaine année de référence.

En ce qui concerne cette phase, le groupe de travail élargi aux parties prenantes économiques et financières s'est attaché à analyser les impacts potentiels et réels subis, du point de vue du risque économique et financier, selon le principe dit « outside-in » (partir de ce qui est extérieur à l'entreprise pour le valoriser en interne), en classant chaque thème dans un intervalle haut, moyen ou faible. Pour établir le tableau de corrélation entre les perspectives « inside-out » (Agir de l'intérieur pour mieux performer à l'extérieur) et « outside-in », les risques et les opportunités ont été pris en compte, en accordant une importance prépondérante aux risques.

L'évaluation globale a en effet été calculée à l'aide d'une pondération (60 % pour les risques et 40 % pour les opportunités). Le tableau ci-dessous présente le résultat de ce rapport. Une matrice de double matérialité a été préparée pour illustrer la corrélation entre les deux types de matérialité, les impacts et la financière.

L'intégration des deux dimensions a permis de construire le modèle IRO (Impact, Risque et Opportunité), résumé dans le tableau accompagnant le présent Bilan de Durabilité, qui constitue la base pour la priorisation des thèmes et la planification des actions.

5. INTÉGRATION AVEC LES NORMES ESRS, LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD) ET LES NORMES GRI

Au cours de la phase finale du processus d'analyse de la matérialité, chaque thème pertinent a été cartographié par rapport aux :

- » exigences d'information ESRS applicables (exigence de publication ou d'un point de données, y compris les domaines E, S, G et les normes transversales de l'ESRS 2) ;
- » normes GRI (Universel 2021 et Thèmes spécifiques) et les indicateurs correspondants, en assurant la continuité avec l'information précédente ;
- » Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'Agenda 2030, grâce à l'outil « Linking the SDGs and the GRI Standards Last updated May 2022 » (Lien entre les ODD et les normes GRI - Dernière mise à jour : mai 2022) mis à disposition par la Global Reporting Initiative (GRI).

Il en résulte une matrice de correspondance qui relie :

- 1. les ESRS utilisées,
- 2. les ODD connexes
- 3. les publications/indicateurs GRI utilisés pour le suivi.

Ce système intégré jette les bases permettant de garantir la cohérence entre la gestion interne, l'information réglementaire et l'information volontaire, favorisant la comparabilité des informations vers l'extérieur et la traçabilité des thèmes pertinents par rapport aux objectifs et indicateurs futurs.

Le Groupe FLO s'est ainsi doté d'une structure méthodologique solide, capable de relier stratégie, gestion opérationnelle et transparence, et de se préparer efficacement à relever les défis ESG qui se présenteront dans les années à venir.



LA DOUBLE MATÉRIALITÉ

La double matérialité est un principe clé de l'information en matière de durabilité, formellement défini par la Commission européenne dans le domaine de la finance durable et des publications non financières. Ce concept a pris une importance particulière avec la mise à jour de la directive sur la publication d'informations non financières et, par la suite, avec la CSRD (Directive sur la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises, directive UE 2022/2464).

LA DOUBLE MATÉRIALITÉ NÉCESSITE D'ÉVALUER DEUX DIMENSIONS COMPLÉMENTAIRES :

- 1. La matérialité financière (inside-out) :** comment les questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) peuvent influencer les performances financières de l'entreprise, les risques et les opportunités futures.
- 2. La matérialité d'impact ou externe (outside-in) :** de quelle manière les activités de l'entreprise ont un impact sur l'environnement, la société et les parties prenantes externes.

Cette approche permet de fournir des informations plus complètes et plus transparentes aux investisseurs, aux consommateurs, aux décideurs politiques et à la société civile, en favorisant la prise de décisions éclairées et l'évaluation de la durabilité à long terme. Dans les principes opérationnels de la CSRD et des ESRS, la double matérialité devient centrale pour identifier les thèmes ESG les plus pertinents, déterminer les indicateurs quantitatifs et qualitatifs à déclarer et intégrer les informations financières et non financières dans un Bilan cohérent et comparable. En résumé, la double matérialité souligne que les entreprises doivent tenir compte à la fois de l'influence du monde extérieur sur leur stabilité et leur rentabilité et de l'impact de leurs activités sur l'environnement et la société, faisant ainsi de l'information en matière d'ESG un outil stratégique de gouvernance et de prise de décision.

Tableau de corrélation des thèmes pertinents 2023 avec les ESRS

THÈMES PERTINENTS 2023	SOURCE	THÉMATIQUES
Suivi, évaluation et réduction des émissions de gaz nocifs pour le climat	ESRS E1	Changement climatique
	ESRS E2	Pollution
	ESRS E3	Ressources aquatiques et marines
Réduction des impacts environnementaux (consommation, déchets, eau, etc.)	ESRS E4	Biodiversité et écosystèmes
Modèle d'entreprise de plus en plus orienté vers des matières, des processus et une chaîne d'approvisionnement durables Recherche et développement, innovation en matière de processus (également compris comme la numérisation et l'intégration au niveau du Groupe, études d'ACV) et de produit, également dans une perspective d'économie circulaire	ESRS E5	Utilisation des ressources et économie circulaire
Éthique et intégrité des affaires, respect des droits de l'homme et inclusion Attention portée à la santé et à la sécurité des travailleurs Bon climat au sein de l'entreprise et bien-être des employés, avec une attention particulière portée sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée Valorisation des employés grâce à des processus de développement professionnel	ESRS S1	Effectifs de l'entreprise
	ESRS S2	Travailleurs de la chaîne de valeur
	ESRS S3	Communautés touchées
Attention portée à la communauté locale (employés, chaîne d'approvisionnement et activités sociales)	ESRS S4	Consommateurs et utilisateurs finals
Sécurité alimentaire des produits pour la santé du consommateur Satisfaction des clients et approche conseil		Implication des organes de gouvernance
Renforcer une gouvernance capable de définir des stratégies et des objectifs à moyen et long terme dans une perspective de durabilité économique et financière, en harmonisant la croissance avec le respect de l'environnement et la responsabilité sociale. Attention constante à la gestion des risques (économiques, environnementaux, sociaux, de réputation)	ESRS G1	Conduite des affaires
		Gestion des relations avec les fournisseurs
		Activités de lobbying
Suivi et gestion de l'évolution des marchés pour réagir avec souplesse et rapidité	THÉMATIQUE SPÉCIFIQUE AU GROUPE FLO	

Tableau des impacts

SOURCE	THÉMATIQUES	SOUS-THÉMATIQUE	SOUS-SOUS-THÉMATIQUE	IMPACTS	MATÉRIALITÉ DE L'IMPACT	NIVEAU	RISQUES OPPORTUNITÉS	NIVEAU DE MATÉRIALITÉ FINANCIÈRE	CHAÎNE DE VALEUR	HORIZON TEMPOREL	IMPLICATION DES PARTIES PRENANTES POUR LA DÉFINITION DES IRO	GRI
ESRS E1	Changement climatique	Énergie		Le Groupe utilise principalement de l'énergie provenant de sources non renouvelables, générant des émissions de CO ₂	 NÉGATIF ACTUEL	ÉLEVÉ	R : Augmentation des coûts énergétiques liée à la transition vers des sources à moindre impact, avec une augmentation des coûts d'exploitation et une réduction de la rentabilité. O : Développement d'emballages à moindre impact environnemental, réduisant la consommation d'énergie et les coûts et améliorant le positionnement sur le marché.	ÉLEVÉ	Amont : émissions de périmètre 3 liées à la production et au transport des matières premières et des emballages Opérations propres : consommation énergétique des usines, gestion des émissions directes (Périmètres 1 et 2), projets d'efficacité énergétique et utilisation d'énergies renouvelables avec Garantie d'origine En aval : logistique de distribution, impacts environnementaux de la fin de vie des produits mis sur le marché	À court terme : coûts énergétiques À moyen terme : transition énergétique et obligations réglementaires À long terme : résilience climatique et scénarios de décarbonation	• clients • fournisseurs • associations professionnelles • partenaires économiques et financiers	GRI 302
		Atténuation du changement climatique		Les activités du Groupe et les processus en amont et en aval contribuent aux émissions de gaz à effet de serre. C'est pourquoi il étudie actuellement certaines stratégies d'adaptation et d'atténuation du changement climatique	 NÉGATIF ACTUEL	ÉLEVÉ	R : Accès limité aux capitaux et interruptions de la chaîne de valeur en raison d'événements climatiques extrêmes, de la pénurie de matières premières, de la volatilité des prix et des dommages causés aux infrastructures. O : Accès à des financements, des appels d'offres et des aides pour les entreprises qui soutiennent les objectifs climatiques de l'UE	ÉLEVÉ				GRI 305
		Adaptation au changement climatique						ÉLEVÉ				
								ÉLEVÉ				
ESRS E2	Pollution	Pollution atmosphérique		Les émissions atmosphériques du Groupe, bien que limitées et surveillées, peuvent contribuer à la formation d'ozone troposphérique et de smog.	 NÉGATIF ACTUEL	BAS	R : Sanctions et coûts de dépollution en cas d'accidents environnementaux, avec des répercussions possibles sur les autorisations, la réputation et la continuité des activités.	BAS	En amont : présence de substances chimiques dans les matériaux achetés et risques environnementaux dans la chaîne d'approvisionnement Opérations propres : contrôle des émissions atmosphériques, gestion des rejets dans l'eau et des déchets spéciaux avec certifications environnementales et maintenance des matières premières plastiques En aval : dispersion potentielle des matériaux d'emballage et leur impact environnemental s'ils ne sont pas correctement éliminés	À court terme : conformité réglementaire et risques liés aux autorisations À moyen terme : innovations technologiques pour réduire les émissions À long terme : impact environnemental et santé publique	• clients • fournisseurs • associations professionnelles • partenaires économiques et financiers	GRI 305
		Pollution de l'eau		Les rejets industriels du Groupe, bien qu'autorisés et surveillés, peuvent avoir un impact sur l'environnement, par exemple en favorisant l'eutrophisation.	 NÉGATIF ACTUEL	BAS						GRI 303
		Pollution des sols		Les impacts sur les sols sont potentiels. Le Groupe gère les risques de contamination par le biais de procédures et de plans d'urgence	 NÉGATIF POTENTIEL	BAS						GRI 2-27
		Pollution des organismes vivants et des ressources alimentaires		La vaisselle et les emballages alimentaires peuvent libérer des substances chimiques ; ce risque est géré par des tests et des certifications rigoureux afin d'en garantir la sécurité.	 NÉGATIF POTENTIEL	BAS						GRI 2-27
		Substances préoccupantes		Le Règlement (CE) n° 166/2006 réglemente les émissions industrielles ; l'impact potentiel de substances telles que le phosphore, le zinc, les COV et les NOx est bien géré grâce à des contrôles et des certifications dans tous les sites du Groupe.	 NÉGATIF POTENTIEL	BAS						GRI 2-27
		Microplastiques		Risque de perte de microplastiques si les procédures de manutention interne des matières premières ne sont pas respectées. Les produits en plastique ou en papier avec revêtement PE, s'ils ne sont pas éliminés correctement, peuvent générer des microplastiques, mais l'impact est géré par des pratiques responsables.	 NÉGATIF POTENTIEL	MOYEN						GRI 2-27

NA non applicable / NP non pertinent

R risque / O opportunité

Tableau des impacts

SOURCE	THÉMATIQUES	SOUS-THÉMATIQUE	SOUS-SOUS-THÉMATIQUE	IMPACTS	MATÉRIALITÉ DE L'IMPACT	NIVEAU	RISQUES OPPORTUNITÉS	NIVEAU DE MATÉRIALITÉ FINANCIÈRE	CHAÎNE DE VALEUR	HORIZON TEMPOREL	IMPLICATION DES PARTIES PRENANTES POUR LA DÉFINITION DES IRO	GRI
ESRS E3	Ressources aquatiques et marines	Eaux	Prélèvement, rejet et consommation d'eau	Le Groupe utilise l'eau provenant de réseaux ou de puits autorisés ; le prélèvement potentiellement impactant est géré par des politiques de ressources en eau.	 NÉGATIF ACTUEL	BAS	NP	NP	En amont : consommation d'eau dans la production de matières premières (papier, plastiques) Opérations propres : prélèvements et rejets d'eau En aval : pollution potentielle due à la dispersion des produits dans les cours d'eau	À court terme : consommation d'eau et rejets déjà surveillés À moyen terme : pénurie d'eau et tarifs À long terme : changements climatiques limitant la disponibilité en eau	- clients - fournisseurs - associations professionnelles - partenaires économiques et financiers	GRI 303
				Le Groupe rejette des eaux usées autorisées et surveillées ; l'impact sur l'environnement est potentiel et correctement géré.	 NÉGATIF POTENTIEL	BAS		NP				GRI 303
				L'utilisation de biopolymères et de carton peut augmenter la consommation d'eau, en particulier dans la phase agricole en amont du processus de production, car la culture de ces matières premières nécessite une grande quantité de ressources en eau.	 NÉGATIF POTENTIEL	BAS		NP				GRI 303
		Ressources aquatiques	Rejet d'eau dans les océans	NA	NA		NA	NA	NA	NA		
			Extraction et utilisation des ressources aquatiques	NA	NA		NA	NA	NA	NA		
ESRS E4	Biodiversité et écosystèmes	Facteurs ayant un impact direct sur la perte de biodiversité	Changement d'utilisation des sols, de l'eau, de la mer	L'impact du Groupe sur la biodiversité se manifeste de manière indirecte, principalement à travers l'approvisionnement en matières premières d'origine végétale	 NÉGATIF POTENTIEL	BAS	NP	NP	En amont : effets des filières agricoles et forestières d'où proviennent les matières premières pour la fabrication du papier Opérations propres : occupation des sols, impact réduit grâce à des usines certifiées et situées dans des zones industrielles consolidées En aval : risque de dispersion de microplastiques ou de matériaux dans la nature	À moyen terme : relations avec les fournisseurs agricoles/forestiers et certifications À long terme : perte de biodiversité et de services écosystémiques	- clients - fournisseurs - associations professionnelles - partenaires économiques et financiers	
			Exploitation directe	NA	NA		NA	NA	NA	NA		
			Introduction d'espèces exotiques/envahissantes	NA	NA		NA	NA	NA	NA		
			Pollution	NA	NA		NA	NA	NA	NA		
		Impacts sur l'état des espèces	Taille de la population/risque d'extinction	NA	NA		NA	NA	NA	NA		

Tableau des impacts

SOURCE	THÉMATIQUES	SOUS-THÉMATIQUE	SOUS-SOUS-THÉMATIQUE	IMPACTS	MATÉRIALITÉ DE L'IMPACT	NIVEAU	RISQUES OPPORTUNITÉS	NIVEAU DE MATÉRIALITÉ FINANCIÈRE	CHAÎNE DE VALEUR	HORIZON TEMPOREL	IMPLICATION DES PARTIES PRENANTES POUR LA DÉFINITION DES IRO	GRI
ESRS E4	Biodiversité et écosystèmes	Impacts sur les écosystèmes (conditions de vie, dépendance)	Dégradation	L'impact du Groupe sur la dégradation des écosystèmes est indirect et lié à l'utilisation de matières premières, en particulier celles d'origine fossile comme le plastique, dont l'extraction et l'utilisation peuvent avoir des effets significatifs sur l'équilibre des écosystèmes.	 NÉGATIF POTENTIEL	BAS	NP	NP	En amont : effets des filières agricoles et forestières d'où proviennent les matières premières pour la fabrication du papier Opérations propres : occupation des sols, impact réduit grâce à des usines certifiées et situées dans des zones industrielles consolidées En aval : risque de dispersion de microplastiques ou de matériaux dans la nature	À moyen terme : relations avec les fournisseurs agricoles/forestiers et certifications À long terme : perte de biodiversité et de services écosystémiques	- clients - fournisseurs - associations professionnelles - partenaires économiques et financiers	
			Désertification	L'impact du Groupe sur la désertification est indirect, car il est lié à l'approvisionnement en matières premières végétales ; l'adoption de certifications telles que PEFC garantit toutefois une gestion responsable des ressources forestières.	 NÉGATIF POTENTIEL	BAS	R : Risque potentiel lié à l'approvisionnement en matière première papier	MOYEN				
			Imperméabilisation des sols	NA	NA		NA	NA	NA	NA		
ESRS E5	Utilisation des ressources et économie circulaire	Flux de ressources et leur utilisation	utilisation du plastique	Au sein du Groupe, l'utilisation de polymères traditionnels peut avoir des répercussions sur les ressources naturelles, la consommation d'énergie et la gestion de la fin de vie des produits, avec des effets négatifs possibles sur les écosystèmes et la biodiversité.	 NÉGATIF ACTUEL	ÉLEVÉ	R : Non-conformité réglementaire entraînant une augmentation des coûts et des sanctions, un accès réduit au financement et une perte de compétitivité sur le marché.	ÉLEVÉ	En amont : choix de fournisseurs proposant des matériaux certifiés et recyclés Opérations propres : réduction des déchets de production, projets d'écoconception et innovation en matière d'emballages multimatériaux En aval : recyclabilité et réutilisabilité des produits, étiquetage clair pour une élimination appropriée	À court terme : obligations en matière de recyclabilité et d'étiquetage environnemental À moyen terme : changements réglementaires de l'UE en matière d'emballages À long terme : modèle circulaire comme moteur concurrentiel	- clients - fournisseurs - associations professionnelles - partenaires économiques et financiers	GRI 301
			plastique recyclé	Dans une optique d'économie circulaire, le Groupe augmente son utilisation de plastique recyclé, contribuant ainsi à réduire la demande de plastique vierge et à limiter l'impact de la production de déchets.	 POSITIF ACTUEL	ÉLEVÉ	R : Difficultés d'approvisionnement en plastique recyclé, avec des répercussions possibles sur les coûts et la disponibilité, et risque potentiel de contamination des produits en plastique recyclé, avec des répercussions sur les coûts, la disponibilité et d'éventuelles sanctions. O : Innovation produit garantissant la continuité et la compétitivité de l'activité, assurant la conformité réglementaire et améliorant le positionnement sur le marché.	MOYEN				GRI 301
			conversion au carton	Le Groupe oriente sa production vers les biopolymères et le papier, en réduisant l'utilisation du plastique et en privilégiant les solutions recyclables ou compostables.	 POSITIF ACTUEL	ÉLEVÉ	R : Augmentation des coûts des matières premières papier et carton, avec une réduction possible des marges. O : Innovation produit, garantissant une plus grande continuité et compétitivité de l'activité.	MOYEN				GRI 301
			évaluation du cycle de vie du produit	Le Groupe réalise des ACL pour évaluer les matériaux et les options d'élimination, en adoptant une approche d'écoconception visant à réduire l'impact environnemental des produits.	 POSITIF ACTUEL	ÉLEVÉ	O : Innovation produit favorisant la continuité et la compétitivité de l'activité, garantissant un meilleur positionnement sur le marché, notamment grâce à la conformité réglementaire.	MOYEN				NON GRI
		Déchets		Les entreprises du Groupe produisent des déchets correctement gérés ; leur absence d'élimination peut avoir un impact sur les sols, l'eau et le climat.	 NÉGATIF ACTUEL	BAS	R : Sanctions potentielles en cas de gestion non conforme des déchets O : Vente des déchets de papier et de carton provenant des résidus de fabrication.	BAS				GRI 306

Tableau des impacts

[illegible]

Tableau des impacts

SOURCE	THÉMATIQUES	SOUS-THÉMATIQUE	SOUS-SOUS-THÉMATIQUE	IMPACTS	MATÉRIALITÉ DE L'IMPACT	NIVEAU	RISQUES OPPORTUNITÉS	NIVEAU DE MATÉRIALITÉ FINANCIÈRE	CHAÎNE DE VALEUR	HORIZON TEMPOREL	IMPLICATION DES PARTIES PRENANTES POUR LA DÉFINITION DES IRO	GRI
ESRS S4	Consommateurs et utilisateurs finals	Sécurité des consommateurs et des utilisateurs finals		Le Groupe produit de la vaisselle et des récipients alimentaires sûrs, conformes aux réglementations, rigoureusement testés, garantissant la qualité, la sécurité et une conservation optimale des aliments.	 POSITIF ACTUEL	ÉLEVÉ	R : Interruption possible de la continuité des activités à la suite d'incidents liés à la sécurité alimentaire, avec pour conséquence des coûts liés au retrait des lots et des sanctions, la perte de clients et de parts de marché, ainsi que des répercussions importantes sur la réputation de la marque. O : Renforcement de la confiance des consommateurs grâce à des normes élevées de qualité et de sécurité alimentaire, avec des avantages en matière de réputation, d'accès à de nouveaux marchés, de différenciation concurrentielle et de réduction des coûts grâce à des systèmes de prévention et de contrôle efficaces.	ÉLEVÉ ÉLEVÉ	Opérations propres : sécurité alimentaire et qualité certifiée des emballages En aval : protection de la santé et de la sécurité des consommateurs finals, étiquetage environnemental clair pour l'élimination	À court terme : sécurité alimentaire et étiquetage À moyen terme : sensibilisation croissante des consommateurs à la durabilité et à la transparence À long terme : évolution de la réglementation et des habitudes de consommation	• clients • fournisseurs • associations professionnelles • partenaires économiques et financiers	GRI 416 GRI 417
		Impacts liés à l'information des consommateurs et/ou des utilisateurs finals	utilisation du produit	Le Groupe garantit un étiquetage complet et transparent, en fournissant des indications pour une utilisation sûre et appropriée des produits, afin de protéger la qualité, la sécurité alimentaire et l'expérience du consommateur.	 POSITIF ACTUEL	ÉLEVÉ	R : Coûts liés aux sanctions pour les étiquettes non conformes aux exigences légales ou aux certifications. O : Communication des innovations produits afin d'accroître la compétitivité et le positionnement sur le marché.	BAS BAS				GRI 417
			Élimination du produit	Le Groupe garantit un étiquetage complet avec des indications sur l'élimination appropriée et la traçabilité des matériaux, favorisant ainsi le recyclage, la réduction des déchets et la transparence envers les consommateurs.	 POSITIF ACTUEL	ÉLEVÉ	R : Sanctions pour les étiquettes non conformes aux exigences légales ou aux certifications.	BAS				GRI 417
		Inclusion sociale des consommateurs et/ou des utilisateurs finals		NA				NA	NA	NA		
ESRS G1	Implication des organes de gouvernance			Le Conseil d'administration du Groupe est activement impliqué dans l'intégration des stratégies ESG dans les processus de l'entreprise, favorisant la transparence, la responsabilité et l'amélioration continue.	 POSITIF ACTUEL	ÉLEVÉ	R : Perte économique potentielle et difficultés d'accès aux financements verts en cas de stratégie d'entreprise dépourvue de vision ESG, avec des répercussions négatives en matière de réputation. O : Définition d'une stratégie résiliente qui améliore les performances économiques grâce à la durabilité, en favorisant les partenariats avec des marques de distribution responsables et en attirant et fidélisant les talents grâce à une gouvernance impliquée.	MOYEN MOYEN	En amont : approvisionnements responsables guidés par des principes éthiques Opérations propres : Code d'éthique, Modèle 231 En aval : transparence et responsabilité envers les clients et les parties prenantes	À court terme : conformité au Modèle 231 et aux codes d'éthique À moyen terme : activités de lobbying et transparence À court terme : conformité au Modèle 231 et aux codes d'éthique À moyen terme : activités de lobbying et transparence À long terme : culture d'entreprise et réputation consolidée	• employés • clients • fournisseurs • associations professionnelles • partenaires économiques et financiers	G2-12, 17
	Conduite des affaires	Politiques et pratiques		Le Groupe reconnaît l'importance de l'éthique et de la conduite des affaires, en adoptant des outils tels que le Modèle 231 et la certification SEDEX pour prévenir et gérer les impacts négatifs potentiels.	 POSITIF ACTUEL	ÉLEVÉ	R : Pertes financières importantes résultant de pratiques illégales et réduction des parts de marché avec risque de sanctions administratives et pénales pour pratiques illégales. O : Renforcement de la réputation et des relations au sein de la chaîne d'approvisionnement grâce à des pratiques éthiques et transparentes, avec des avantages en matière d'accès aux capitaux verts, d'avantage concurrentiel, d'attraction et de fidélisation des talents, ainsi que de réduction des risques juridiques et des sanctions.	ÉLEVÉ				G2-23-27 GRI 201 GRI 205
		Prévention et détection des cas de corruption						GRI 205				
			Pratiques de paiement						MOYEN			G2-23-27

Tableau des impacts

SOURCE	THÉMATIQUES	SOUS-THÉMATIQUE	SOUS-SOUS-THÉMATIQUE	IMPACTS	MATÉRIALITÉ DE L'IMPACT	NIVEAU	RISQUES OPPORTUNITÉS	NIVEAU DE MATÉRIALITÉ FINANCIÈRE	CHAÎNE DE VALEUR	HORIZON TEMPOREL	IMPLICATION DES PARTIES PRENANTES POUR LA DÉFINITION DES IRO	GRI
ESRS G1	Gestion des relations avec les fournisseurs			Les fournisseurs, en particulier ceux étant critiques et stratégiques pour les matières premières, jouent un rôle déterminant dans le développement des activités du Groupe.	 POSITIF ACTUEL	ÉLEVÉ	R : Non-conformité réglementaire ou éthique dans la chaîne d'approvisionnement, entraînant des dommages à la réputation, des interruptions opérationnelles, une augmentation des coûts de gestion et une éventuelle exclusion des appels d'offres ou des financements. O : Création d'une chaîne d'approvisionnement responsable et résiliente grâce à des critères ESG communs, avec renforcement des partenariats à long terme, accès aux marchés et aux financements, avantage concurrentiel par rapport aux concurrents et amélioration de la réputation de l'entreprise en tant qu'acteur durable et fiable.	ÉLEVÉ MOYEN	En amont : approvisionnements responsables guidés par des principes éthiques Opérations propres : Code d'éthique, Modèle 231 En aval : transparence et responsabilité envers les clients et les parties prenantes	À court terme : conformité au Modèle 231 et aux codes d'éthique À moyen terme : activités de lobbying et transparence À court terme : conformité au Modèle 231 et aux codes d'éthique À moyen terme : activités de lobbying et transparence À long terme : culture d'entreprise et réputation consolidée	• employés • clients • fournisseurs • associations professionnelles • partenaires économiques et financiers	GRI 204 GRI 308 GRI 414
	Activités de lobbying			Istituto Italiano Imballaggi, Unionplast (dont PROFOOD fait également partie), Federazione Gomma Plastica, Conai, Corepla, Comieco, Conlegno, Biorepack. FLO Europe est membre du MEDEF en France. Benders est membre de la Foodservice Packaging Association et de la Vending and Automated Retail Association, l'appartenance à ces organisations a un impact indirect mais significatif sur la réputation et la cohérence des stratégies ESG de FLO	 POSITIF ACTUEL	BAS	R : incohérence possible entre les positions associatives et les engagements ESG de FLO, avec des répercussions sur la réputation et la transparence. O : contribuer à l'évolution des politiques du secteur, renforcer sa crédibilité institutionnelle, accéder à des informations stratégiques et développer des réseaux utiles pour promouvoir l'innovation et l'économie circulaire.	BAS BAS				GRI 2-28
GRUPE FLO	Suivi et gestion de l'évolution des marchés pour réagir avec flexibilité et rapidité			Le Groupe surveille en permanence les réglementations, les marchés et la sensibilité des consommateurs, en orientant la recherche et le développement vers de nouveaux produits et projets innovants qui réduisent l'impact environnemental et élargissent l'offre.	 POSITIF ACTUEL	ÉLEVÉ	R : Perte de compétitivité et d'opportunités commerciales en raison d'une faible réactivité aux changements, avec des répercussions économiques, opérationnelles et réputationnelles possibles. O : Définition d'une stratégie résiliente grâce à la durabilité, en renouvelant le modèle économique et en améliorant les performances économiques.	ÉLEVÉ MOYEN	En amont : volatilité des coûts et disponibilité des matières premières recyclées/certifiées ; réglementations européennes sur les emballages qui modifient les exigences des fournisseurs Opérations propres : capacité de R&D et d'innovation pour des emballages durables ; flexibilité de production ; systèmes de suivi des tendances ESG, technologiques et réglementaires En aval : adaptation aux préférences des clients et des consommateurs ; entrée sur de nouveaux marchés durables ; renforcement des relations avec les distributeurs et les détaillants orientés ESG	À court terme : risque immédiat de perte de compétitivité en raison des changements réglementaires et des préférences des clients À moyen terme : investissements dans la R&D et l'innovation ; risque d'obsolescence technologique À long terme : résilience stratégique et avantage concurrentiel durable grâce à une gestion proactive des changements du marché	• employés • clients • fournisseurs • associations professionnelles • partenaires économiques et financiers	NON GRI

Double matérialité					
INSIDE OUT (IMPACT DE L'ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE SUR LES THÈMES ESG)	ÉLEVÉ		E5 : Utilisation du plastique, Évaluation du cycle de vie du produit S4 : Utilisation du produit, Élimination du produit	E5 : Plastique recyclé, plastique recyclé conversion au carton G1 : Implication des organes de gouvernance	E1 : Énergie, Atténuation du changement climatique, Adaptation au changement climatique S1 : Conditions de travail, Égalité de traitement et des chances entre les femmes et les hommes, Autres droits liés au travail S4 : Sécurité des consommateurs et des utilisateurs finals G1 : Conduite des affaires, Gestion des relations avec les fournisseurs, SPÉCIFIQUE : Suivi et gestion de l'évolution des marchés pour réagir avec souplesse et rapidité
	MOYEN		E2 : Microplastiques		S2 : Travailleurs de la chaîne de valeur
	BAS	E3 : Eau (prélèvement, rejet et consommation d'eau) E4 : Changement d'affectation des sols, eau, mer, Dégradation S3 : Impacts économiques, sociaux et culturels	E2 : Pollution de l'air, Pollution de l'eau, Pollution des sols, Pollution des organismes vivants et des ressources alimentaires, Substances préoccupantes E4 : Désertification G1 : Activités de lobbying E5 : Déchets		S1 : Autres droits liés au travail
	NON PERTINENT		BAS	MOYEN	ÉLEVÉ
	OUTSIDE IN (IMPACT DES THÈMES ESG SUR L'ENTREPRISE)				

La valeur de l'engagement des parties prenantes

Dans le cadre du développement d'un modèle d'entreprise durable, une attitude d'écoute, de collaboration et de respect à l'égard de toutes les parties prenantes est essentielle pour piloter les stratégies du Groupe et obtenir un succès économique durable. Cette approche visant à comprendre les attentes des parties prenantes internes et externes afin d'anticiper leurs intérêts est également mentionnée dans le Code de conduite éthique de chaque société du Groupe FLO.

L'implication des parties prenantes est une pratique établie de longue date dans les sociétés du Groupe : d'abord réalisée par le biais d'une simple information à sens unique, elle a ensuite évolué vers un processus de dialogue plus articulé, capable de générer de la valeur pour le Groupe et pour les différentes parties concernées.

Compte tenu de la pertinence de ce processus en matière de performance de durabilité, le Groupe a aussi renouvelé pour les deux prochaines années l'objectif d'améliorer la qualité et le niveau d'implication de ses parties prenantes, à travers une plus grande et meilleure identification de leurs attentes et une structuration plus définie des activités à mettre en place.

Les sociétés du Groupe sont membres de diverses associations professionnelles :

- » FLO est membre de UPI Parma, Unionplast, Confida, EVA, 360 food service, Conai et Corepla ;
- » ISAP est membre de Confindustria Verona, Istituto Italiano Imballaggi, Unionplast (dont PROFOOD est également membre), Federazione Gomma Plastica, Conai, Corepla, Comieco, Conlegno, Biorepack.
- » FLO Europe est membre du MEDEF en France.
- » Benders est membre de Foodservice Packaging Association et de The Vending and Automated Retail Association.



Parties prenantes significatives

Parties prenantes considérées comme les plus significatives pour la stratégie du Groupe et les modes d'implication relatifs définis pour chacune d'entre elles :

PARTIE PRENANTE	THÈMES IMPORTANTS	MÉTHODES ET FRÉQUENCE DE COMMUNICATION	OBJECTIFS/ ENGAGEMENTS
 PERSONNEL	• Identité et sentiment d'appartenance • Stabilité du contrat de travail • Communication • Formation et amélioration des compétences personnelles	• Activités de relation constantes avec les représentants syndicaux pour la définition des questions relatives aux partenaires sociaux avec le soutien des services des associations professionnelles • Plan de formation des employés • Projet de service de soutien psychologique pour les sites italiens	• Cours de développement des compétences personnelles pour la gestion des équipes • Définition d'une direction de groupe sur le plan des ressources humaines afin de mieux intégrer les processus et la gestion du personnel
 CHAÎNE D'AP-PROVISIONNE-MENT	• Continuité et développement de partenariats • Sélection selon un processus de qualification et d'évaluation des compétences • Communication transparente	• Contacts constants ayant pour but d'assurer la continuité des activités	• Création d'un outil unique de Groupe pour l'évaluation des fournisseurs, intégré aux évaluations éthiques, sociales et environnementales • Évaluation et mise en œuvre d'un logiciel dédié à l'amélioration de la communication avec les fournisseurs
 CLIENTS ET CONSOMMA-TEURS	• Enquête sur les attentes et les besoins des consommateurs • Approche conseil • Qualité et sécurité des produits • Commodité des produits • Communication transparente	• Profilage des clients via la gestion de la relation client et des contacts permanents pour évaluer les tendances du marché et la planification de la production	• Uniformiser la communication aux instances du Groupe • Mise en œuvre d'une plateforme du Groupe pour la gestion des plaintes

PARTIE PRENANTE	THÈMES IMPORTANTS	MÉTHODES ET FRÉQUENCE DE COMMUNICATION	OBJECTIFS/ ENGAGEMENTS
 COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE	• Transparence vis-à-vis du marché • Solidité et durabilité financière • Relation avec les établissements financiers • Gouvernance d'entreprise	• Contacts constants visant à partager les performances des entreprises du Groupe	• Maintien et amélioration des relations également en vue d'aligner les rapports de durabilité sur les exigences de la Directive sur la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises
 ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES	• Qualité et innovation de produit • Conformité à la réglementation européenne • Suivi de la représentation	• Contacts avec les différentes Associations pour approfondir la dynamique du marché • Participation à des événements et à des réunions	• Poursuite des activités de rapport
 INSTITUTIONS	• Respect des lois • Communication transparente • Gestion d'entreprise socialement responsable • Contributions et charges sociales	• Dialogue constant visant à établir de bonnes relations avec les différentes institutions de la région	• Poursuite de l'activité de rapport
 RELATIONS AVEC LES MÉDIAS	• Suivi du capital de réputation • Notes d'information sur les produits • Communication transparente envers le consommateur	• Dialogue avec les différents médias traditionnels et en ligne dans le but de faire connaître le Groupe FLO, d'informer les différents publics sur les activités du Groupe et les innovations en matière de produits. • Instaurer une relation transparente avec les différents publics	• Poursuite et amélioration de l'engagement sur les plateformes sociales • Poursuite et amélioration des relations avec les médias dans le cadre des activités hors ligne
 COMMUNAUTÉ LOCALE	• Soutien à des initiatives sportives et sociales • Collaborations avec les établissements scolaires	• Soutien à certaines associations sportives locales et du secteur tertiaire pour promouvoir leurs activités et leurs objectifs	• Analyse et définition d'une stratégie de promotion et de soutien à une cause au sein de la communauté locale



03

DÉFIS ET OPPORTUNITÉS POUR LE GROUPE FLO



Le Groupe FLO opère dans un secteur caractérisé par une attention croissante portée aux impacts environnementaux, sociaux et économiques générés tout au long de la chaîne de valeur. L'évolution de la réglementation européenne – en particulier la directive CSRD (directive sur la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises), qui impose aux entreprises l'obligation d'établir des rapports de durabilité selon des normes communes et comparables – ainsi que les normes ESRS, la sensibilité des consommateurs à l'égard des produits plus durables et l'intérêt du système financier pour les performances ESG des entreprises, sont autant de facteurs déterminants qui influencent les stratégies des entreprises.

Dans ce contexte, la durabilité n'est plus un élément accessoire, mais un levier concurrentiel et une condition préalable au dialogue avec les clients, les fournis-

seurs, les établissements financiers et les communautés locales. Pour le Groupe FLO, cela signifie intégrer la responsabilité environnementale et sociale dans les processus industriels, réduire les émissions et la consommation d'énergie, valoriser l'économie circulaire grâce au recyclage et à l'innovation dans les matériaux, garantir des conditions de travail sûres et inclusives et promouvoir la transparence dans la communication des performances.

Le positionnement du Groupe sur le marché de l'emballage et des produits de consommation exige une approche constante de l'innovation durable : l'analyse du cycle de vie des produits (ACV), la recherche de solutions davantage recyclables, le renforcement des relations avec les parties prenantes, qui considèrent la durabilité comme un facteur essentiel de qualité et de fiabilité.

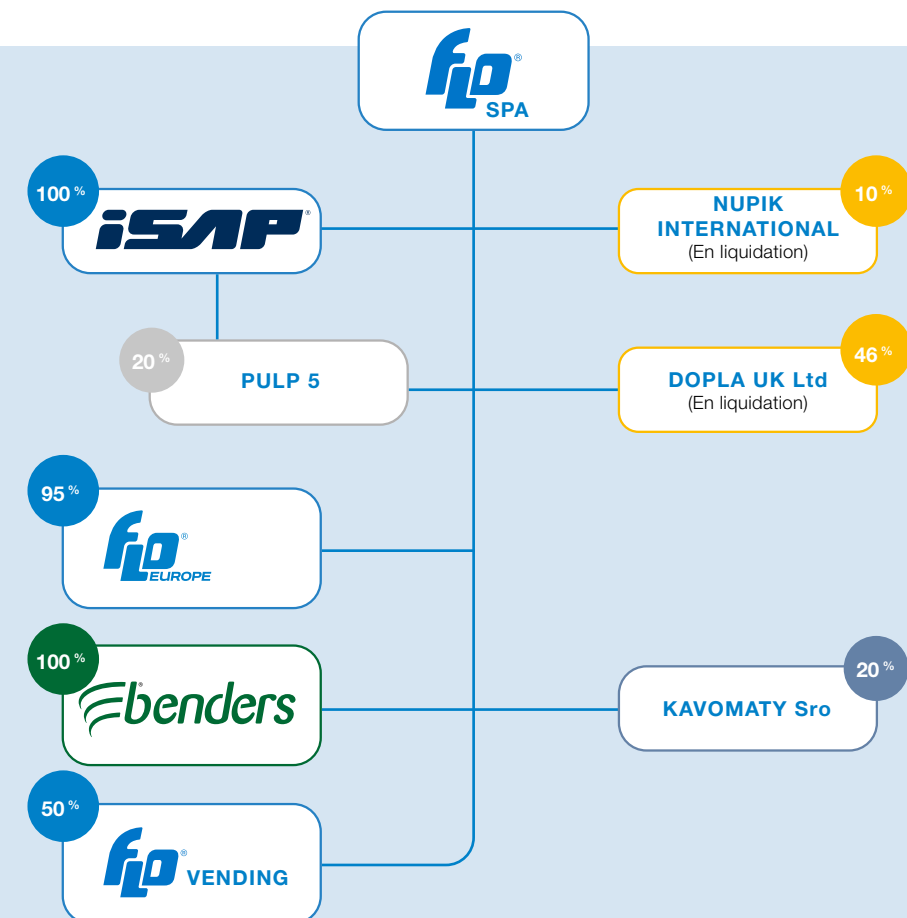
La Gouvernance

Le Groupe FLO est constitué de la société mère FLO S.p.A., d'ISAP PACKAGING S.p.A., de FLO Europe Sas et de F Bender Limited, ainsi que d'un certain nombre de participations minoritaires, comme le montre l'infographie ci-dessous qui indique les différents pourcentages.

Le Groupe est l'un des principaux acteurs européens dans la production et la distribution de vaisselle, de récipients alimentaires, de capsules de café et de gobelets pour la distribution automatique.

Un objectif atteint grâce à une gouvernance attentive aux exigences d'un marché qui

remet de plus en plus en question les produits en plastique jetables, cœur de métier historique de l'entreprise, et qui s'oriente de plus en plus vers l'utilisation de matières alternatives. Cela a impliqué l'ensemble du Groupe dans une réorientation de la production vers l'utilisation du papier et du carton, également guidée par la conscience et la conviction que seul un chemin d'innovation lié aux principes ESG, intégré dans la stratégie de l'entreprise, peut assurer un chemin de croissance durable, garantissant la solidité de l'entreprise à long terme.



Structure de la Gouvernance

La Gouvernance du Groupe FLO est dirigée par la société mère FLO S.p.A.

Ses principaux organes sont :

- » le **Conseil d'Administration** (CdA), qui exerce des fonctions de gestion ;
- » le **Collège des Commissaires aux comptes**, qui exerce des fonctions de contrôle ;
- » la **société de révision**, qui exerce des fonctions de contrôle et d'audit ;
- » l'**Organisme de Contrôle** (OdC).

NOMINATION ET SÉLECTION DU CDA

Bien qu'il n'existe pas de procédure écrite, mais seulement de bonnes pratiques, les critères actuellement utilisés par la maison-mère pour sélectionner les membres du CdA sont fondés sur la compétence, l'appartenance et l'indépendance, conformément au modèle d'entreprise de la Société. L'assemblée générale nomme le CdA et évalue sa gestion, avec le soutien du collège des commissaires aux comptes.

COMPOSITION ET FONCTIONS DU CDA

Le CdA de FLO est constitué, au moment de la publication du présent Bilan :

- » d'une **Présidente**, ne faisant pas partie de l'encadrement du Groupe FLO
- » d'un **Directeur général délégué**, ne faisant pas partie de l'encadrement du Groupe FLO
- » de **trois membre du CdA**, dont deux font également partie de l'encadrement du Groupe et garantissent la représentation de la direction et des employés, tandis que le troisième membre extérieur garantit l'indépendance de jugement de l'Organe de Gouvernance suprême ;

et reste en fonction pendant trois ans. La gestion des éventuels conflits d'intérêts au sein de la Gouvernance du Groupe est assurée par l'utilisation de la règle de l'abstention lors d'un vote, comme indiqué par le Code civil italien.

Le **Conseil d'Administration** de FLO, investi de tous les pouvoirs de gestion ordinaire et extraordinaire, administre toutes les sociétés du Groupe.

Le **CdA** définit les orientations stratégiques, les déclarations d'intention, les politiques et les objectifs de développement durable pour le Groupe et s'investit dans les activités de diligence raisonnable, dans l'examen et l'évaluation de l'efficacité des performances et dans l'engagement des parties prenantes pour les processus susmentionnés. Il est compétent sur les thèmes relatifs à la durabilité grâce au chemin parcouru ces dernières années, tant sur le plan des produits que sur celui des marchés, et est donc directement impliqué dans l'information en matière de durabilité. D'un point de vue économique et financier, il prépare les états financiers et les soumet à l'approbation des associés.

L'**Organe de Gouvernance** décide et cautionne par acte notarié les procurations qui établissent les mandats et les responsabilités des cadres supérieurs et intermédiaires dans la gestion des impacts. En règle générale, même s'il n'existe pas de règlement écrit, aucun mandat n'est accordé qui soit en conflit avec la fonction.

Le **Directeur Général** convoque le Groupe de direction au moins une fois par mois afin d'examiner l'avancement des activités, les objectifs à atteindre et de partager l'élaboration du plan d'affaires.

ÉVALUATION DES PERFORMANCES

L'évaluation des performances se déroule en deux phases distinctes :

- » Le CdA évalue les performances stratégiques et économiques du Groupe ;
- » L'Assemblée évalue les performances du CdA avec l'aide du Collège des commissaires aux comptes. Au cours de la période triennale 2022-2024, aucune évaluation négative du fonctionnement de l'Organe de Gouvernance (CdA) n'a été exprimée par l'assemblée des associés.

POLITIQUES DE RÉMUNÉRATION

Les politiques de rémunération sont définies en deux étapes impliquant différents organes :

- » L'Assemblée des Associés définit le plafond des rémunérations,
- » le CdA approuve leur répartition en fonction des mandats attribués.

COLLÈGE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

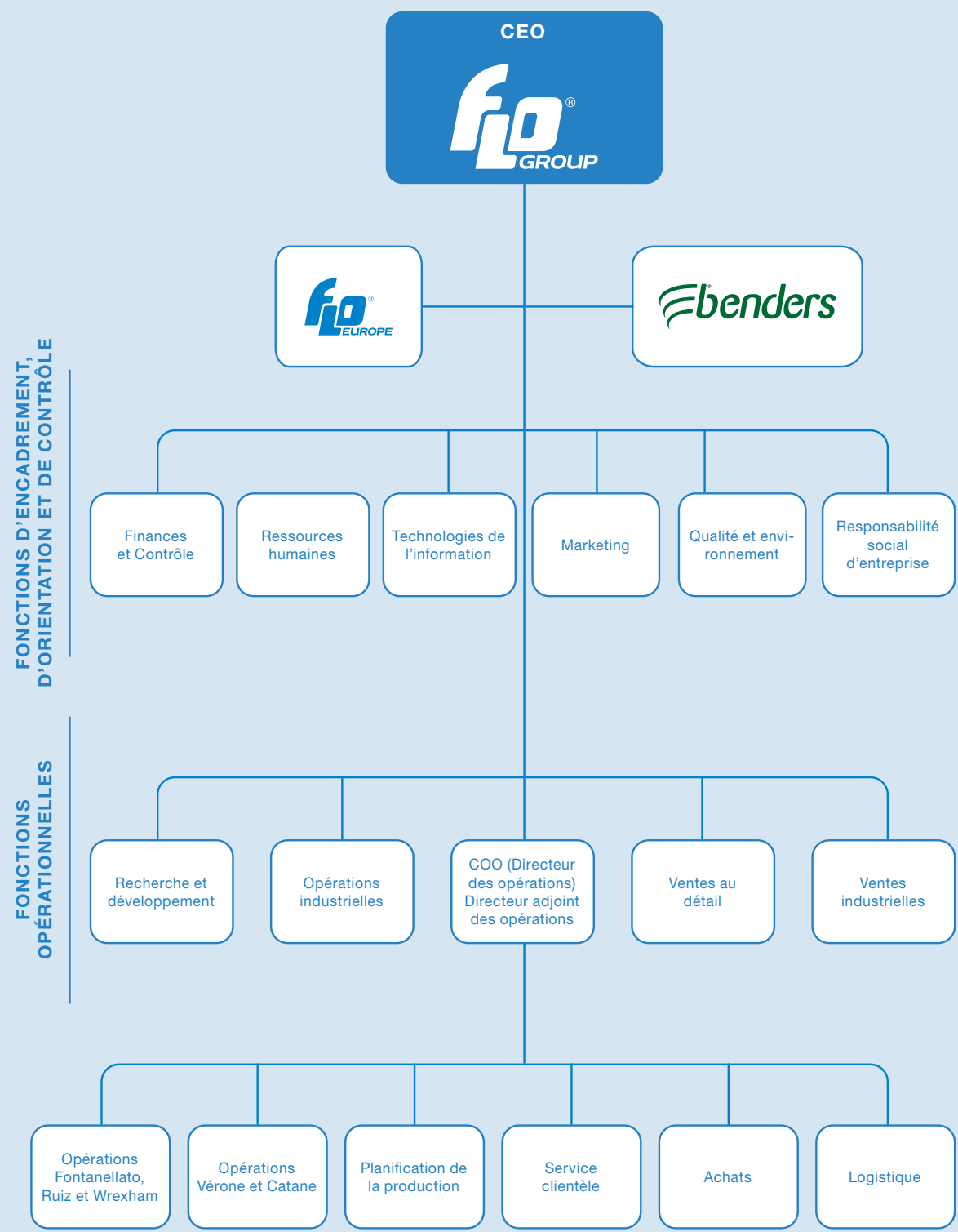
Le Collège des Commissaires aux comptes de FLO, qui a pour mission de veiller au respect de la loi et des statuts, à l'observation des principes de bonne administration et notamment à l'adéquation de la forme organisationnelle, administrative et comptable adoptée par la société, est composé de 3 membres titulaires et de 2 suppléants. Sur le plan comptable, les états financiers du Groupe FLO sont des états financiers consolidés certifiés par un cabinet d'audit de premier plan.

LIGNES DIRECTRICES POUR LES SOCIÉTÉS DU GROUPE

- » Composition des organes sociaux avec la participation de personnalités occupant des rôles importants dans l'organigramme du Groupe, éventuellement enrichie par des professionnels locaux
- » Partage de politiques communes en matière d'états financiers avec la Société mère et soumission de tous les états financiers à des procédures d'audit (PWC pour FLO, ISAP et FLO EU et Grand Thornton pour Benders).
- » Approbation par le CdA de la Société mère des budgets des différentes sociétés du Groupe.



Organigramme fonctionnel



CdA des entreprises du Groupe

	FLO	ISAP	BENDERS	FLO EU
FEMMES	2 > 50	1 > 50	1 > 50	1 > 50
HOMMES	3* > 50	4 > 50	3 > 50	4 > 50

* dont un externe à l'entreprise

Une approche structurée de la gestion des risques

Le Groupe FLO accorde une importance stratégique à la gestion des risques, qu'il considère comme partie intégrante de son modèle de gouvernance et comme un outil fondamental pour garantir la continuité, la solidité et la durabilité de ses activités. L'organe de gouvernance a la responsabilité ultime du contrôle et du suivi, tant au niveau de la définition des stratégies et des politiques que des processus de diligence raisonnable et de la gestion des relations avec les parties prenantes.

Le système de contrôle interne est structuré de manière à couvrir différents types de risques, notamment :

» les risques stratégiques, liés à l'évolution du marché et à la dynamique concurrentielle ;

- » les risques opérationnels, liés à l'efficacité des processus de production et de logistique ;
- » les risques de conformité et réglementaires, liés au respect des dispositions en vigueur en matière de sécurité, d'environnement, de fiscalité et de commerce international ;
- » les risques ESG, liés aux impacts environnementaux, sociaux, aux droits de l'homme et à la gouvernance ;
- » les risques financiers, qui comprennent l'exposition aux variables macroéconomiques, l'accès au crédit et la gestion des liquidités.

Pour soutenir cette démarche, le Groupe FLO a développé un large éventail de certifications de processus et de produits (telles que ISO 9001, ISO 14001, ISO 45001, BRC, PEFC), qui contribuent à structurer et à systématiser la gestion des risques, tout en garantissant une amélioration continue.

Au cours de l'année 2024, l'analyse de la double matérialité et des IRO (Impacts, Risques et Opportunités) a permis de se concentrer davantage sur les aspects de risque les plus importants, en les mettant en relation avec les impacts économiques et financiers potentiels. Cet exercice a per-

mis de renforcer la capacité du Groupe à identifier à l'avance les éventuels points critiques et à élaborer des plans d'atténuation et d'adaptation cohérents avec les priorités stratégiques et industrielles.

Enfin, la gestion des risques s'appuie sur un modèle de gouvernance participatif : outre l'implication directe du Directeur général, qui convoque chaque mois les services de l'entreprise pour suivre l'évolution et le développement du plan industriel, des réunions interservices entre la direction et les cadres supérieurs sont prévues afin de garantir un suivi constant et partagé.

Éthique et intégrité commerciale, une vision partagée

Le Groupe poursuit son processus d'intégration et d'harmonisation des approches organisationnelles des différentes entreprises qui le composent et des pratiques connexes, en conservant comme fondements solides de son activité des valeurs incontournables telles que l'intégrité, l'honnêteté et la conduite éthique. Ces piliers guident l'action envers toutes les parties prenantes, du périmètre interne, constitué des employés et des collaborateurs, au périmètre externe, qui comprend les clients, les fournisseurs, les institutions, les communautés, le territoire et l'environnement. L'alignement des différentes entreprises sur un modèle unique et commun reste un objectif prioritaire, auquel sont liés certains des objectifs d'amélioration que le Groupe s'est fixés. Cette même considération s'applique également à l'existence et à l'application des différentes politiques d'entreprise.

La promotion des valeurs d'éthique et d'intégrité passe par deux outils clés : le Modèle organisationnel 231 et le Statut de la Personne, déjà adoptés par les deux entreprises italiennes FLO et ISAP. Dans les deux cas, le Modèle 231 prévoit un Organisme de Contrôle composé de trois membres, qui se réunit à intervalles réguliers pour contrôler la rectitude et la conformité des comportements de l'entreprise. En matière d'éthique, l'Organisme intervient notamment dans la gestion des conflits d'intérêts potentiels et dans le contrôle des négociations commerciales, afin de garantir le respect des principes de lutte contre la corruption et de prévention des pratiques anticoncurrentielles. L'élément central du Modèle 231, pour les deux Entreprises, est le Code d'éthique, qui définit un périmètre visant à garantir la durabilité et la crédibilité de l'Organisation,

en sachant que les actions quotidiennes influencent directement la réputation de l'ensemble du Groupe. Le Code définit également les modalités de signalement d'éventuels comportements incorrects, afin qu'ils puissent être analysés et corrigés. Il constitue en outre un outil fondamental du système de prévention des délits adopté par FLO et ISAP.

Les éventuelles criticités apparues au cours des activités sont relevées et gérées par la direction. Dans les cas les plus graves, la question peut être soumise au Conseil d'Administration et au Collège des commissaires aux comptes, qui l'évaluent en fonction de la nature et de l'ampleur du problème, avant de la transmettre à l'Organisme de Contrôle. Pour signaler d'éventuels manquements, le Groupe met à disposition une adresse électronique dédiée aux signalements anonymes dans les différents sièges de l'entreprise et dispose d'un système d'alerte professionnelle, afin de garantir la transparence et la légalité.

Pour les entités du Groupe opérant en dehors de l'Italie, F Benders, dont le siège est au Royaume-Uni, est certifiée depuis plusieurs années selon la norme internationale appelée les 4 Piliers de SMETA et la certification SEDEX, qui garantit le respect d'exigences élevées en matière de conditions de travail, de santé et de sécurité, d'environnement et d'éthique. Conformément à cette démarche et dans le but de promouvoir une approche commune au niveau européen, FLO EU a également passé avec succès l'audit 4 Piliers* de SMETA en 2025 et FLO a entrepris le même processus de certification, consolidant ainsi l'engagement du Groupe en faveur d'une gestion toujours plus responsable et durable tout au long de la chaîne de valeur.

* Pour plus de détails sur la norme 4 Piliers Smeta et la certification Sedex : www.sedexglobal.com



Une responsabilité économique tournée vers l'avenir

Le Groupe FLO, qui s'est toujours caractérisé par une Gouvernance cohérente et transparente, est en mesure de maintenir un partage constant des objectifs, des actions et des résultats avec ses principales parties prenantes.

Les stratégies ont été inspirées au fil du temps par le désir d'améliorer les performances économiques tout en restant fermement présents sur leurs marchés respectifs, de renforcer constamment les relations avec les clients et de concevoir des partenariats technologiques solides avec les collaborateurs et les fournisseurs, tout en maintenant une attention constante aux impacts environnementaux, comme le montre également l'analyse de matérialité.

En outre, le Groupe FLO a toujours cru fermement à l'investissement dans la recherche et l'innovation afin de maintenir des normes élevées en matière de qualité des produits et des services, tel que décrit en détail au chapitre 4.

Cette édition du Bilan de durabilité inclut les données économiques des états financiers consolidés au 31 décembre 2024, qui ont déjà été contrôlées par un cabinet d'audit de premier plan, dont la lettre de certification se trouve dans les annexes de ce document. La valeur économique générée représente la richesse produite par le Groupe FLO, sous différentes formes, tandis que la valeur économique distribuée illustre la manière dont elle est redistribuée aux parties prenantes. Comme le montrent les infographies ci-dessous, la rémunération des différentes parties prenantes prend en compte les travailleurs (reconnaissance des salaires, des traitements et des indemnités de fin de contrat

de travail, cotisations de sécurité sociale et charges sociales), les investisseurs (commissions et frais d'intérêts), la chaîne d'approvisionnement (matières premières, autres matières, travail sous-traité et services) et l'administration publique (intégralité des impôts payés).

L'analyse des données économiques montre une tendance inverse en 2024 par rapport à 2023 :

- » La valeur économique générée par le Groupe FLO est inférieure à celle de 2023 en raison de la baisse des volumes de vente, en particulier dans le secteur de la grande distribution ; tandis que
- » Le coût des matières a diminué, confirmant la capacité à atteindre une marge sur coûts variable croissante grâce aussi au maintien des prix de vente et à la capacité d'innover la gamme de produits ;
- » En revanche, les frais de personnel ont augmenté en raison d'un effet inflationniste et d'une hausse des salaires définis par les contrats d'apprentissage de premier et de deuxième niveau.

En ce qui concerne les crédits d'impôt, la valeur 2023 se réfère au financement, des entreprises à forte consommation d'énergie, décaissé au cours des quatre premiers mois.

Données des États financiers consolidés du Groupe FLO

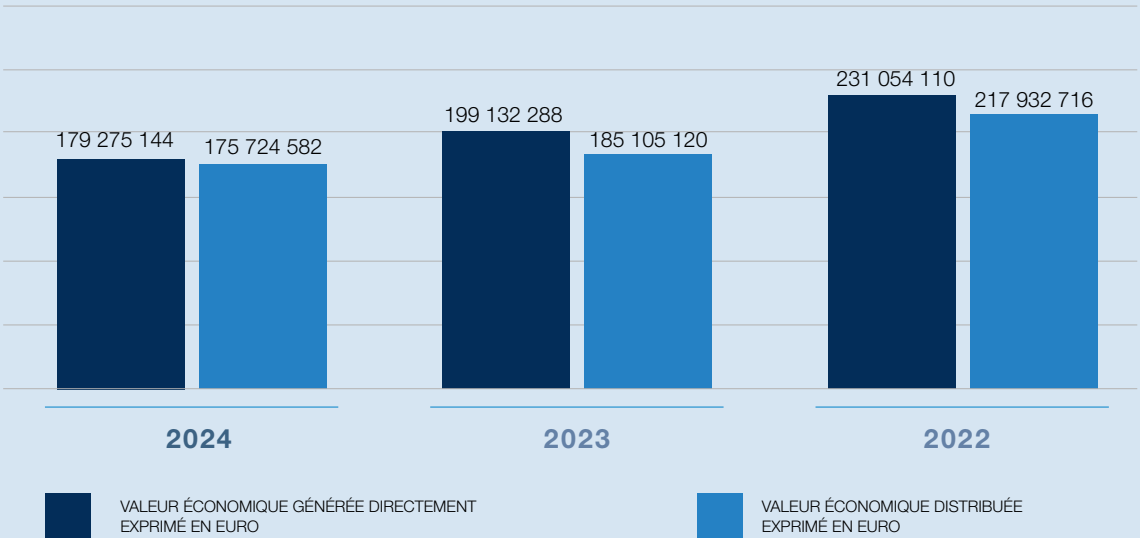
	2024	2023	2022
	€	€	€
VALEUR ÉCONOMIQUE DIRECTEMENT GÉNÉRÉE	179 275 144,03	199 132 288,00*	231 054 110,00
VALEUR ÉCONOMIQUE DISTRIBUÉE	175 724 582,00	185 105 120,00	217 932 716,00
COÛTS D'EXPLOITATION	131 256 479,00	141 286 745,00	182 352 041,00
RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL	39 108 889,12	38 341 778,00*	33 578 652,00
RÉMUNÉRATION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE	869 743,00	716 828,00	973 569,00
INVESTISSEURS / FOURNISSEURS DE CAPITALUX	4 458 833,00	4 759 769,00	2 975 592,00
INVESTISSEMENTS DANS LA COMMUNAUTÉ	30 637,55	10 000**	-
EBITDA	12 337 798,51	16 768 143,00	10 085 000,00
FONDS PROPRES	33 020 449,09	28 419 152,00	32 295 219,00
SITUATION FINANCIÈRE NETTE	71 074 900,00	79 240 890,00	87 771 000,00
VALEUR ÉCONOMIQUE RETENUE	3 550 562,03	17 820 076,00	13 121 394,00

* les coûts de rémunération du personnel ont été reclassés au niveau des états financiers consolidés, ils sont donc différents de ceux indiqués l'année dernière.

** donnée économique non présente dans le Budget civil mais résultant d'une valorisation de la distribution gratuite des produits finis à la communauté locale.

allègements fiscaux et crédits d'impôts	501 923,65	1 295 107,30	3 697 892,33
subventions	-	-	-
subventions à l'investissement ou à la recherche et au développement et autres subventions pertinentes	-	-	-
primes	-	-	-
suspension du paiement des royalties	-	-	-
aide financière accordée par les agences de crédit à l'exportation (ECA)	-	-	-
incitations financières	-	-	-
autres avantages financiers reçus ou à recevoir par tout gouvernement pour une opération quelconque	-	-	-

Données des États financiers consolidés du Groupe FLO



La chaîne d’approvisionnement

Le Groupe FLO entretient une relation de confiance permanente avec sa chaîne d’approvisionnement. Les fournisseurs sont sélectionnés sur la base de leurs compétences techniques, de leur compétitivité économique, de leur solidité et de leur réputation. Définir une filière durable signifie pour le Groupe FLO d’être de plus en plus fort en matière de sécurité, de traçabilité et de certification, afin de créer cette valeur qui parviendra au consommateur final. En revanche, l’approche est différente en ce qui concerne le secteur stratégique des matières premières. Dans ce contexte et afin d’assurer la continuité des activités, le Groupe FLO doit nécessairement s’orienter sur les marchés où la matière est présente.

En 2024, le Groupe a investi plus de 76 millions d’euros* dans les matières premières, dont près de 41 % ont été versés à des entreprises situées dans les mêmes pays que les entreprises du Groupe FLO. Dans la mesure du possible, le Groupe FLO choisit des fournisseurs locaux, à la fois pour des questions d’impact sur l’environnement et par choix conscient de construire une filière d’achats courte. (c’est-à-dire à l’échelon national). Cette stratégie s’applique à la fois aux emballages primaires et secondaires, pour lesquels il a dépensé plus de 7 millions d’euros* en 2024.

* Y compris les achats interentreprises

En outre, afin de construire et de maintenir un partenariat profitable avec le fournisseur, des visites commerciales périodiques sont effectuées. De plus, les fournisseurs stratégiques sont invités à remplir un questionnaire d’homologation, complété en 2023 par des paramètres permettant d’évaluer leur approche des questions éthiques, sociales et environnementales. Chaque section du questionnaire, y compris celle consacrée aux thèmes de durabilité, est soigneusement

pondérée, et les réponses des fournisseurs sont ensuite traduites en un score global qui détermine clairement leur qualification. En 2024, 100 % des nouveaux fournisseurs stratégiques critiques ont été évalués selon des critères environnementaux et sociaux. L’objectif 2025 à cet égard, également dans une optique de diligence raisonnable en matière de durabilité tout au long de la chaîne d’approvisionnement, est décrit à la page 26.





04

QUALITÉ, SÉCURITÉ ET INNOVATION AU CŒUR DU PRODUIT



De l'emballage à la table : le rôle stratégique de l'emballage alimentaire va bien au-delà de la simple contenance des produits. Protection, transport, commercialisation ne sont que quelques-unes des fonctions de l'emballage alimentaire qui, grâce à sa polyvalence et à sa fonctionnalité, est également un allié fondamental pour garantir la sécurité et l'hygiène des aliments, prolonger la durée de conservation et minimiser les déchets.

En effet, l'emballage permet de conserver le produit contenu, en particulier dans le cas

des aliments frais et, grâce aux différents systèmes d'emballage qui peuvent être appliqués, de ralentir les processus physiologiques de détérioration et d'altération, augmentant ainsi sa durée en rayon.

L'emballage alimentaire est donc un véritable allié stratégique dans la lutte contre le gaspillage alimentaire et pour garantir un accès sûr et hygiénique à la nourriture, contribuant ainsi à la réalisation d'au moins deux des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'Agenda 2030 des Nations Unies.



Grâce à sa capacité à prévenir le gaspillage et la détérioration des aliments tout au long de la chaîne de distribution, l'emballage garantit que les aliments parviennent aux consommateurs en toute sécurité et dans de bonnes conditions d'hygiène dans le monde entier, contribuant ainsi à l'Objectif 2, qui vise à éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable. En outre, l'emballage alimentaire est indirectement lié à l'Objectif 6, qui porte sur la garantie d'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et l'assurance d'une gestion durable des ressources en eau.

L'emballage joue un rôle essentiel dans l'avenir durable de notre planète et dans la vie quotidienne de milliards de personnes dans le monde, car il rend la nourriture et les produits de première nécessité disponibles et plus accessibles, garantit l'hygiène et la sécurité alimentaire, prévient les pertes et les déchets et continue à favoriser le progrès social et économique dans le monde entier.





DÉFIS POUR LE SYSTÈME ALIMENTAIRE

AUGMENTATION DES PRIX DES DENRÉES ALIMENTAIRES

L'augmentation des prix des denrées alimentaires est le résultat de phénomènes météorologiques extrêmes, de l'instabilité économique et de conflits qui compromettent la disponibilité des denrées alimentaires.

CONTAMINATION DES ALIMENTS ET MALADIES D'ORIGINE ALIMENTAIRE

Selon les estimations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS, 2015), environ 600 millions de cas de maladies d'origine alimentaire sont recensés chaque année dans le monde. La contamination croisée, reconnue comme l'une des principales causes de ces maladies, préoccupe depuis longtemps les agences et les autorités chargées de la sécurité alimentaire

GASPILLAGES ALIMENTAIRES

Environ un tiers de la nourriture produite est gaspillée, ce qui correspond à 10 % des émissions mondiales de CO₂. (Programme des Nations unies pour l'environnement, 2021). Ce gaspillage, en augmentant la demande de terres agricoles, contribue également à la crise actuelle de la biodiversité et à la déforestation.



CONTRIBUTION DE L'EMBALLAGE ALIMENTAIRE

L'EMBALLAGE FAVORISE LA DISPONIBILITÉ ET L'ACCESSIBILITÉ ÉCONOMIQUE

D'une part, il garantit une chaîne d'approvisionnement fiable de la ferme à la table, rendant ainsi les aliments plus accessibles et plus abordables. (Marsh K. & Bugushu B., 2007) D'autre part, elle prolonge la durée de conservation des aliments, ce qui contribue à réduire le gaspillage alimentaire et à soutenir les consommateurs pendant les périodes d'inflation des prix.

LES SYSTÈMES D'EMBALLAGE À USAGE UNIQUE RÉDUISENT LE RISQUE DE CONTAMINATION CROISÉE

Les systèmes à usage unique, plus simples que les systèmes réutilisables, réduisent le risque de contamination croisée. Cette dernière est un risque plus important dans les systèmes réutilisables en raison des multiples étapes de nettoyage, d'assainissement, de stockage et de transport. (Ramboll, 2022).

IMPACT POSITIF SUR LES ÉMISSIONS DE CO₂

La réduction du gaspillage alimentaire est cruciale d'un point de vue climatique. Seulement 5 % environ des émissions de CO₂ des aliments emballés sont imputables à l'emballage, alors que 80 % des émissions proviennent de la production alimentaire. (Poore, J. & Nemecek, T., 2018).

Le Groupe FLO considère qu'il est de son devoir d'offrir tout cela de manière responsable : c'est pourquoi il s'efforce chaque jour de contribuer à la sécurité alimentaire des produits qui arrivent chez les consommateurs, tout en promouvant la qualité et l'innovation visant la durabilité et l'économie circulaire.

Le Groupe a une approche de la qualité et de la sécurité alimentaire qui va au-delà de ce qui est prescrit par la réglementation et interprète les exigences du législateur à travers ses propres choix organisationnels, établis au fil du temps par l'obtention de diverses certifications.

Les produits du Groupe sont conçus et développés avec l'utilisation de technologies avancées pour assurer une sécurité maximale aux clients et garantir le respect de normes de qualité strictes : une approche systématique garantie par l'analyse des risques de sécurité alimentaire conformément au Codex Alimentarius - H.A.C.C.P. et la mise en œuvre de systèmes de management de la qualité certifiés par une tierce partie conformément à la norme ISO 9001:2015 et à la norme mondiale BRC pour les emballages et les matériaux d'emballage.

Un système de traçabilité de la chaîne de production, un système d'étiquetage au service du consommateur, un vaste plan d'analyse et une équipe de professionnels

sont les bases solides sur lesquelles reposent la qualité et la sécurité alimentaire du Groupe FLO.

L'engagement en faveur de la sécurité et de la qualité s'étend à l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, de la matière première au consommateur final.

Des contrôles visant à garantir la sécurité alimentaire sont effectués tout au long de la filière, conformément à la législation en vigueur dans les pays où le Groupe opère. De même, les Sociétés du Groupe elles-mêmes sont régulièrement auditées sur les questions de qualité et de sécurité alimentaire par leurs clients, les organismes de certification et les autorités compétentes : le secteur MOCA (Matériaux et Objets en Contact avec les Aliments) est en effet surveillé en permanence par les autorités de contrôle, par le biais d'échantillonnages d'objets visant à vérifier que les bonnes pratiques de fabrication établies par les différentes réglementations sont effectivement adoptées par les différents fabricants.

Au cours de la période examinée, aucun incident de non-conformité n'a été détecté en ce qui concerne la sécurité alimentaire des produits, l'étiquetage et les communications de marketing.

L'Exploitant, ou Opérateur économique tel que défini dans le Règlement 1935/2004/CE, art. 2, alinéa 2, lettre d), représente la personne physique ou morale chargé de garantir le respect des prescriptions du présent règlement dans l'entreprise qu'elles contrôlent.



UN SYSTÈME DE TRAÇABILITÉ DE LA FILIÈRE



Dans chacune des Entreprises du Groupe FLO, le système de la traçabilité de la chaîne de production est complet, et prend en compte toutes les matières premières et les composants utilisés dans la production des articles. Afin de garantir la sécurité des produits, des simulations de retraits et/ou de rappels sont effectuées au moins une fois par an pour vérifier l'efficacité et l'efficience du système de traçabilité

UN SYSTÈME D'ÉTIQUETAGE AU SERVICE DU CONSOMMATEUR :



Le Groupe fournit aux consommateurs des informations claires et transparentes, conformes aux réglementations de l'Union européenne, afin d'identifier les produits et de garantir leur utilisation correcte et sûre. Ces informations incluent des indications sur l'aptitude au contact avec différents types d'aliments, sur les températures d'utilisation et sur la manière correcte de l'éliminer, en utilisant les codes de recyclage, afin de promouvoir activement la sensibilisation à l'importance du recyclage et de l'utilisation responsable des matières, en encourageant les consommateurs à faire des choix éclairés et durables.

UN PLAN D'ANALYSE ÉTENDU AUX ESSAIS ET AUX ANALYSES CHIMIQUES, PHYSIQUES ET MICROBIOLOGIQUES :



Tous les articles, qu'ils soient fabriqués ou achetés, sont soumis aux contrôles prévus par la loi, mais aussi à des contrôles supplémentaires visant à garantir ultérieurement la qualité du produit fini. Les essais nécessaires sont effectués pour garantir l'adéquation alimentaire et technologique des produits, et les paramètres sont contrôlés périodiquement pour surveiller toute contamination microbologique. En outre, lorsque cela s'avère nécessaire pour le type de produit, des contrôles hors ligne sont effectués pour en vérifier les spécifications dimensionnelles ou les propriétés mécaniques.

UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS DU SECTEUR :



Dans le domaine de la sécurité des produits, toujours dans le but de protéger le consommateur final, une équipe d'Exploitants opère au sein du Groupe FLO pour assurer à la fois l'analyse de la conformité des produits au contact alimentaire et la composition correcte des matières dans le développement de nouveaux produits. En 2024, l'équipe d'Exploitants au sein du Groupe FLO se compose de sept personnes situées sur les sites italiens, régulièrement enregistrées auprès de l'AIBO-FCE, l'Association italienne des Exploitants - Spécialistes des matériaux entrant en contact avec les aliments.

Innovation et durabilité : des emballages pour une économie circulaire

La transition vers une économie circulaire est nécessaire pour protéger l'environnement en réduisant la consommation de ressources naturelles, les émissions de gaz à effet de serre et les déchets.

En novembre 2022, la Commission européenne a proposé de nouvelles règles en matière d'emballage, notamment une conception améliorée, un étiquetage clair et des incitations à la réutilisation et au recyclage.

La proposition prévoit également une transition vers des plastiques biosourcés, biodégradables et compostables.

Dans le cadre de sa stratégie de durabilité, le Groupe FLO est à l'avant-garde de la transition vers une économie circulaire et neutre en carbone. Le Groupe oriente la conception de ses produits vers la recyclabilité, la compostabilité ou la réutilisation, en s'efforçant de minimiser l'impact environnemental tout au long de la chaîne de valeur.

Les impacts environnementaux des Entreprises du Groupe FLO proviennent principalement du cycle de vie des produits, de l'acquisition des matières premières, de l'utilisation des ressources, de la production à la gestion de la fin de vie. Par conséquent, le développement de solutions d'emballage durables et les actions visant à boucler la boucle sont d'une importance capitale pour atténuer l'impact environnemental global du Groupe.

Pour relever ces défis, le Groupe adopte une approche basée sur la responsabilité du producteur, qui oriente la conception, l'approvisionnement en matières, les opérations et les interactions avec les parties prenantes tout au long de la chaîne de valeur. Cette approche holistique prend en compte

l'ensemble du cycle de vie du produit et implique toutes les différentes fonctions de l'entreprise, ainsi que leurs liens avec les parties prenantes externes.

L'innovation au sein du Groupe FLO repose sur trois principes fondamentaux :

- 1. Valorisation des avantages que l'emballage apporte et atténuation simultanée des impacts environnementaux :**
le Groupe FLO s'engage à réduire les impacts environnementaux de ses produits, sans oublier le rôle incontournable des emballages et la nécessité de valoriser la qualité des matières utilisées dans la post-consommation, en particulier les matériaux polymères, en tant que deuxième matière première, afin d'accélérer leur circularité.
- 2. Conception des emballages selon les exigences des clients et approche conseil :**
les produits FLO sont conçus en collaboration avec les clients pour fournir la fonctionnalité requise, grâce à l'étude de la conception et des matières les plus appropriées pour une utilisation plus efficace des ressources.
- 3. Amélioration continue et investissement dans des solutions durables :**
le Groupe FLO suit en permanence les évolutions réglementaires aux niveaux européen et national afin d'anticiper les demandes du législateur et de guider la transition vers une économie circulaire.

Domaines d'action pour assurer la Circularité :



ÉCOCONCEPTION ET ACV : PAS SEULEMENT LES ÉMISSIONS DE CO₂

Le terme écoconception fait référence à la conception multidisciplinaire d'un produit, dont l'objectif est de remplir les fonctions principales du produit tout en assurant le respect de l'environnement, en le considérant comme une partie intégrante de l'écosystème et en envisageant ses interactions, tant positives que négatives, avec la biosphère et la technosphère. L'un des principaux outils de l'éco-conception est l'analyse du cycle de vie (ACV), une méthode utilisée pour évaluer l'impact environnemental d'un produit tout au long de son cycle de vie, qui permet de comprendre en détail les aspects environnementaux critiques des processus examinés et d'élaborer des projets qui intègrent les objectifs de durabilité dans la logique de production, tout en constituant la base de diverses formes de communication environnementale, telles que l'empreinte carbone, l'empreinte sur l'eau et les déclarations environnementales de produits (EPD). Pour le Groupe FLO, l'analyse du cycle de vie est également un outil stratégique pour les décisions prises par l'entreprise et les stratégies de marketing, car elle lui permet d'identifier les facteurs environnementaux les plus pertinents dans le cycle de vie de ses produits et d'évaluer et de comparer différents choix de conception d'un point de vue environnemental, en suivant la perspective de l'écoconception. C'est pourquoi, ces dernières années, le Groupe a investi considérablement dans ce domaine, en encourageant la formation d'experts en ACV et le développement d'études d'ACV internes. L'objectif est de systématiser le processus et d'élaborer des études afin de répondre rapidement aux besoins du marché. Actuellement, le Groupe FLO dispose d'une déclaration environnementale de produit (EPD) pour une famille de pots de yaourt de 125 g en PS blanc, publiée en 2020 et révisée en 2024 par un organisme tiers afin de confirmer l'exactitude des données rapportées.

Les étapes importantes pour la durabilité dans l'Union européenne

2015 PAQUET ÉCONOMIE CIRCULAIRE
Plan d'action et propositions législatives pour l'économie circulaire : 54 actions divisées en domaines prioritaires, dont la fabrication, la gestion des déchets, les plastiques, les déchets alimentaires et l'innovation.
Paquet Déchets mai 2018 : Publication des nouvelles directives, dont la nouvelle directive sur les déchets et la nouvelle directive sur les emballages



2019 EU GREEN DEAL
Plan de transition écologique de l'UE : Ensemble de stratégies et de plans d'action adoptés par la Commission européenne pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de 55 % d'ici à 2030 et atteindre la neutralité climatique d'ici à 2050.



SUPD
En vigueur depuis le 1^{er} janvier 2021. La Commission européenne propose une directive visant à réduire l'utilisation d'emballages plastiques à usage unique ; la SUPD prévoit des interdictions et des restrictions sur les produits contenant des matières plastiques.



2022 PPWR
La Commission européenne présente une proposition de règlement visant à limiter l'utilisation des emballages à usage unique et leurs déchets. Les solutions recyclables, compostables ou réutilisables sont privilégiées. Il sera approuvé en avril 2024.



2024 DIRECTIVE-CADRE SUR LES DÉCHETS
Les municipalités de l'Union européenne mettent en place des systèmes de collecte séparée pour les déchets organiques ou biodégradables ; D'ici décembre 2023, les déchets biodégradables doivent être soit séparés et recyclés à la source, soit collectés séparément et non mélangés à d'autres types de déchets.



L'approche multi-matériaux : notre choix stratégique

Directive européenne SUP, hypothèse d’une éventuelle taxe sur le plastique, marquage obligatoire des produits en plastique, PPWR, nouvelles réglementations plus strictes sur les emballages : le Groupe s’est montré attentif à l’évolution des réglementations environnementales et aux demandes du marché, de plus en plus sensible aux questions environnementales, en s’engageant, en amont des demandes du législateur, dans un parcours structuré de diversification de sa production, toujours en phase avec les nouvelles technologies et les nouvelles matières disponibles.

C’est un parcours qui a commencé en 2010, avec des investissements dans de nouvelles machines, l’acquisition de savoir-faire et la formation du personnel, dans le but de diversifier la production pour s’adapter aux changements du marché en se concentrant, en particulier au cours de la dernière décennie, sur la différenciation des matières, du plastique traditionnel aux bioplastiques compostables pour parvenir au papier.

L’acquisition en 2012 de Benders, en tant que centre de production de gobelets et de serviettes en papier, la conversion de l’usine française FLO EU du plastique au papier commencée en 2017, l’achat en 2019 d’une technologie de décontamination R-PET pour l’usine de Vérone, ne sont que quelques-unes des étapes les plus importantes du parcours de transformation du Groupe FLO, qui s’est poursuivi en 2020 avec l’installation de départements

pour la production de gobelets en papier à Catane (qui sera encore agrandi en 2024 avec de nouvelles machines de formage et une nouvelle machine d’impression) et en 2023 à Parme, un département carton sera également installé à Vérone en 2025 pour la production d’assiettes et de couverts en papier traité avec la technologie Qwarzo. Cela représente une nouvelle étape dans la diversification du Groupe. En 2024, les Entreprises ont lancé un programme d’investissement triennal (2024-2027) d’un montant total d’environ 50 millions d’euros.

Le Groupe a également investi dans l’innovation en travaillant avec des partenaires tout au long de la chaîne de valeur pour développer des solutions d’emballage circulaire durables, en utilisant des matières alternatives en remplacement des polymères vierges.



Grâce aux investissements réalisés, le Groupe utilise aujourd’hui plus de 22 000 tonnes de papier, soit 48 % en poids par rapport au total des matières premières utilisées, avec une baisse du pourcentage de plastique à 52 % (soit une baisse de 23 % par rapport à 2020).

En ce qui concerne les matières premières, le Groupe FLO utilise aujourd’hui du papier, couplé à du polyéthylène ou du PLA, ou recouvert de Qwarzo®, un revêtement inorganique innovant à base de silice, ainsi que des polymères traditionnels, tels que le polypropylène (PP), le polystyrène (PS) et le polyéthylène téréphtalate (PET), et des biopolymères, tels que le PLA.

Le tableau présenté à la page suivante montre clairement l’implication du Groupe dans l’utilisation de matériaux alternatifs provenant de sources renouvelables, qui a plus que doublé au cours des trois dernières années. En particulier, au cours des trois dernières années, l’utilisation de matériaux renouvelables est passée de 53 % (2022) à 59 % (2024) du total des matériaux utilisés par les Entreprises.

D’autre part, le Groupe reconnaît la valeur intrinsèque des polymères utilisés dans l’industrie de l’emballage, qui sont les meilleurs en matière de qualité et de performance, et est donc conscient de l’importance d’une gestion post-consommation vertueuse des

emballages plastiques pour préserver leur valeur. Par conséquent, le Groupe coopère activement avec divers acteurs de la filière afin de créer un système de recyclage efficace pour tous les matériaux d’emballage.

En 2019, l’usine de Vérone a été équipée d’une technologie de décontamination pour le PET recyclé qui peut être utilisé dans la production de récipients adaptés au contact avec des aliments, conformément au règlement UE 2022/1616 sur les matériaux et objets en plastique recyclé destinés à entrer en contact avec les aliments.



Matières premières consommées % en poids sur le total

	2024	2023	2022
🚫 À PARTIR DE SOURCES NON RENOUVELABLES			
PS	25,70 %	27,80 %	30,76 %
PP	17,73 %	17,41 %	16,47 %
PET	1,18 %	1,77 %	1,64 %
PP-EVOH-PP	2,00 %	3,45 %	3,55 %
ALUMINIUM	0,03 %	0,06 %	0,05 %
TOTAL	46,64 %	50,49 %	52,47 %
♻️ À PARTIR DE SOURCES RENOUVELABLES			
PLA ET C-PLA	4,62 %	5,16 %	6,41 %
PAP+PE	22,57 %	22,23 %	22,82 %
PAP+PLA	0,33 %	1,20 %	1,33 %
PAP	6,77 %	2,93 %	1,32 %
PAP+PMMA ARMOIRE REVÊTUE DE DISPERSION	2,85 %	4,12 %	3,53 %
PAPIER TISSU	15,56 %	13,87 %	12,13 %
TOTAL	52,70 %	49,50 %	47,53 %
♻️ RECYCLÉ			
R-PET	0,156 %	0,008 %	0,001 %
R-PS	0,512 %	-	-
TOTAL	0,668 %	0,008 %	0,001 %

Du conseil à l'innovation :
le développement du produit

Le Groupe FLO a toujours établi avec ses clients des relations fondées sur les valeurs de confiance, de serviabilité et de fiabilité, construisant ainsi de véritables partenariats au fil du temps. Le Groupe est conscient que chaque client et consommateur peut apporter de nouvelles idées et contributions, à partir desquelles les projets les plus importants prennent souvent vie.

C'est pourquoi le Groupe est toujours à l'écoute des besoins de ses clients, tant en ce qui concerne les produits habituellement fournis que les nouvelles demandes spécifiques. Le Groupe garantit une assistance technique sur les produits, en particulier les produits industriels, en collaborant avec les clients pour assurer leur fonctionnement optimal dans leur cycle de production, et en proposant des personnalisations afin de garantir leur entière satisfaction. De ce point de vue, la gestion des réclamations des clients, et en particulier la réactivité dans l'apport de solutions à tout problème, est également fondamentale pour renforcer la relation de confiance client-fournisseur.

La prédisposition du Groupe FLO à inclure des points de vue externes et sa flexibilité à adopter les changements comme source de stimulation ont été les piliers fondamentaux qui ont permis à l'Entreprise de maintenir ses collaborations solides et rentables, même dans un contexte de marché caractérisé par une forte concurrence et une évolution rapide. Grâce à une approche dynamique et innovante, le Groupe a pu apporter son soutien à ses clients non seulement sur le plan opérationnel, mais aussi sur le plan réglementaire, en proposant des alternatives aux produits jetables en plastique traditionnel.

Il s'agit d'une étape cruciale pour surmonter les défis réglementaires qui affectent le secteur, permettant au Groupe de garantir la continuité de l'approvisionnement et de consolider sa réputation en tant que point de référence fiable.

Les alternatives proposées par le Groupe ne remplacent pas simplement les produits en plastique traditionnel, mais intègrent toujours le concept de circularité dans la conception et la structure du produit. De cette manière, des solutions d'emballage de haute qualité sont développées, qui sont non seulement fonctionnelles et adaptées à l'usage, mais aussi optimisées dans leur utilisation des matières, minimisant l'excès d'emballage et maximisant l'efficacité dans l'utilisation des ressources. Cette approche garantit non seulement la qualité et la sécurité des produits, mais aussi leur recyclabilité technique, soulignant ainsi l'engagement du Groupe en faveur de la durabilité environnementale et de la responsabilité sociale.



En définitive, le Groupe FLO n’accompagne pas seulement ses clients pour répondre au besoin croissant d’emballages alimentaires durables et circulaires, mais le fait avec une empreinte distinctive qui s’étend également à la durée de conservation et à la sécurité alimentaire, garantissant une approche globale et orientée vers l’avenir pour relever les défis d’une industrie en constante évolution.

Les activités de recherche et développement, l’étude et la recherche de nouvelles matières et l’innovation sur les produits existants sont menées au sein du Groupe FLO par le département R&D en synergie avec **deux laboratoires d’analyse** internes, où des essais sont effectués sur des matières et des échantillons pilotes, avant le développement industriel et la commercialisation, ainsi que des analyses chimiques et microbiologiques sur le produit final qui entrera en contact avec les aliments.

Un **laboratoire de recherche appliquée** opère dans l’usine de Parme :

- en phase de conception du produit manufacturé, de l’étude des matières à la phase de validation des géométries et du prototypage ;
- En phase d’évaluation des performances du produit fini et industrialisé, depuis les tests physico-chimiques jusqu’aux tests de stress simulant le comportement réel de l’objet en situation d’utilisation.

L’équipe du laboratoire collabore activement avec le client industriel, en développant des solutions personnalisées pour répondre à ses besoins.

Le siège de Vérone abrite **FCPLAB**, un laboratoire analytique accrédité selon la norme ISO 17025, spécialisé dans les analyses chimiques, physico-mécaniques et microbiologiques des emballages alimentaires.

Depuis sa création, FCPLAB joue un rôle central dans la phase de développement des nouveaux produits, en garantissant la compétence, la rapidité de réponse et la personnalisation des services offerts. En particulier, suite aux évolutions réglementaires de 2020 relatives aux matériaux au contact des aliments, le laboratoire s’est fortement impliqué en 2023 et 2024 dans la caractérisation et le comportement à l’usage de nouvelles matières.

L’expertise analytique, la connaissance des matières et des procédés, la capacité de dialogue et de travail en équipe permettent au personnel du laboratoire de construire des méthodes d’analyse ad hoc en collaboration avec l’acheteur ; la valeur ajoutée réside dans le fait que ces méthodes internes évoluent dans le temps, satisfaisant les exigences de production en constante évolution.

Le système de management UNI CEI EN ISO/IEC 17025:2018 garantit des procédures de travail définies, l’utilisation d’équipements contrôlés et adaptés, l’évaluation critique des données obtenues et le contrôle du maintien de la compétence du personnel chargé des essais. Ces facteurs garantissent que tous les essais sont effectués dans des conditions de répétabilité et de reproductibilité permettant d’obtenir des résultats comparables dans le temps. Le statut de laboratoire interne signifie que les priorités d’exécution des essais tiennent compte des besoins du Groupe et que, par conséquent, des temps de réponse beaucoup plus courts que ceux obtenus auprès d’un laboratoire externe sont garantis.

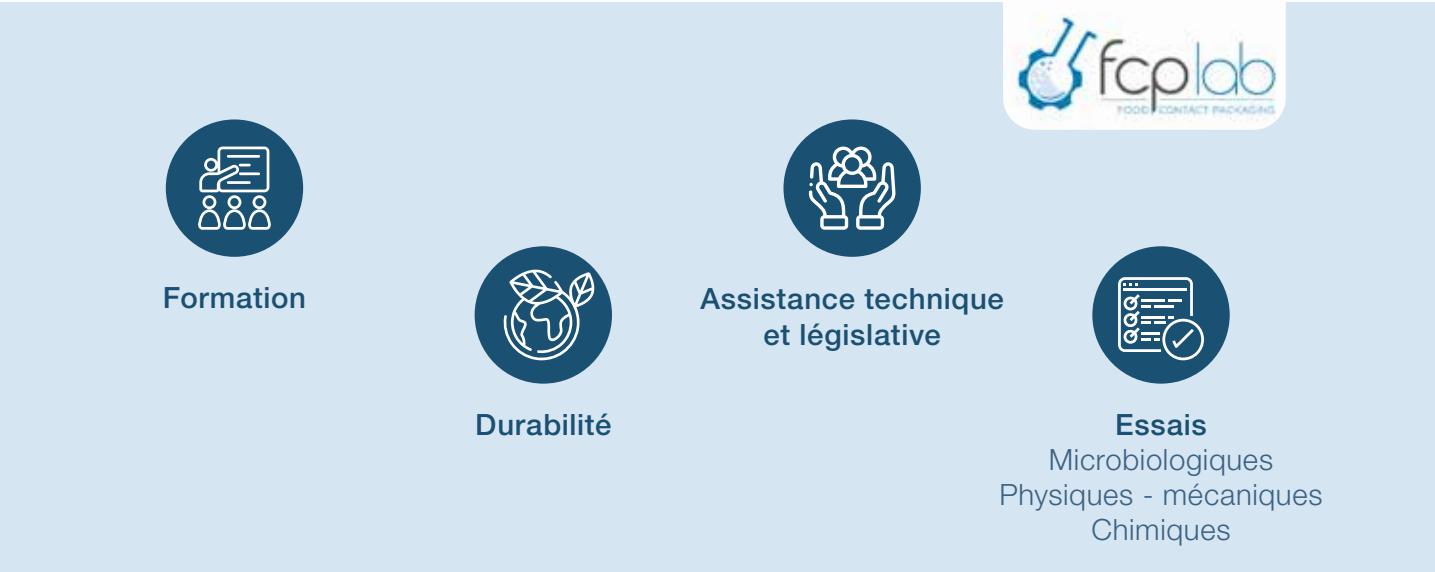
La connaissance approfondie des processus qui génèrent les échantillons, associée à des compétences techniques et statistiques, permet de corréler les données analytiques obtenues et de soutenir les secteurs R&D et Opérations, qui peuvent

utiliser les indications reçues pour optimiser les processus eux-mêmes et valider de nouvelles productions industrielles en mettant en œuvre des plans d’échantillonnage et des essais établis ad hoc pour le traitement statistique ultérieur des résultats.

Dans le laboratoire, le personnel reste constamment au fait des évolutions réglementaires du secteur grâce à une formation continue, tant externe qu’interne, qui permet aux techniciens d’élargir leurs connaissances et de relever de nouveaux défis. Il existe des Exploitants enregistrés au registre d’*Aibo-Food Contact Experts*, qui garantissent la compétence d’un point de vue réglementaire en matière de sécurité alimentaire. L’équipement instrumental dans les domaines de l’analyse chimique, microbiologique et des essais sur les matières permet d’effectuer des contrôles sur les produits finis afin de garantir la sécurité alimentaire, l’hygiène du produit et des environnements, ainsi que l’aptitude technologique à l’utilisation.

Le laboratoire a en effet accrédité des méthodes internes spécifiquement développées pour les essais physico-mécaniques et microbiologiques des récipients en contact avec les aliments (voir la liste des essais accrédités sur *Banche Dati ~ Accredia - Laboratori di prova* - Banques de données ~ Accredia - Laboratoires d’essai www.services.accredia.it).

La haute compétence technique du personnel est démontrée par les résultats positifs obtenus dans les circuits entre laboratoires : en 2024, 100 % des notes z ont eu des résultats entre - 3 et + 3, qui sont les limites qui définissent la conformité du résultat, et 68 % ont eu des résultats entre - 1 et + 1, ce qui indique d’excellents résultats. Le laboratoire devient ainsi un véritable outil d’aide au développement et à la validation des produits.



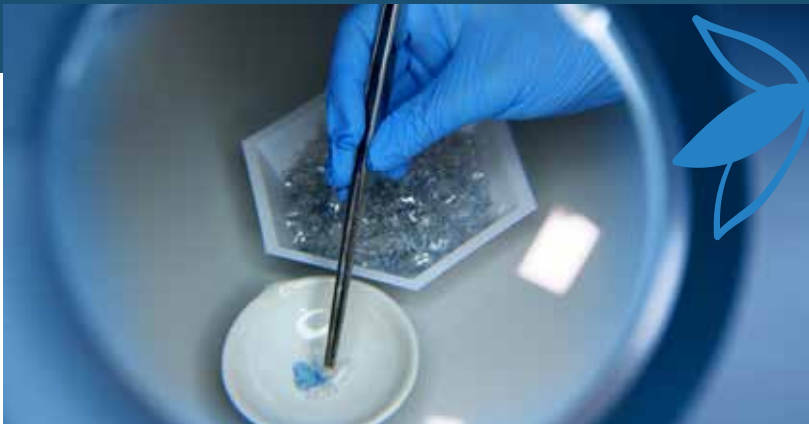
UN LABORATOIRE DE POINTE POUR LA SÉCURITÉ DES CLIENTS ET DES CONSOMMATEURS



FCPLAB a été créé en 2018 comme une évolution naturelle de la division analytique de l'usine de Vérone. Depuis les années 1990, en effet, le laboratoire interne s'est développé comme un bras fonctionnel et opérationnel de l'entreprise, spécialisé non seulement dans la réalisation d'essais sur les produits du catalogue de l'entreprise, mais aussi dans le soutien aux activités de recherche et de développement pour la création de nouveaux produits et l'utilisation de nouvelles matières. L'attention constante portée aux questions d'innovation et la qualification croissante du personnel opérationnel ont donc conduit la direction de l'entreprise, en 2017, à lancer un projet ambitieux de rénovation et d'expansion du laboratoire interne, qui s'est concrétisé en 2018 avec la séparation de ce dernier de l'entreprise et la naissance de FCPLAB.

Dès le début, la nouvelle entité s'est avérée capable d'opérer pour toutes les sociétés du Groupe, et de pouvoir offrir des services de conseil au marché externe également : c'est pour cette raison que, dans la même année de sa création, FCPLAB a également obtenu le certificat d'accréditation selon la norme UNI CEI EN ISO / IEC 17025:2005, délivré par ACCREDIA, un organisme d'accréditation italien. L'accréditation a permis à FCPLAB de se présenter sur le marché comme une structure largement spécialisée dans le secteur des matériaux en contact avec les aliments, car elle garantit sa compétence, son indépendance et son impartialité et assure son aptitude à évaluer la conformité des biens et des services aux exigences établies par les normes volontaires et obligatoires.

En 2020, le FCPLAB a achevé la transition vers la nouvelle version de la norme pour l'accréditation des laboratoires UNI CEI EN ISO/IEC 17025:2018, grâce à laquelle il a adapté son système de gestion, en le révisant complètement ; en outre, lors de l'audit de surveillance, deux nouvelles méthodes internes de contrôle de la qualité en microbiologie ont également été accréditées, ce qui a permis d'étendre la portée du certificat d'accréditation. En 2024, le laboratoire a passé avec succès l'audit de surveillance du certificat par ACCREDIA.



La gestion responsable de la fin de vie des produits

Dans le cadre d'une stratégie ambitieuse d'économie circulaire, le Groupe s'engage à développer des initiatives visant la gestion de la fin de vie de ses produits, qui s'étendent au-delà de ses installations de production. En 2024, les différentes activités visant à gérer les déchets générés après utilisation par le consommateur final, entreprises par le Groupe depuis plusieurs années déjà, se sont poursuivies. L'objectif est double : d'une part, réduire la quantité globale de déchets générés et, d'autre part, encourager un processus d'élimination plus durable et responsable.

Le Groupe FLO adopte une politique de communication transparente à l'égard des consommateurs, en promouvant une gestion correcte de ses produits et en encourageant la collecte sélective et le recyclage. Cet engagement a conduit à la nécessité de certifier la recyclabilité des produits selon des normes et des systèmes reconnus, garantissant une communication claire et fiable.

Dès 2008, le Groupe a lancé une gamme de produits en bioplastiques compostables, certifiés par la marque OK Compost Industrial de TÜV Austria conformément à la norme européenne EN 13432. Ces produits compostables sont conçus pour le compostage industriel où, dans des conditions spécifiques de température, d'humidité et de présence de micro-organismes, ils se décomposent en humus, contribuant ainsi à la fertilisation des sols agricoles.

Outre la certification de compostabilité, les Entreprises du Groupe ont obtenu pour leurs produits en carton et en fibres végétales le droit d'usage de la marque Aticelca, une association qui évalue la recyclabilité des matières cellulosiques dans un proces-

sus industriel de fabrication du papier. Les droits d'Aticelca sont attribués sur la base d'une note allant de A+ à D, en fonction des résultats analytiques obtenus (voir encadré Aticelca).

Au fil des années, le Groupe a obtenu plusieurs droits d'Aticelca pour ses produits qui témoignent de l'engagement du Groupe en faveur de l'innovation durable et de la gestion responsable des matières, contribuant ainsi à la transition vers une économie circulaire et un avenir plus durable pour tous.

En 2020, le premier droit d'usage de la marque Aticelca a été obtenu, avec le niveau A, pour les gobelets en carton associés au PE ; au cours des quatre années suivantes, 6 autres droits ont été obtenus pour ISAP et 3 pour FLO, soit un total de 10 droits.



RiVending est un programme d'économie circulaire promu par

CONFIDA, COREPLA et UNIONPLAST pour la récupération et le recyclage des gobelets, des cuillères en plastique et des bouteilles en PET provenant des distributeurs automatiques. Il prévoit des récipients dédiés pour faciliter la collecte et garantir la qualité du processus de recyclage.

L'objectif est de transformer les gobelets usagés en nouveaux gobelets, créant ainsi un cycle zéro déchet dans lequel le plastique est entièrement réintroduit dans la production.

Dans ce contexte, R-Hybrid s'intègre au programme avec un gobelet pour distributeurs automatiques 100 % recyclable et conçu pour réduire l'impact environnemental.

Classification des produits selon Aticelca

(Association des techniciens et experts travaillant dans l'industrie papetière)

FLO			ISAP		
	Gobelets en carton associés au PE	A		Gobelets en carton associés au PE	A
	Vaisselle en fibres végétales	A+		Gobelets en carton associés au PLA	B
	Gobelet en papier à revêtement inorganique	A		Gobelets en carton traité	A
				Assiettes en fibres végétales NP	A+
				Assiette en papier traité avec la technologie Qwarzo®	A+
				Gobelet en papier traité avec la technologie Qwarzo®	A
				Couverts en papier traité avec la technologie Qwarzo®	A



LE SYSTÈME D'ÉVALUATION ATICELCA 501:2019

Le système d'évaluation Aticelca 501:2019 est une méthode d'évaluation capable de déterminer le niveau de recyclabilité des matières et produits principalement cellulosiques (papier et carton) et est le seul reconnu par la filière italienne du papier et du carton pour l'évaluation de la recyclabilité des produits et emballages à base de papier. Réalisé par Aticelca avec la contribution d'Assocarta, Assografici et Comieco et le soutien technique de 2 laboratoires spécialisés, il se base sur la norme UNI 11743:2019, qui prévoit la simulation des principales étapes du processus industriel de traitement du papier à recycler jusqu'à la production d'une nouvelle feuille de papier. Le résultat de l'essai en laboratoire, qui analyse les principaux éléments caractérisant la recyclabilité du papier et du carton et des produits qui en sont issus (tels que les déchets grossiers, l'adhésivité, l'inhomogénéité optique), grâce au système d'évaluation d'Aticelca, est résumé par un indice exprimé par les lettres A+, A, B et C, A+ étant le niveau de recyclabilité le plus élevé.



TYPES DE COMPOSTAGE POUR LES EMBALLAGES COMPOSTABLES

LE COMPOSTAGE INDUSTRIEL : est un procédé industriel de compostage de déchets organiques (déchets alimentaires, végétaux de jardin, privés ou publics, etc.) dans des conditions de traitement constantes (température, humidité, composition), avec un taux de désintégration élevé. Le compostage industriel est réalisé selon la norme EN13432, la norme européenne harmonisée pour les emballages compostables.

LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE : processus de compostage domestique avec un bac spécifique, des conditions variables (qui dépendent également de la zone géographique), avec des taux de désintégration faibles. Le compostage domestique n'est pas réglementé par des normes européennes harmonisées, le certificat HOME est actuellement délivré par quelques laboratoires indépendants selon leur propre méthode interne, sans références officielles.



Le premier gobelet distribué dans un distributeur automatique fabriqué à partir de POLYSTYRÈNE RECYCLÉ post-consommation



L'ÉVOLUTION SE POURSUIT

Une récente étude menée par Teh Ambrosetti, rapportée par Il Sole 24 ORE, révèle qu'en Italie, entre 2013 et 2020, l'activité de recyclage du plastique a fait preuve d'un dynamisme remarquable, enregistrant un taux de croissance de 40 %. Cependant, le chiffre le plus significatif est l'augmentation constante de l'utilisation de plastique recyclé dans la production de nouveaux articles, qui atteindra 21,5 % en 2022.

L'étude souligne l'importance d'une coopération étroite entre la filière et les institutions pour maintenir et renforcer cette tendance positive du recyclage du plastique. Conformément à cette vision, le Groupe FLO s'engage activement et partage pleinement l'importance d'une stratégie intégrée impliquant toutes les parties prenantes dans le secteur des plastiques.

Un exemple concret de cette collaboration est représenté par R-Hybrid, lancé fin 2023 et officiellement intégré à la gamme en 2024. R-Hybrid est le premier gobelet pour distributeurs automatiques au monde fabriqué à partir de polystyrène recyclé post-consommation, totalement sûr pour les consommateurs et entièrement recyclable. Ce résultat est le fruit d'une collaboration importante entre le Groupe FLO, Versalis (Eni), SCS (Styrenics Circular Solution), une association européenne englobant l'ensemble de la filière des polymères styréniques, et l'Institut Fraunhofer, le principal centre de recherche appliquée d'Europe : grâce à ce partenariat, une coopérative de filière a été créée pour définir un protocole d'utilisation du PS recyclé dans les emballages alimentaires, derrière une barrière fonctionnelle.

L'ensemble du processus a ainsi été validé conformément au Règlement 1616/2022, de la production du matériau recyclé jusqu'à la définition des caractéristiques techniques du multicouche, en passant par le test de résis-



tance du produit fini. R-Hybrid est le successeur naturel d'Hybrid, le gobelet destiné à la distribution automatique développé en 2012 à partir du 165L, en remplaçant une partie de son contenu plastique par un mélange de sels minéraux, et qui a encore évolué en 2016 grâce à une activité d'écoconception, qui a conduit à une réduction considérable du poids.

Fin 2023, de l'Hybrid est né le R-Hybrid, avec du polystyrène recyclé post-consommation. R-Hybrid présente une structure multicouche ABA, dont la couche intérieure contient du r-PS et la couche extérieure du polystyrène vierge qui agit comme une barrière fonctionnelle sûre. Grâce à ces caractéristiques, R-Hybrid parvient à combiner une économie dans l'utilisation de matières premières vierges avec un impact environnemental réduit, tout en maintenant les normes de qualité et de sécurité élevées typiques des produits du Groupe FLO.

Le projet R-Hybrid est d'une importance fondamentale car il permet la réutilisation du polystyrène rigide dans les récipients alimentaires, favorisant ainsi une utilisation plus efficace des ressources et contribuant à réduire l'utilisation de matières premières vierges.

Cette innovation dans le domaine de l'emballage alimentaire ouvre la voie à un système de recyclage plus vertueux : Le R-Hybrid lui-même est entièrement recyclable, ce qui permet de valoriser la ressource précieuse que constituent les plastiques post-consommation, en particulier lorsqu'ils proviennent de l'emballage. Ce type de plastique est en effet l'un des plus précieux en matière de qualité et de performance.

LES AVANTAGES DE R-HYBRID

- » **VALEUR DE LA MATIÈRE PRÉSERVÉE**
Réutilisation du plastique pour créer de nouveaux emballages alimentaires, en préservant sa valeur d'origine.
- » **RECYCLABILITÉ OPTIMISÉE**
La teneur en polystyrène recyclé garantit un produit monomatière et donc entièrement recyclable dans les usines actuelles.



à imposer des restrictions strictes sur leur contenu dans les emballages en contact avec les aliments afin de préserver l'environnement et la santé publique.

Avec Alpha, le Groupe FLO a donc anticipé les exigences strictes du nouveau règlement européen sur les emballages et les déchets d'emballages (PPWR), se positionnant comme un pionnier dans le domaine de la durabilité et répondant aux normes les plus élevées en matière de protection de l'environnement et de la santé publique.

La composition des produits Alpha garantit la sécurité de l'utilisation alimentaire et la possibilité de recyclage en papier. Des essais en laboratoire ont confirmé une résistance moyenne à la graisse sept fois supérieure à celle des assiettes en pâte à papier traditionnelles, ce qui garantit leur

robustesse et leur aptitude à être utilisées avec des liquides et des aliments, qu'ils soient chauds ou froids.

La gamme Alpha représente une percée dans le domaine de l'emballage durable, offrant des solutions avancées conformes aux réglementations en vigueur et répondant aux besoins d'un consommateur de plus en plus soucieux de l'environnement. Alpha n'est pas seulement une nouvelle gamme de vaisselle jetable : c'est un symbole d'innovation, de durabilité et d'excellence italienne. Elle a également été approuvée par la *Federazione Italiana Cuochi*, la Fédération italienne des cuisiniers (FIC), confirmant ainsi son efficacité et son aptitude à un usage professionnel.



L'accent mis par le Groupe FLO sur le développement durable a immédiatement été perçu comme un stimulus, une incitation à reconsidérer sa gamme de produits, notamment en réponse aux interdictions imposées par la directive sur les plastiques à usage unique (SUP), entrée en vigueur en 2021 et qui prévoit une interdiction des assiettes et couverts en plastique à usage unique et des objectifs de réduction du nombre de gobelets contenant du plastique sur le marché. C'est dans ce contexte qu'a été lancée en 2023 la ligne Alpha, une gamme de produits pour aliments entièrement dépourvus de plastique et entièrement fabriqués en Italie. Cette gamme comprend des gobelets, des assiettes et des couverts en pure cellulose recouverts d'un revêtement innovant appelé Qwarzo®, développé par une entreprise italienne. Ce revêtement, formulé à base de

silice, confère au papier des caractéristiques d'imperméabilité et de résistance mécanique, sans compromettre sa recyclabilité. Grâce au Qwarzo®, la vaisselle de la ligne Alpha est la première à être totalement dépourvue de tout type de revêtement plastique, échappant ainsi aux interdictions, restrictions et obligations de la directive SUP. Mais les caractéristiques distinctives de la ligne Alpha ne s'arrêtent pas là : les produits sont naturellement exempts de PFAS, les molécules fluorées couramment utilisées dans les récipients alimentaires en pâte à papier, qui se sont imposées ces dernières années comme les principales alternatives aux produits en plastique dans l'industrie alimentaire. Cependant, les PFAS sont connus pour leur résistance à la dégradation et leur accumulation dans le sol et les eaux souterraines, ce qui motive le nouveau PPWR

<

Biobased

Materia Prima Naturale

La tecnologia che accoppia il coating di silice alla carta è un'alternativa naturale al coating in PE tradizionali e al dispersion coating. Ne risulta un prodotto **Plastic Free**.

Certificati PEFC

PEFC garantisce la provenienza da foreste gestite in modo sostenibile, in accordo con i regolamenti UE. La carta è tracciata attraverso la supply chain, a garanzia dell'origine del prodotto finito.

Biodegradabili e compostabili

Una importante caratteristica del coating minerale a base di silice è che non influenza la compostabilità della cellulosa, rimane quindi neutro rispetto alla capacità di quest'ultima di decomporre nell'ambiente.

La ragione è che la silice è già presente in natura e ci torna senza dover subire degradazioni ulteriori.

Riciclabili con la carta

Atelica certifica la quantità di materia prima recuperabile con il riciclo rispetto al prodotto originale.

I prodotti Alpha hanno ottenuto una valutazione di **A e A+**, che corrispondono ad una quantità di materiale recuperato oltre al 90% (se A) e al 98% (se A+).

PFAS Free

Le PFAS sono molecole fluorurate presenti nei piatti in polpa tradizionali, aggiunte per conferire alla cellulosa la resistenza ai liquidi e ai grassi.

Il legame carbonio-fluoro nelle PFAS è tra i più forti in chimica organica e per questo tali molecole sono resistenti alla degradazione, tendono ad accumularsi nel suolo, così come nelle acque sotterranee e superficiali.

I prodotti Alpha sono **PFAS FREE**.



INNOVATION COMPOSTABLE, AU CŒUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Gea® est la gamme de capsules compostables développée par FLO en réponse à la demande croissante de solutions durables dans le secteur du café en dosettes. Fabriquées à partir d'Ingeo™ PLA, un biopolymère dérivé de ressources végétales renouvelables, et de papier, les capsules Gea constituent une alternative stable, fiable et performante, conçue pour se dégrader exclusivement dans des conditions de compostage industriel.

Leur conception garantit un excellent rendement dans la tasse sans compromis en matière d'arôme, de goût et de praticité, tout en contribuant à la réduction des déchets générés par les capsules conventionnelles. En pleine conformité avec les principes de la bioéconomie circulaire, Gea est conçue pour restituer à la terre jusqu'à 80 % de son poids grâce au marc de café, qui agit comme un engrais naturel, enrichissant le

compost et favorisant l'absorption du CO₂ par le sol.

En 2023, la capsule Gea a fait l'objet d'une étude menée par Wageningen Food & Bio-based Research, qui fait partie de l'université et du centre de recherche de Wageningen (WUR), dans le but d'évaluer l'impact environnemental et la circularité des capsules compatibles avec le système Nespresso. L'étude a comparé différents types de capsules, en tenant compte à la fois des matières premières utilisées et du scénario de fin de vie, y compris les effets environnementaux des résidus de marc de café. Les résultats ont confirmé la supériorité environnementale de la capsule thermoformée de FLO : sa structure légère, obtenue grâce à un processus de production à faible consommation de matières premières, a permis d'obtenir le plus faible impact en matière d'émissions de gaz à effet de serre et un indice de circularité des matériaux (ICM) de 100 %, soit le maximum selon les critères définis par la Fondation Ellen MacArthur.



LA NOUVELLE FRONTIÈRE DU CAFÉ COMPOSTABLE

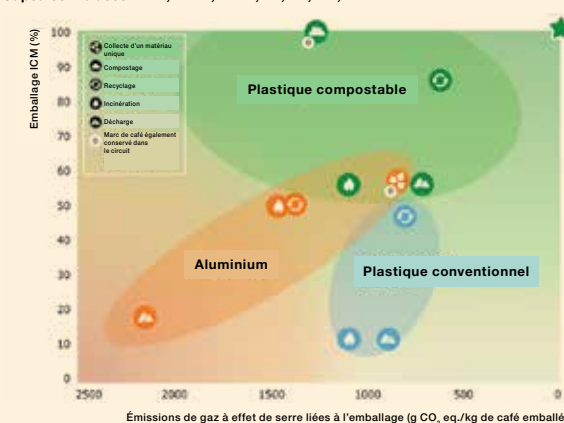
En 2025, la gamme Gea s'est enrichie avec l'introduction de KeyGea, une capsule compostable de nouvelle génération compatible avec le système K-Cup®, spécialement conçue pour le marché nord-américain. Cette nouvelle référence représente une évolution technique et commerciale de la gamme : également fabriquée en PLA cristallisé et en papier, KeyGea est conçue pour offrir une solution durable et performante, même dans les contextes où la consommation de café en dosettes est plus répandue et bien établie.

Le lancement de KeyGea marque également les débuts d'une marque propriétaire FLO à l'échelle internationale, symbole d'une vision qui allie innovation, respect de l'environnement et capacité d'adaptation aux besoins de différents marchés. Le nom lui-même combine Key - clé de l'innovation - et Gea - la Terre, symbole de vie et de régénération - témoignant d'un engagement pro-

fond en faveur d'un mode de consommation plus conscient.

Avec l'introduction de KeyGea, FLO renforce son rôle de référence en matière d'innovation durable dans le secteur du café, confirmant sa capacité à développer des solutions qui répondent concrètement aux défis environnementaux, sans renoncer à la qualité et à l'expérience du produit.

Fig. 5 Vue d'ensemble combinée de l'ICM et des émissions de gaz à effet de serre liées aux capsules pour différents matériaux de la capsule et options de fin de vie. Capsules incluses PLA1, PLA2, PHA1, PP, PE, Al1, Al2.



05

RESSOURCES NATURELLES : UN ENGAGEMENT RESPONSABLE



Le Groupe FLO s'est engagé à mener ses activités de la manière la plus durable possible grâce à une gestion responsable des ressources naturelles et à la protection de l'environnement, comme le rappellent également les codes de conduite éthique où les Entreprises s'engagent à promouvoir le respect des conditions environnementales.

Ces dernières années, le Groupe FLO a accordé une attention croissante à l'impact environnemental de ses activités, en adoptant des politiques d'entreprise en

matière de durabilité, de qualité, de santé, de sécurité et d'environnement qui résument les principes qui guident le Groupe et qui ont conduit à l'adoption et à la mise en œuvre de systèmes de management dans toutes les usines, démontrant un engagement qui, d'un point de vue environnemental, va au-delà de la conformité aux réglementations.

Chacune des cinq usines est autorisée par la législation locale à opérer dans le respect de contraintes environnementales spécifiques. En outre, les Entreprises FLO,



FLO EU et ISAP ont décidé d'adopter un système de management environnemental certifié selon la norme internationale ISO 14001:2015, qui permet d'identifier, de manière préventive, les impacts environnementaux des usines sur le territoire et de suivre, ponctuellement, les consommations pour une utilisation durable des ressources et des matières utilisées. La principale étape de l'adoption et de la mise en œuvre ultérieure d'un système de management environnemental est précisément l'analyse du site et des activités qui y sont menées, afin de pouvoir iden-

tifier les interactions avec les différentes composantes environnementales qui découlent de ces activités. Les usines de Parme, Vérone, Catane et Ruitz, dans le cadre du système de management environnemental, ont défini et contrôlent un ensemble d'indicateurs spécifiques dédiés aux principaux intrants et extrants de la production : un processus de normalisation, donc, qui constitue la base de l'étude et de la mise en œuvre de stratégies pour l'amélioration continue de la performance environnementale et la réduction des impacts.

L'attention portée à la consommation d'énergie

La consommation d'énergie du Groupe FLO est principalement due au fonctionnement des usines de production et de leurs auxiliaires, et accessoirement à l'éclairage, à la production d'eau chaude sanitaire, au chauffage et à la climatisation des environnements de travail. À cela s'ajoute la consommation de carburant du parc automobile de l'entreprise, nécessaire principalement pour les transports internes entre les différents sites du Groupe.

Les usines du Groupe FLO utilisent actuellement des sources d'énergie primaire et secondaire : le gaz naturel est utilisé pour l'autoproduction d'électricité chez FLO, pour le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire sur tous les sites à l'exception de Catane, tandis que l'électricité achetée est utilisée pour tous les autres usages dans toutes les usines.

Au cours de la dernière décennie, les Entreprises du Groupe se sont engagées dans une analyse systématique de la consommation d'énergie, afin d'identifier les domaines où la consommation est la plus élevée et d'évaluer les interventions visant à une gestion plus efficace de l'énergie. En outre, depuis la promulgation du Décret législatif italien n° 102/2014, les trois sites italiens doivent réaliser un Audit énergétique tous les quatre ans (dernier document établi en 2023).

L'Audit énergétique a apporté un soutien essentiel à l'identification d'autres possibilités d'économie d'énergie et à l'amélioration de l'efficacité globale, conformément à l'engagement du Groupe en faveur d'une gestion plus durable de l'énergie.

En particulier, sur le site de Parme, une partie de l'électricité consommée est produite par une centrale de trigénération alimentée au gaz naturel ; cette centrale, installée à l'été 2015, permet l'autoproduction d'électricité (en 2024, environ 90 % des besoins totaux en électricité du site) et le refroidissement des eaux de process et des environnements de production.

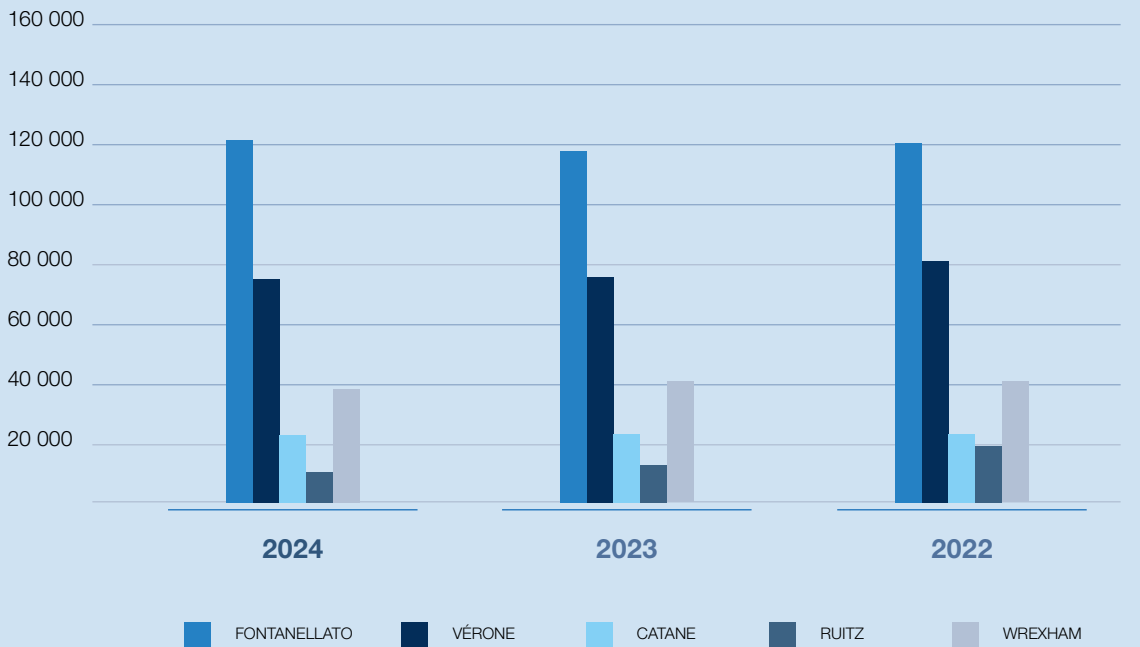
En 2024, la consommation totale d'énergie au sein des quatre Entreprises était d'environ 272 668 GJ ; le détail de la consommation d'énergie par source et unité de mesure pour la période 2022-2024 pour les cinq usines est présenté ci-dessous. Les données relatives aux années 2022-2023 ont été mises à jour avec l'ajout des valeurs relatives au diesel et à l'essence utilisés pour les voitures de fonction.



Consommation totale d'énergie

		2024	2023	2022
CONSOMMATION TOTALE D'ÉNERGIE				
ÉLECTRICITÉ ACHETÉE	kWh	40 159 776,00	44 470 446,00	48 513 010,10
GAZ NATUREL	Sm³	3 423 500,32	3 072 840,67	3 028 001,19
GPL	Kg	1 105,00	3 003,00	2 730,00
DIESEL	L	81 507,29	86 265,07	95 093,21
ESSENCE	L	23 773,77	14 299,50	7 442,79
TOTAL	GJ	272 668,46	275 393,14	288 392,59

Consommation totale d'énergie en GJ par site de production



Les émissions de GES

La principale cause du changement climatique sont les émissions de gaz à effet de serre (GES) dues à l'activité humaine et en particulier à la consommation d'énergie fossile, à la déforestation et aux changements dans l'utilisation des terres agricoles. Les émissions directes et indirectes de GES calculées pour le Groupe FLO comprennent uniquement le dioxyde de carbone (CO₂) et sont associées aux activités suivantes :

- » Consommation de gaz naturel, de GPL, de diesel et d'essence (émissions directes - champ d'application 1) ;
- » Consommation d'électricité (émissions indirectes - champ d'application 2).

La source des facteurs d'émission pour la quantification du champ d'application 1 est le document *UK Government GHG Conversion Factors for Company Reporting*, publié par le Département britannique de l'Environnement, de l'Alimentation et des Affaires rurales (DEFRA), version 2024 (v1.1).

En revanche, les émissions indirectes de CO₂ sont générées par la production de l'électricité achetée. Au sein du Groupe FLO, la fourniture d'électricité n'est généralement pas soumise à des conditions contractuelles particulières concernant la garantie d'origine. Toutefois, au cours de l'année 2024, une partie de l'électricité achetée par ISAP Packaging et FLO a été fournie avec une Garantie d'origine (GO), certifiant ainsi qu'elle provenait de sources renouvelables.

Pour déterminer les émissions selon les deux approches prévues par la Guide du champ d'application 2 du Protocole sur les GES (voir encadré p. 99), les facteurs d'émission suivants ont été adoptés : pour la part non couverte par la Garantie d'origine, les facteurs proposés par l'*European Residual Mixes - Results of the calculation of Residual Mixes* pour l'année civile 2024 ont été utilisés ; pour la part couverte par la Garantie d'origine, les émissions ont été considérées comme nulles conformément aux critères d'attribution de l'approche basée sur le marché.

Vous trouverez ci-dessous l'évolution des émissions totales de GES du Groupe, calculées selon les deux méthodes définies ci-dessus.

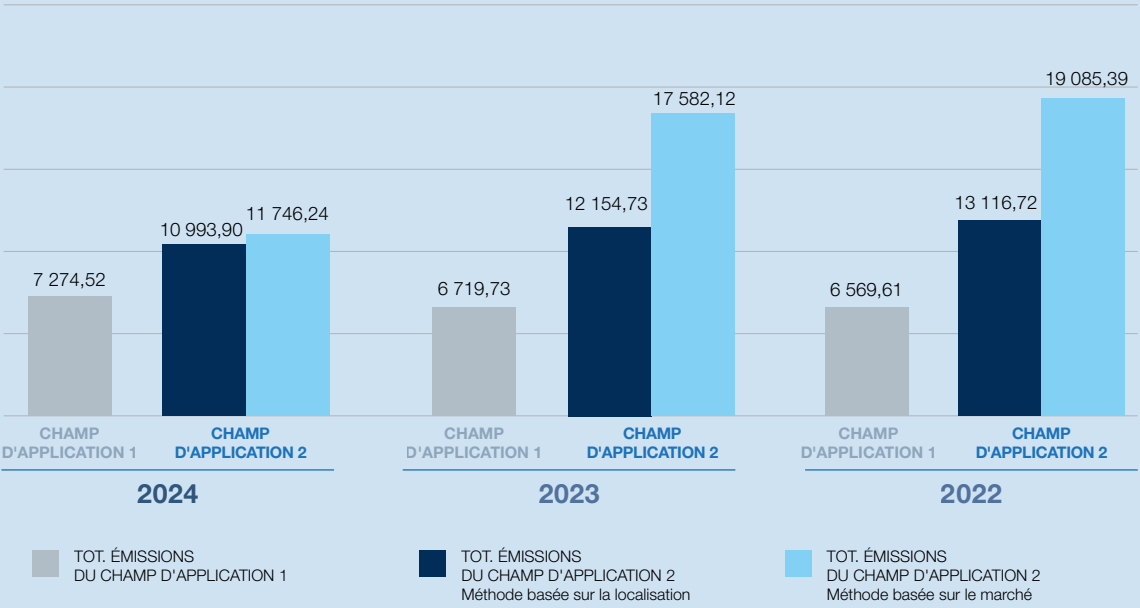


Total des émissions en tCO₂

CHAMP D'APPLICATION 1		2024	2023	2022
	GAZ NATUREL	6 990,26	6 285,25	6 193,53
	GPL	3,25	8,83	8,02
	DIESEL	216,94	229,60	253,10
	ESSENCE	55,96	33,66	17,52
	ÉMISSIONS FUGITIVES DE GAZ FLUORÉS	8,12	162,40	97,44
	TOTAL	7 274,52	6 719,73	6 569,61

CHAMP D'APPLICATION 2		2024	2023	2022
	MÉTHODE BASÉE SUR LA LOCALISATION	10 993,90	12 154,73	13 116,72
	MÉTHODE BASÉE SUR LE MARCHÉ	11 746,24	17 582,12	19 085,39

ÉMISSIONS TOTALES champ d'application 1 et 2 en tCO₂



Pour le calcul des émissions et les facteurs de conversion, voir page 137

Les autres émissions indirectes du Champ d'application 3 représentent toutes les émissions générées tout au long de la chaîne de valeur qui, bien qu'elles soient liées aux activités du Groupe FLO, proviennent de sources qui ne sont pas directement contrôlées par l'organisation.

À ce jour, ces émissions ne font pas encore l'objet d'un suivi systématique, mais le Groupe FLO a défini une feuille de route pour l'intégration progressive du Champ d'application 3 dans son système d'information climatique. L'approche sera alignée sur la norme internationale ISO 14064-1, qui fournit des lignes directrices structurées pour la quantification et la déclaration des émissions de gaz à effet de serre.

La première étape consistera à définir les catégories d'émissions du Paramètre 3 applicables au contexte opérationnel du Groupe. Ensuite, une méthodologie de collecte de données spécifique à chaque catégorie identifiée sera développée, dans le but d'obtenir des données cohérentes, vérifiables et significatives. Enfin, les émissions seront calculées selon les principes établis par la norme, afin de garantir la transparence, la comparabilité et l'exhaustivité des informations.



Au début du processus, l'accent sera mis sur trois catégories prioritaires :

- » La mobilité du personnel pour les déplacements de travail entre les Sociétés du Groupe
- » Le transport des produits finis (entrants et sortants) ;
- » Le transport des matières premières.

Cette initiative s'inscrit dans la stratégie plus large du Groupe FLO visant à renforcer son engagement en faveur de la réduction des émissions tout au long de la chaîne de valeur, en promouvant une culture d'entreprise axée sur la durabilité et la responsabilité climatique.

En ce qui concerne le transport des produits finis, le Groupe FLO a déjà commencé à mettre en œuvre des initiatives concernant ses émissions du champ d'application 3 : à partir de 2022, en effet, le Groupe a commencé à participer au programme GoGreen Plus de DHL pour réduire et compenser les émissions dues au transport depuis la Chine des articles en pâte à papier commercialisés par FLO et ISAP.

En 2024, le Groupe a poursuivi son engagement en rejoignant les initiatives de réduction et de compensation de trois prestataires de services logistiques différents, grâce auxquelles il a obtenu les résultats suivants :

Réduction des émissions du champ d'application 3

	FLO	ISAP
tCO2	154,03	13,25

LEXIQUE DES ÉMISSIONS



ÉMISSIONS DIRECTES - CHAMP D'APPLICATION 1

Émissions de GES provenant de sources détenues et/ou contrôlées par l'organisation. Par exemple, les émissions directes provenant de la combustion du méthane.

ÉMISSIONS INDIRECTES - CHAMP D'APPLICATION 2

Émissions qui résultent des activités de l'organisation mais qui sont générées par des sources détenues ou contrôlées par d'autres organisations. Par exemple, la production d'électricité fait partie des émissions indirectes parce que l'organisation achète directement le vecteur d'énergie secondaire. En ce qui concerne les émissions du Champ d'application 2, les lignes directrices du protocole de GES du Champ d'application 2 exige des entreprises opérant sur des marchés libéralisés qu'elles déclarent deux valeurs dans leur inventaire, déterminées par deux approches différentes :

MÉTHODE BASÉE SUR LA LOCALISATION

Les émissions de gaz à effet de serre provenant de la production d'énergie achetée sont calculées sur la base des facteurs d'émission moyens du réseau national (ou régional en fonction de la disponibilité des données), également connus sous le nom de « combinaison de réseaux », et sans tenir compte des informations spécifiques sur le fournisseur ou des contrats d'approvisionnement signés par l'entreprise ;

MÉTHODE BASÉE SUR LE MARCHÉ

Reflète les choix éventuels de l'entreprise en matière d'approvisionnement en électricité, puisque les émissions de gaz à effet de serre résultant de sa production sont calculées sur la base de la source (renouvelable ou non). Toutefois, pour pouvoir prendre en compte et utiliser les caractéristiques spécifiques de l'énergie achetée, son origine doit être certifiée par des instruments contractuels qui répondent aux critères minimums de qualité (définis dans les lignes directrices du Champ d'application 2) ; dans le cas où l'entreprise n'a pas défini de conditions contractuelles spécifiques sur l'origine de l'électricité achetée, le calcul doit être effectué en considérant les émissions relatives à ce que l'on appelle le mix résiduel, qui, contrairement à la combinaison de réseaux, ne prend pas en compte l'électricité produite pour le réseau national/régional à partir de sources renouvelables.

AUTRES ÉMISSIONS INDIRECTES - CHAMP D'APPLICATION 3

Émissions différentes des précédentes qui peuvent inclure, par exemple, l'incidence des matières premières, des transports, des déplacements professionnels et des déchets

L'utilisation responsable des ressources en eau

La consommation d'eau sur les sites de production est nécessaire tant pour les services généraux que pour les activités de production. Conscient de l'importance de cette ressource et de la nécessité de la protéger, le Groupe a mis en place des systèmes d'optimisation de la consommation d'eau en maximisant la récupération de l'eau utilisée dans les processus de production. Les modalités d'approvisionnement en eau des cinq usines sont décrites ci-dessous.

» L'usine de Parme dispose d'une concession pour prélever l'eau d'un puits privé utilisé pour le processus de production et le refroidissement de la centrale de cogénération ; l'aqueduc public alimente les bureaux, les vestiaires, les toilettes et les systèmes de lutte contre l'incendie.

» À l'usine de Vérone, l'eau provient d'un puits privé et est utilisée pour la production ; l'aqueduc public alimente les bureaux, les vestiaires, la cantine, les toilettes et le système de lutte contre l'incendie.

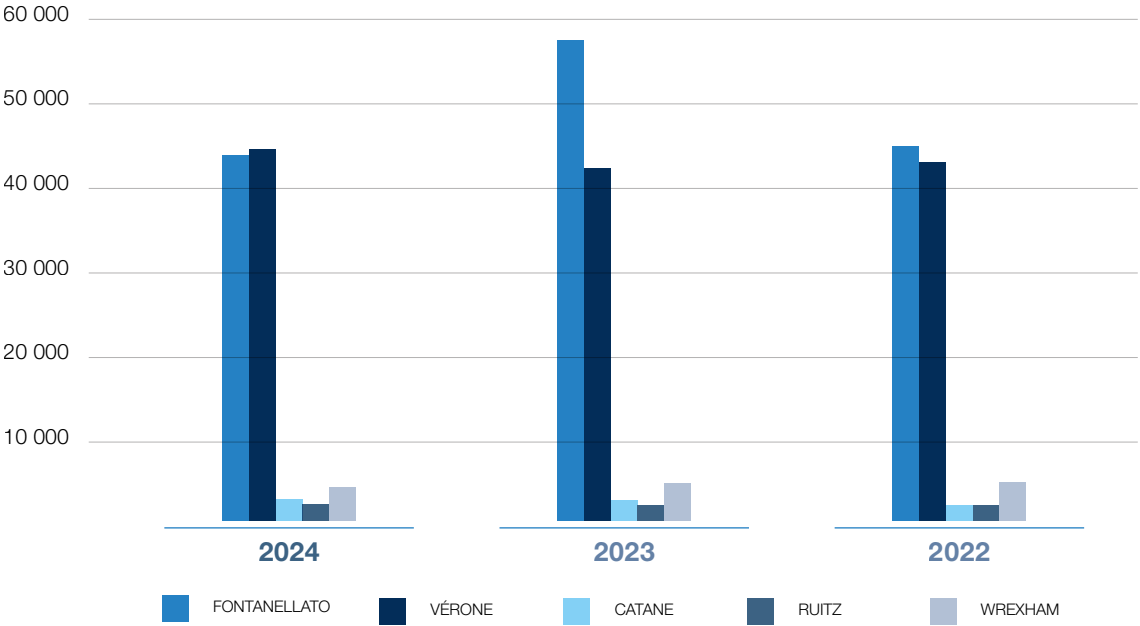
» Les usines de Catane, Ruitz et Wrexham sont alimentées en eau par leurs aqueducs respectifs pour le département de production, les toilettes et la réserve du système de lutte contre l'incendie.

Le graphique et le tableau suivants présentent les prélèvements d'eau pour les cinq usines, répartis par source.

Total des prélèvements d'eau en m³

	2024	2023	2022
SOURCE			
NAPPES SOUTERRAINES	70 592	84 274	69 967
EAU PRODUITE	819	500	418
RESSOURCES EN EAU PROVENANT DE TIERS (AQUEDUC)	26 712	26 297	27 784
TOTAL	98 123	111 071	98 169

Total des prélèvements d'eau en m³ par site de production



En ce qui concerne les rejets d'eau :

À Parme, il y a six rejets, dont trois industriels, autorisés par l'AUA (Autorizzazione Unica Ambientale - Autorisation environnementale unique), et trois à usage domestique, autorisés par la municipalité. Les rejets industriels sont analysés chaque année pour s'assurer qu'ils respectent les limites fixées par le Décret législatif italien 152/06.

À Vérone, il existe un système d'évacuation, autorisé par l'AUA (Autorizzazione Unica Ambientale - Autorisation environnementale unique), qui achemine les eaux de refroidissement et de condensation épurées vers les égouts, soumises à un contrôle annuel conformément au Décret législatif italien 152/06. Les eaux à usage industriel sont traitées dans des réservoirs Imhoff.

À Catane, les rejets d'eau à usage industriel passent par des réservoirs Imhoff.

À Ruitz, les rejets d'eau sont traités directement par le réseau d'égouts municipal, sans recours à des stations d'épuration internes spéciales.

À Wrexham, il existe également un système de collecte et d'épuration des eaux de condensation des compresseurs, tandis que le reste des rejets sanitaires et de production sont gérés par la société Welsh Water.

En ce qui concerne la surveillance des rejets, un plan d'amélioration des activités de contrôle existantes a été lancé en 2024. En particulier, des compteurs dédiés à la surveillance des rejets ont été installés sur le site de Parme, où ils étaient auparavant absents. Il s'agit d'une première étape vers l'harmonisation du contrôle opérationnel au niveau du Groupe.

La gestion des déchets

En matière de gestion des déchets, le Groupe FLO se conforme aux réglementations nationales et surveille et contrôle constamment ses activités. La gestion des déchets est actuellement laissée à l'appréciation de chaque site, c'est pourquoi les objectifs fixés sont également spécifiques à chaque site ; toutefois, les lignes directrices générales du Groupe visent à :

réduire la production de déchets, en particulier ceux générés par le processus de production ;

améliorer la visibilité des activités de valorisation ou d'élimination en aval des prestataires de services d'élimination des déchets (entreprises assurant l'élimination des déchets éliminés sous les rubriques R13 et D15), en identifiant si possible les possibilités de valorisation des déchets grâce à une analyse initiale approfondie des gestionnaires du service actuels ;

aligner, dans la mesure du possible, le mode de gestion des déchets à tous les établissements.

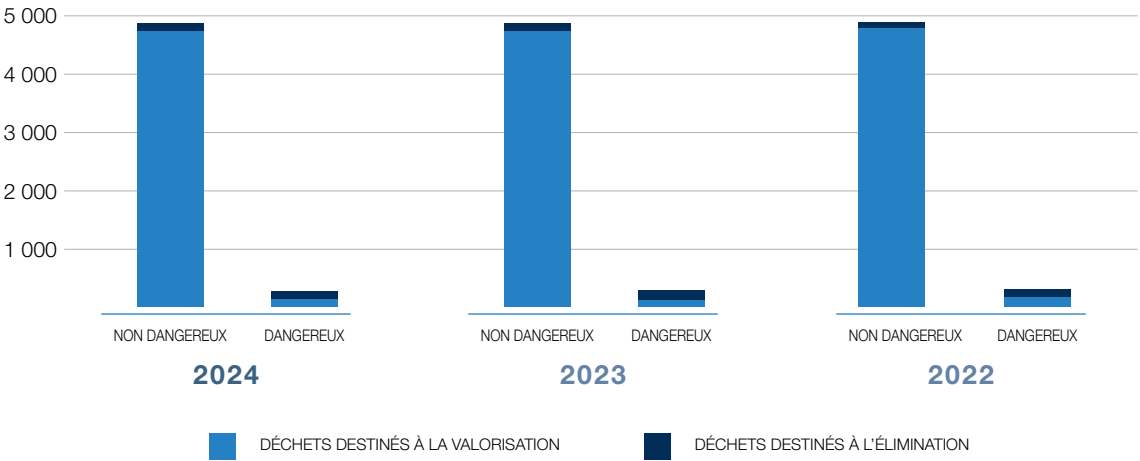
Chacun des cinq sites du périmètre produit des déchets municipaux et des déchets spéciaux. Ces derniers, comme le montre l'organigramme de flux de la page précédente, proviennent de trois types de processus : les processus de production, les processus d'emballage et les activités de maintenance. Les différents types de déchets sont placés dans des conteneurs spéciaux étiquetés avec le code CER, stockés temporairement dans des zones spéciales à l'intérieur des sites, et enfin envoyés à des centres externes autorisés pour la valorisation, le stockage ou l'élimination.

Grâce également à la mise en place de systèmes de management environnemental, la gestion des déchets générés par les activités de l'organisation est consolidée et permet un contrôle périodique des quantités de déchets produits : comme le montrent les graphiques/tableaux ci-dessous, il s'agit principalement de déchets non dangereux qui sont acheminés vers la valorisation et, lorsque cela n'est pas possible, sont éliminés en décharge.

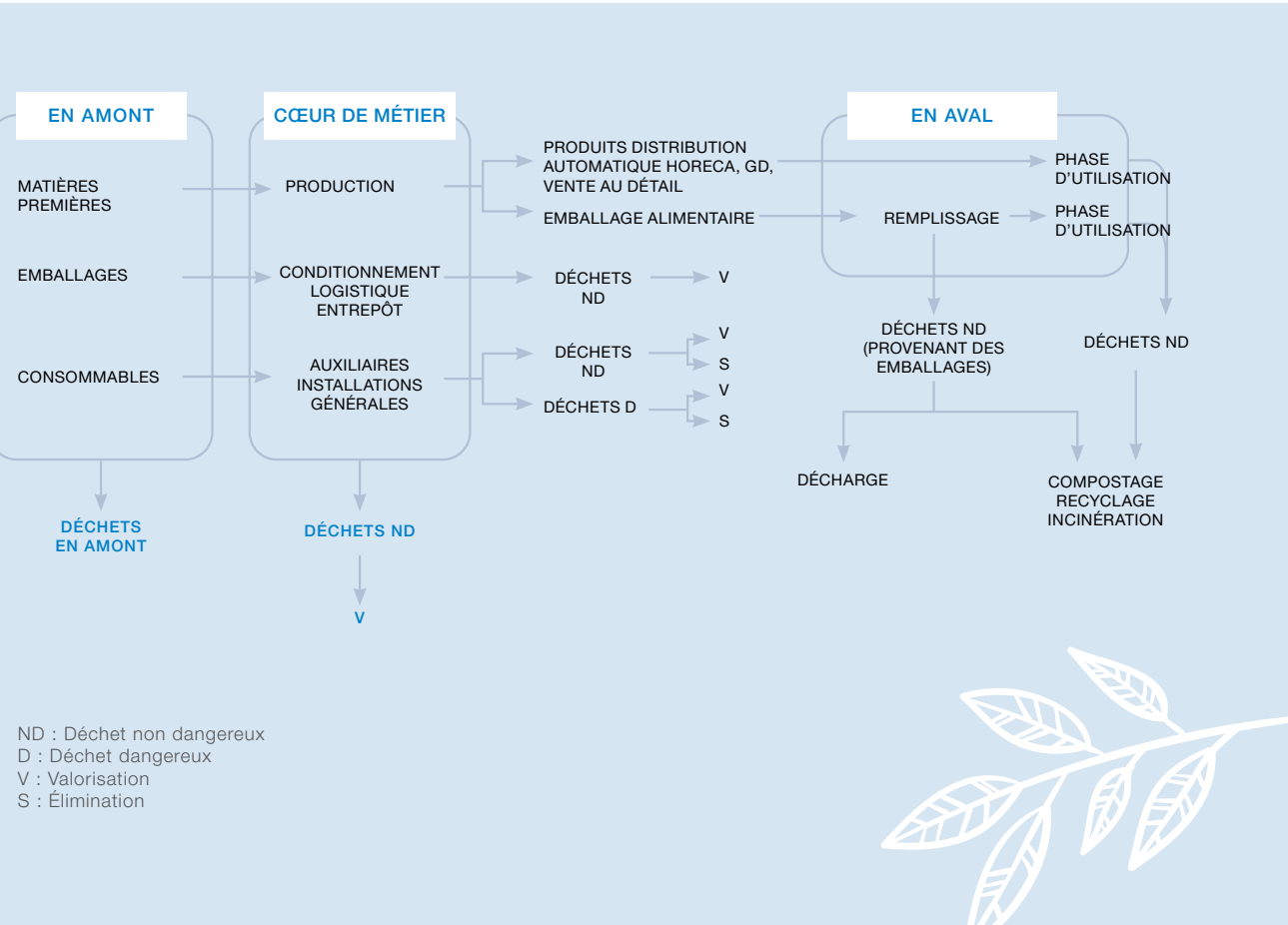
Total des déchets produits en t

	2024			2023*			2022*		
	Produits	Valorisation	Élimination	Produits	Valorisation	Élimination	Produits	Valorisation	Élimination
ND	4 688,16	4 561,95	126,21	4 861,58	4 747,31	114,27	4 882,25	4 777,10	105,15
D	272,83	105,37	167,46	261,04	122,40	138,65	266,79	119,29	147,77
TOTAL	4 960,99	4 667,33	293,67	5 122,62	4 869,71	252,92	5 149,04	4 896,39	252,92

ND : non dangereux D : dangereux



* Les données relatives aux déchets pour les années 2023 et 2022 ont été corrigées par rapport à celles indiquées dans le bilan 2023



À l'exception de certains types de déchets, tels que les déchets en fer ou en papier, qui sont éliminés par le biais d'opérations de valorisation orientées spécifiquement vers le recyclage, tous les autres déchets sont gérés par des prestataires de services en charge de l'élimination des déchets selon des opérations génériques de valorisation ou d'élimination.

Un exemple de l'engagement du Groupe à réduire ses déchets est ce qui a été fait en 2017 à l'usine de Vérone, où a été installé un système spécial de séparation qui recueille les eaux de condensats provenant des installations de l'usine et, grâce à un agent floculant* spécial, purifie l'eau : cela évite la production de déchets et permet le rejet autorisé de l'eau purifiée dans le réseau d'égouts blancs.

Cet investissement a permis d'éviter la production et l'élimination de plus de 300 tonnes/an de déchets de condensation (CER 161002) ; c'est pourquoi l'installation du même type de machine dans l'usine de Catane, initialement prévue pour 2023 mais reportée par la suite, a été fixée comme objectif. L'installation a été achevée en juillet 2024, incluant également un système de réutilisation de l'eau purifiée pour le lavage des clichés d'impression flexographique.

* Un agent floculant ou clarifiant est un produit chimique utilisé pour coaguler les polluants solides dans l'eau afin qu'ils soient retenus par le filtre, pour retenir les particules plus petites et créer des agrégats plus grands.



06

LA RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DES PERSONNES



Le Groupe FLO s'est rapidement développé ces dernières années, tant par sa taille qu'en matière de diversification des matières et des activités, passant d'une entreprise familiale à une multinationale européenne. Cette croissance et cette expansion, y compris géographique, ont nécessité une réévaluation de la structure organisationnelle et un recalibrage de la gestion du personnel : actuellement, le Groupe fait l'objet d'un processus d'intégration majeur qui, outre l'optimisation de tous les processus d'entreprise, a mis l'accent sur la refonte de la structure organisationnelle, qui est impliquée dans un processus de fusion et de changement des rôles organisationnels.

Composition du Groupe

Au 31 décembre 2024, l'organigramme du Groupe FLO comptait 683 employés : 100 % des employés de FLO et ISAP sont embauchés en application de la convention collective nationale du travail pour les salariés de l'industrie du caoutchouc, des câbles électriques et assimilés et de l'industrie des matières plastiques (CCNL Gomma Plastica). De même, en France, la Convention Collective Nationale de la plasturgie s'applique à 100 % des salariés. Au Royaume-Uni, il n'existe pas de convention collective nationale sectorielle obligatoire comme en France et en Italie, mais des instruments et des accords pertinents tels que les négociations collectives sont néanmoins appliqués. 97 % des employés travaillent à temps plein, le 3 % restant à temps partiel. 75,3 % des employés sont directement impliqués dans les processus de production. En 2024, le taux de rotation du personnel global était de 22 % ; 91 contrats de travail résiliés ont été enregistrés et 74 nouvelles

personnes ont été embauchées, dont 59 sous contrat à durée indéterminée, 12 sous contrat à durée déterminée et 3 sous contrat saisonnier.

En ce qui concerne le congé parental, sur les 26 personnes qui en ont bénéficié en 2024, toutes ont repris le travail et sont toujours employées 12 mois après leur retour au travail. .

En termes de composition par sexe la proportion de femmes parmi les employés est passée de 28 % à 30 %en 2022.

Cette tendance est particulièrement prononcée pour la Société FLO EU, qui a augmenté sa présence féminine de 7 points de % en 2024 (de 23 en 2022 à 30 %) et constitue une incitation pour l'ensemble du Groupe FLO à continuer à promouvoir une plus grande présence féminine, en particulier au sein des postes de direction.

En effet, le Groupe FLO reconnaît la valeur significative d'un environnement de travail diversifié, équitable et inclusif, à la fois pour l'organisation elle-même, ses employés et la communauté environnante. Un climat de collaboration et de soutien est encouragé, ce qui favorise l'égalité des chances et permet au personnel d'exprimer leur authenticité sur le lieu de travail, ce qui conduit à une plus grande implication et à un succès global.

Au cours de la période biennale 24/25, il est prévu d'organiser des activités de formation pour la direction sur les questions de diversité et de préjugés, afin de reconnaître et de traiter de manière appropriée les formes de discrimination, en répondant aux différents besoins et en s'adaptant aux circonstances qui évoluent. Cet engagement comprend également l'adoption de processus de recrutement inclusifs et diversifiés.

Composition de l'entreprise par type de contrat et par sexe

	2024			2023			2022		
			TOT.			TOT.			TOT.
TOTAL	202	481	683	205	490	695	198	515	713
CDI	200	476	676	202	485	687	195	509	704
CDD	2	5	7	3	5	8	3	6	9
SAISONNIERS	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PLEIN TEMPS	185	476	661	189	486	675	181	511	692
TEMPS PARTIEL	17	5	22	16	4	20	17	4	21

Composition des travailleurs non salariés

	2024			2023			2022		
			TOT.			TOT.			TOT.
TOTAL	22	34	56	15	41	56	24	15	39

Conditions de travail et bien-être des collaborateurs

Le Groupe FLO considère que le capital humain est essentiel à la création de valeur. Les compétences, le sens des responsabilités et la passion des personnes contribuent de manière substantielle au succès de l'entreprise, et il est donc essentiel de valoriser, de protéger et d'écouter leurs besoins et leurs aspirations. L'objectif du Groupe est de garantir un environnement de travail inclusif, sûr et motivant, capable d'attirer et de retenir les meilleurs talents d'origines diverses.

La protection des droits de l'homme, la promotion de pratiques d'emploi équitables et l'amélioration des conditions de travail à l'échelle mondiale sont des éléments fondamentaux de la stratégie de développement durable du Groupe, qui investit dans le développement de ses talents et donne la priorité à la diversité et à l'inclusion dans ses pratiques de travail, dans le but d'avoir un impact positif sur les communautés au sein desquelles il opère.

Le personnel est au cœur du Groupe FLO et à la base de son succès, c'est pourquoi en 2023, les Entreprises italiennes du Groupe ont signé le Statut de la personne avec les instances de représentation des travailleurs, dans le cadre de négociations collectives au niveau des entreprises, un document qui consacre l'importance du respect de la diversité et rassemble l'expérience et la sensibilité pour améliorer l'approche relationnelle et l'implication de tous les partenaires sociaux internes et externes.

Le Statut de la personne est un protocole d'accord qui ramène au centre des relations industrielles la valorisation de la personne qui devient le moteur du changement culturel et organisationnel. Il s'agit d'une approche vers un modèle plus durable qui implique également de repenser les dynamiques interpersonnelles, plus ouvertes et réceptives aux autres.

Le Statut naît de la nécessité d'apporter une réponse aux nouveaux besoins existentiels, relationnels et environnementaux de la personne, dans le but de donner vie à une relation de travail basée sur le concept de responsabilité entre les parties qui composent le système « moi, nous, la communauté et l'environnement ».

Le Statut de la personne englobe trois aspects essentiels du travail et de sa fonction sociale. Le premier aspect est celui du bien-être, de la participation et de la productivité, afin de promouvoir la protection de la dignité au travail, l'inclusion, l'absence de préjugés, l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée et l'attention portée au facteur humain. Le deuxième aspect est celui de l'apprentissage continu, appelé formation tout au long de la vie, avec des parcours de formation et de formation professionnelle continue, l'autonomisation avec l'offre d'apprentissages et d'opportunités de formation externe. Enfin, l'aspect de la sécurité au travail avec des activités visant à réduire le risque d'accidents, l'identification des technologies les plus innovantes pour la prévention des accidents, la responsabilisation des travailleurs et le renforcement de la culture de la sécurité.

Parmi les avantages offerts par le contrat de deuxième niveau FLO et ISAP, et disponibles pour tous les employés à temps plein et à temps partiel, il est prévu aussi :

- » un supplément de 10 % pour le congé parental facultatif par rapport à la rémunération de l'INPS (Institut national italien de la prévoyance sociale) ;

- » une prolongation du congé de paternité d'1 jour par rapport aux dispositions légales ;
- » une augmentation de 3 à 4 jours de congés en vertu de la loi italienne 53/2000 et extension aux parents de premier degré d'un seul jour de congé ;
- » 4 heures supplémentaires pour les examens médicaux personnels et pour les enfants de moins de 14 ans, si les congés et les vacances sont épuisés ;
- » 1 jour de télétravail par semaine pour certaines fonctions, en accord avec le responsable ;
- » des chèques-repas ou un service de cantine, le cas échéant ;
- » conversion de la prime de résultat en des avantages et des services fournis par nos soins dans le but d'améliorer la vie privée et professionnelle de l'employé, aboutissant à une augmentation conséquente de la valeur économique par l'Entreprise, variable en fonction de la destination choisie.

En outre, afin d'encourager l'intégration, la culture personnelle et la croissance professionnelle, les sociétés italiennes du Groupe reconnaissent une prime unique en € sur la base de diverses réalisations éducatives potentielles, allant de l'amélioration des compétences linguistiques et techniques à l'obtention d'un diplôme de maîtrise.

Le Groupe FLO s'efforce actuellement d'aligner toutes ses entreprises sur une gestion du personnel uniforme et cohérente.

UN SERVICE D'ASSISTANCE ET D'ÉCOUTE POUR LES EMPLOYÉS

Après les désagréments causés par la pandémie de Covid, le Groupe FLO a décidé de mettre en place un service de soutien et d'écoute pour les employés. Le service, créé en 2021 dans l'usine de Parme, a ensuite été étendu à l'usine de Vérone en 2022. Aujourd'hui, l'activité consiste en deux modalités différentes.

À Parme, grâce à la présence au sein de la direction des ressources humaines d'un psychologue professionnel, un service d'écoute de 4 heures par semaine a été lancé dès 2021, pour les employés travaillant sur les sites de production. En 2024, 192 heures ont été consacrées à cette activité.

En ce qui concerne le soutien à l'écoute des employés, le Groupe a choisi d'exercer l'activité avec un professionnel spécialisé dans le conseil aux entreprises opérant sur les sites de Parme et de Vérone. Au total, 288 heures à Parme et 144 à Vérone ont été consacrées à l'expérience de conseil, qui s'est déroulée dans le cadre d'entretiens individuels. Les objectifs et les bénéfices de cette activité sont multiples et vont du bien-être des employés qui peuvent être aidés à faire face à des difficultés personnelles et professionnelles, à la promotion d'un environnement de travail positif, accueillant et inclusif, de l'amélioration générale de la santé à l'augmentation de la productivité et à la fidélisation des talents grâce à l'attention que le Groupe porte à la dimension relationnelle de la vie de ses employés.



La formation, un outil d'intégration et de développement professionnel

Le maintien d'une base de connaissances efficace est l'un des défis les plus complexes, compte tenu de l'évolution rapide non seulement des technologies, mais aussi des aspects sociaux, environnementaux et économiques qui sont de plus en plus intégrés dans les stratégies d'entreprise. Le développement des compétences, tant techniques que managériales, est donc un facteur stratégique pour le Groupe FLO, qui planifie chaque année des cours de formation pour ses employés. Cet aspect est encore plus vrai et efficace dans une phase d'intégration, lorsque la formation peut devenir un levier fondamental pour assurer la cohérence entre les objectifs stratégiques de développement du Groupe et la satisfaction professionnelle de son capital humain, en donnant lieu à une forme de connais-

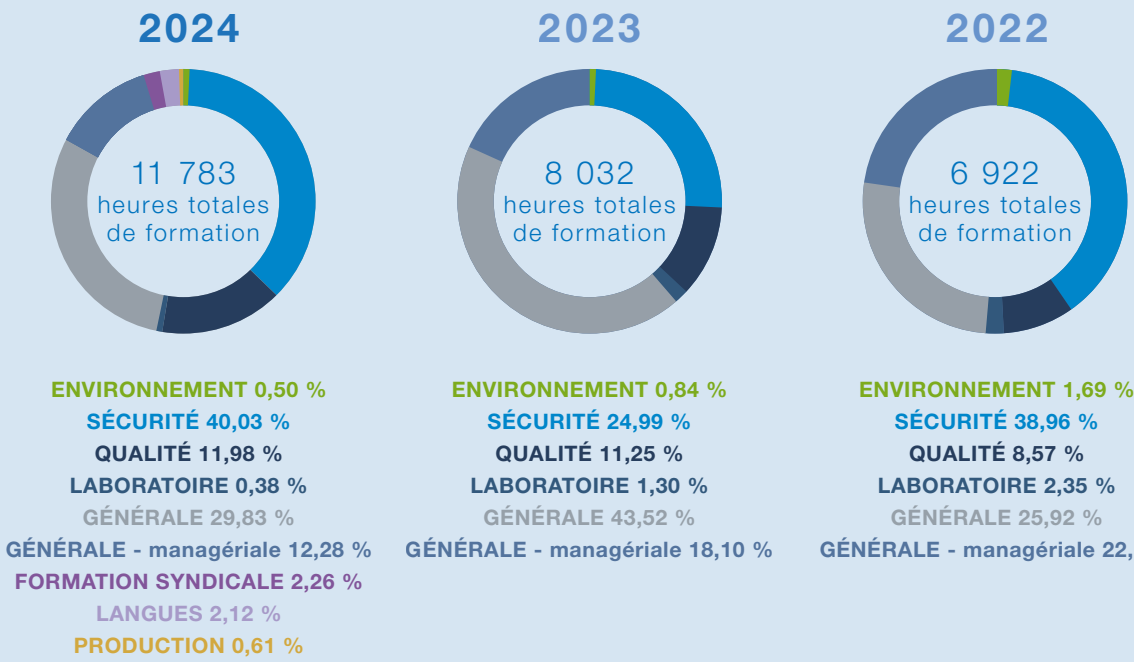
sance partagée qui peut affecter positivement le climat de l'entreprise et renforcer le sentiment d'appartenance. Comme le montrent les graphiques ci-dessous, les formations proposées par le Groupe FLO à ses employés sont axées sur les questions de QHSE (qualité, hygiène, sécurité et protection de l'environnement) et de gestion/managériales (indiquées comme « générale » dans le tableau ci-contre/en bas/etc.). En outre, des formations sont également organisées pour renforcer les compétences et le professionnalisme des laboratoires, un atout stratégique pour la recherche et le développement de nouvelles matières et de nouveaux produits. Les différentes actions de formation s'adressent à l'ensemble de la population de l'entreprise : cadres, employés et ouvriers.



Heures de formation*

	2024			2023			2022		
	n°	h tot.	h/empl.	n°	h tot.	h/empl.	n°	h tot.	h/empl.
FEMMES									
	202	3 719,00	18,41	205	2 482,08	12,11	198	1 526,95	7,71
HOMMES									
	481	8 064,00	16,77	490	5 549,42	11,33	515	5 395,17	10,48
CADRES	42	609,00	14,50	41	717,76	17,51	39	362,79	9,30
EMPLOYÉS	127	1 238,00	9,75	129	1 440,12	11,16	133	1 424,07	10,71
OUVRIERS	514	9 936,00	19,33	525	5 874,12	11,19	541	5 135,26	9,49
TOTAL	683	11 783,00	17,25	695	8 032,00	11,56	713	6 922,12	9,71

En ce qui concerne les données relatives à la formation, l'année 2024 a été calculée sur la base de la méthodologie « Head Count » (dénombrement des effectifs), en reclassant également les années précédentes.



La sécurité, une valeur à construire jour après jour

La promotion de la santé et de la sécurité sur le lieu de travail au sein du Groupe FLO trouve ses racines dans le passé, lorsque, sur une base volontaire, les différentes Entreprises indépendantes ont commencé à s'engager concrètement dans la recherche de solutions permettant aux travailleurs d'évoluer dans un environnement de plus en plus sûr. Le Groupe dans son ensemble considère la sécurité sur le lieu de travail et la prévention des accidents comme les pierres angulaires de sa culture d'entreprise et du développement durable, efficace et pérenne de ses activités, notamment en vue de consolider la réputation de la marque. Le Groupe FLO s'est donc engagé au fil du temps à améliorer la sécurité, en passant d'une approche réactive à une approche proactive, par l'identification et l'atténuation des risques potentiels associés aux conditions, comportements et activités dangereux, et par la promotion d'une forte culture de la sécurité à la fois au niveau individuel et collectif.

Les systèmes de gestion de la sécurité au travail des Entreprises du Groupe couvrent toutes les activités, les employés, la main-d'œuvre externe, ainsi que les sous-traitants et les visiteurs, et toutes les opérations au sein des sites, et sont conçus pour garantir la conformité avec les lois et réglementations locales. En particulier, les sites de Vérone et de Catane sont certifiés ISO 45001, tandis que les autres sites suivent des processus internes de gestion et d'atténuation des risques. Aujourd'hui, le Groupe a commencé à s'orienter vers l'intégration des systèmes de management (QHSE), afin de pouvoir travailler de manière organisée et documentée et d'obtenir une structure capable de garantir la réalisation d'objectifs ambitieux, y compris la sécurité des travailleurs.

Dans le cadre du système de gestion de la sécurité, toutes les activités et les risques po-

tentiels qui y sont associés ont été examinés. Ceux-ci ont été évalués comme ne présentant pas de risques graves pour la santé des travailleurs et peuvent essentiellement être regroupés en risques dus à la manutention manuelle de charges et au bruit (présents dans toutes les entreprises) et à l'inhalation de poussières (risque présent dans la production de serviettes en papier).

Afin d'éviter toute blessure et de préserver la santé, tous les sites de production sont équipés de Dispositifs de protection collective (DPC), tels que des hottes d'aspiration, des caissons insonorisés, des périmètres de protection sur les lignes de production, etc. En outre, tous les travailleurs sont dotés d'équipements de protection individuelle (EPI) appropriés et sont formés pour les utiliser correctement dans l'environnement dans lequel ils travaillent.

Parmi les différentes questions qui font partie du système de gestion de la santé et de la



sécurité des travailleurs, les principales pierres angulaires identifiées et communes aux cinq sites de production, outre le respect des exigences obligatoires, sont les suivantes :

1. Gestion des situations de danger survenues ou susceptibles de survenir au cours des activités professionnelles, en recueillant toutes les informations relatives à ces événements afin d'analyser les faits et de trouver des solutions pour éviter qu'ils ne se reproduisent. Les accidents, les quasi-accidents et les signalements sont analysés ponctuellement afin de garantir l'identification de la cause principale et la mise en place de mesures d'amélioration pour éviter qu'ils ne se reproduisent ; au cours de l'année 2024, 33 accidents ont été enregistrés, dont un seul a eu des conséquences graves, soit un indice de fréquence de 5,57 sur les accidents enregistrables et de 0,17 sur les accidents avec conséquences graves. Les accidents sont généralement causés par l'inattention du personnel et consistent en des coupures, des contusions ou des traumatismes par écrasement. Tous les sites partagent le même système de classification et de suivi des événements, les données étant également collectées et analysées de manière centralisée, afin de soutenir des actions correctives coordonnées.

2. Chaque site de production dispose de représentants de la sécurité des travailleurs qui sont systématiquement impliqués dans la définition des objectifs de sécurité, leur révision et, en cas d'accident, l'analyse et l'identification des activités d'amélioration à mettre en œuvre et à partager avec l'ensemble des travailleurs ;

3. Implication continue des travailleurs, qui sont invités à exprimer leurs idées et à proposer des améliorations par le biais de méthodes de signalement spéciales, y compris anonymes ; ces signalements sont recueillis par leurs représentants en matière de sé-

curité. L'entreprise prend systématiquement en charge tous les signalements dans le but de trouver et de mettre en œuvre des améliorations ; les mesures correctives découlant des signalements sont documentées, partagées via des panneaux d'affichage et discutées lors des réunions mensuelles sur la sécurité.

4. Formation continue à la sécurité

impliquant tous les acteurs de l'entreprise, au cours de laquelle des sujets sortant du cadre des exigences obligatoires sont toujours abordés, tels que les activités menées et les plans d'amélioration mis en œuvre à la suite des signalements reçus. Dans toutes les usines, la formation est dispensée régulièrement, en présentiel et via des plateformes numériques (par exemple Safetyhub), et complétée par des sessions pratiques sur des thèmes spécifiques tels que la lutte contre les incendies, la manutention manuelle ou les risques liés à la tâche.

5. Surveillance de la santé des travailleurs.

Cette activité est réalisée au moyen d'examen préventifs, périodiques et de changement de poste, à la suite desquels le médecin communique les éventuelles limitations et prescriptions aux responsables du poste concernés afin d'en tenir compte dans la planification des activités de travail. Les données relatives à la santé sont confidentielles et ne sont en possession que du médecin compétent. Les limitations et/ou prescriptions constatées ne constituent pas un motif de rétrogradation ou de résiliation de contrats ; dans ce cas, l'Entreprise prend des mesures pour replacer le travailleur en tenant compte de son état de santé. Dans certains établissements, d'autres services sont mis en place pour soutenir la santé des travailleurs, notamment des accords avec des services de physiothérapie, des services d'écoute psychologique et des plans de protection sociale.

Accidents du travail - employés

	2024	2023	2022
NOMBRE D'HEURES TRAVAILLÉES	1 185 652,08	1 241 915,75	1 177 692,00
NOMBRE D'ACCIDENTS	33	48	40
NOMBRE D'ACCIDENTS AUX CONSÉQUENCES GRAVES	1	0	6
NOMBRE DE DÉCÈS	0	0	0
INDICE DE FRÉQUENCE*	5,57	7,73	6,79
INDICE DE FRÉQUENCE DES ACCIDENTS AUX CONSÉQUENCES GRAVES**	0,17	0	1,02

Accidents du travail - Personnel intérimaire

	2024	2023	2022
NOMBRE D'HEURES TRAVAILLÉES	134 741,00	165 788,00	139 112,50
NOMBRE D'ACCIDENTS	3	3	12
NOMBRE D'ACCIDENTS AUX CONSÉQUENCES GRAVES	0	0	1
NOMBRE DE DÉCÈS	0	0	-
INDICE DE FRÉQUENCE*	4,45	3,62	17,25
INDICE DE FRÉQUENCE DES ACCIDENTS AUX CONSÉQUENCES GRAVES**	0	0	1,44

* Calcul de l'indicateur de l'indice de fréquence = (accidents / heures travaillées) * 200 000
** Calcul de l'indicateur de l'indice de fréquence = (accidents ayant eu des conséquences graves / heures travaillées) * 200 000
Les données relatives aux accidents du travail pour les années 2022 et 2023 ont été mises à jour à la suite d'une révision complète des processus.

Le territoire et la communauté locale

Le Groupe FLO s’est toujours engagé à améliorer le dialogue avec les communautés locales de référence.

En 2024, le Groupe a fait don d'une valeur de près de 31 000 € en participant en tant que sponsor à diverses initiatives culturelles et sportives au niveau local et en fournissant gratuitement des articles à des associations et des événements locaux. Pour toutes les occasions d’événements impliquant la communauté, les gobelets transparents en polypropylène - par exemple - sont généralement les plus appropriés, car ils sont extrêmement sûrs, grâce à leur incassabilité intrinsèque, et totalement recyclables.

Au cours de la période triennale 2022-2024, le Groupe FLO a soutenu des projets culturels, tels que le Circuit des As à Fontanellato, et a créé le prix Rosa FLO pour promouvoir la participation des femmes dans le cyclisme.

Il a parrainé le festival « Antiche Armonie Festival » pour redécouvrir les lieux historiques de Fontanellato et a participé, pendant deux ans, au Festival du film de Venise en tant que partenaire officiel de la Fondation *Ente dello Spettacolo*, contribuant ainsi à la promotion de la culture avec ses produits. L’objectif pour les deux prochaines années est de planifier un projet pour l’implication des réalités scolaires/éducatives locales sur le territoire italien afin de promouvoir la responsabilité sociale d’entreprise. Ce projet vise à établir des collaborations plus approfondies avec les écoles et les universités, en offrant d’autres possibilités de formation et de sensibilisation sur les questions de durabilité et d’économie circulaire, en renforçant le lien avec le territoire et en contribuant activement à son développement socio-économique.



Écoles et universités

Les entreprises du Groupe accueillent depuis des années des activités d'apprentissage en collaboration avec les écoles et les universités : convaincues de la valeur que de telles activités peuvent avoir pour les jeunes en vue de leur entrée dans le monde du travail, elles créent de véritables parcours de formation visant à l'apprentissage de nouvelles compétences.

En 2024, les sites de Parme et Vérone ont accueilli respectivement un et trois jeunes en alternance école-entreprise ; en outre, FLO a organisé un stage financé par le Fonds social européen et un stage universitaire.

Les visites d'élèves d'écoles primaires et secondaires représentent également un moment important pour le Groupe de faire connaître ses Entreprises, en tant que réalités historiques du territoire sur lequel elles opèrent, et les valeurs qui les guident aujourd'hui : l'importance de la gestion correcte des déchets plastiques et les questions plus complexes telles que l'économie circulaire.

Depuis 3 ans, une délégation d'étudiants universitaires en ingénierie mécanique et en ingénierie de gestion et quelques classes d'un collège local sont accueillis sur le site de Parme une fois par an.



Un nuage rose dans les rues de Fontanellato

En juillet 2024, Fontanellato a accueilli le *Circuito degli Assi*, une compétition annuelle pour les très jeunes et la promotion du cyclisme organisée par le GS *Parmense Il Sogno*. Le Groupe FLO a soutenu cet événement, convaincu de l'importance d'élever les jeunes filles et garçons selon les principes sains du sport, de l'inclusion et de l'égalité.

Dans le cyclisme, le rose a toujours représenté la couleur d'un rêve à atteindre. Depuis l'édition 2023, le Prix Rosa FLO a été créé pour l'équipe comptant le plus grand nombre de petites filles en compétition, afin d'encourager la participation féminine à un sport historiquement masculin et d'inciter les petites filles à poursuivre leurs rêves dès leur plus jeune âge.



FLO au Festival du cinéma de Venise

À l'occasion de l'inauguration de l'Espace cinématographique de l'*Ente dello Spettacolo* à la Mostra de Venise, le Groupe FLO a été le partenaire officiel de la Fondation *Ente dello Spettacolo* à la 81^e Mostra Internazionale d'Arte Cinematografica de Venise avec ses propres lignes Alpha et Maori.



Révision des objectifs Rapport 2023

Les objectifs présentés dans le rapport précédent et repris ci-dessous ont été en partie revus et intégrés dans les objectifs stratégiques illustrés à la page 26.

Ceux qui sont indiqués ci-dessous représentent les objectifs déjà atteints ou ceux qui ont été reprogrammés dans un arc de temps différent.

Installation d'une technologie de traitement des eaux de condensation sur le site de Catane	2024	 atteint
Adéquation technologique des produits en Qwarzo®	2024	 atteint
Agrandissement du département Carton sur le site de Catane	2024	 atteint
Implication directe des clients afin d'évaluer leur satisfaction et de les fidéliser	2024	 en cours
Amélioration des activités de gestion de l'eau	2024	 atteint
Installation d'une deuxième machine d'impression flexographique à l'usine de FLO EU	2024	 atteint
Installation de nouvelles lignes de production pour la transformation de produits en carton alimentaire dans l'usine ISAP Packaging de Vérone	2024	 en cours
Réorganisation du département RH du Groupe afin de développer des politiques organisationnelles adaptées à la croissance du Groupe et d'optimiser la gestion des ressources humaines pour soutenir l'expansion de l'entreprise	2024	 atteint
Lancement sur le marché de la gamme Alpha, une nouvelle gamme de produits innovants conçus pour répondre aux exigences du marché en pleine évolution, sans PFAS et sans plastique	24-25	 en cours

Développement du reporting ESG afin d'attirer des financements verts pour de nouveaux investissements grâce à la mise en œuvre et à l'utilisation de la plateforme ESG « ECO2 », pour suivre et améliorer les performances environnementales, sociales et de gouvernance du Groupe de manière centralisée, en reliant également les différents systèmes de gestion informatique utilisés par les entreprises jusqu'à présent	24-25	 en cours
Planification d'un projet visant à impliquer les établissements scolaires/éducatives locales sur le territoire italien, en promouvant la responsabilité sociale des entreprises	24-25	 reprogrammé 25-26
Mise en place d'un modèle d'ACV Master pour 3 macrofamilles de produits (vaisselle et récipients en plastique, vaisselle en papier et capsules), géré par l'équipe interne d'experts en ACV, pour la réalisation d'études sur toutes les typologies d'articles fabriqués par les Entreprises du Groupe, afin d'évaluer leurs impacts potentiels tant au niveau de la conception que de la production et de développer des activités d'éco-conception pour mettre sur le marché des produits plus durables	24-25	 reprogrammé 25-26
Obtention de notations ESG sur la plateforme ECOVADIS pour toutes les Entreprises du Groupe	24-26	 reprogrammé 25-26
Conduite et évaluation de la diligence raisonnable en matière de chaîne d'approvisionnement, en mettant l'accent sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance	24-26	 reprogrammé 25-26
Obtention de la certification ISO 50001 pour FLO EU et ISAP Packaging, et début du processus d'implication des autres Entreprises	24-26	 réévaluation
Amélioration des activités de gestion et d'utilisation des ressources hydriques dans toutes les Entreprises du Groupe, afin de réduire la consommation d'eau	24-26	 réévaluation
Obtention d'une notation de légalité pour les Entreprises italiennes du Groupe	24-26	 réévaluation

Déclaration d'assurance indépendante



MÉTHODOLOGIE DE VÉRIFICATION

L'audit a consisté en l'évaluation de la conformité avec les principes de définition du contenu et de la qualité du Rapport, selon les « Normes GRI 2021 », qui sont résumés ci-dessous :

- l'analyse, par le biais d'entretiens, du système de gouvernance et du processus de gestion des questions de développement durable inhérentes à la stratégie et aux opérations de l'entreprise ;
- l'analyse du processus de définition des questions pertinentes présentées dans le rapport sur le développement durable en ce qui concerne les méthodes d'analyse et de compréhension du contexte de référence, l'identification, l'évaluation et la hiérarchisation des impacts réels et potentiels, ainsi que la validation interne des résultats du processus ;
- analyse de la conformité et de la cohérence interne des informations qualitatives présentées dans le Rapport et analyse des modalités de fonctionnement des processus qui sous-tendent la production, l'enregistrement et la gestion des données quantitatives incluses dans le Rapport. En particulier, ont été réalisés :
 - des entretiens avec des représentants de la société Gruppo Flo impliqués dans la gestion opérationnelle des aspects mentionnés dans le document, afin de recueillir des informations sur le système d'information, de comptabilité et de reporting mis en place pour l'établissement du Rapport, ainsi que sur les processus et les procédures de contrôle interne qui soutiennent la collecte, l'agrégation, le traitement et la transmission des données et des informations à la fonction responsable de l'établissement du Rapport ;
 - une analyse par sondage des documents justificatifs afin d'obtenir des preuves des processus en place, de leur adéquation et du fonctionnement du système de contrôle interne pour le traitement correct des données et des informations, en relation avec les objectifs décrits dans le Rapport.

L'équipe d'audit a été choisie sur la base des compétences techniques, de l'expérience et de la qualification de chacun de ses membres, en fonction des différentes dimensions évaluées.

Les procédures d'assurance ont été réalisées au cours du mois d'octobre 2025 selon une approche à distance et ont inclus des entretiens ainsi que des activités de collecte d'éléments probants, impliquant les fonctions pertinentes de l'Organisation, ainsi que deux sites opérationnels situés à Ruitz (France) et à Catane (Italie).

LIMITES

Les informations et données économiques et financières indiquées aux comptes annuels de l'exercice, incluses dans le Rapport sur le développement durable, ainsi que la méthodologie adoptée pour calculer la valeur du salaire vital, n'ont pas été vérifiées par SGS.

CONCLUSIONS

Sur la base des travaux effectués, aucun élément n'a été porté à l'attention de SGS Italia S.p.A. suggérant que le rapport de durabilité 2024 de GRUPPO FLO n'a pas été établi, dans tous ses aspects significatifs, en référence aux Normes GRI.

Milan, le 28.10.2025

SGS Italia S.p.A.

SGS Italia S.p.A.
Marina Piloni
Business Assurance
Sales Manager

Marina Piloni



MÉTHODOLOGIE DE VÉRIFICATION

L'audit a consisté en l'évaluation de la conformité avec les principes de définition du contenu et de la qualité du Rapport, selon les « Normes GRI 2021 », qui sont résumés ci-dessous :

- l'analyse, par le biais d'entretiens, du système de gouvernance et du processus de gestion des questions de développement durable inhérentes à la stratégie et aux opérations de l'entreprise ;
- l'analyse du processus de définition des questions pertinentes présentées dans le rapport sur le développement durable en ce qui concerne les méthodes d'analyse et de compréhension du contexte de référence, l'identification, l'évaluation et la hiérarchisation des impacts réels et potentiels, ainsi que la validation interne des résultats du processus ;
- analyse de la conformité et de la cohérence interne des informations qualitatives présentées dans le Rapport et analyse des modalités de fonctionnement des processus qui sous-tendent la production, l'enregistrement et la gestion des données quantitatives incluses dans le Rapport. En particulier, ont été réalisés :
 - des entretiens avec des représentants de la société Gruppo Flo impliqués dans la gestion opérationnelle des aspects mentionnés dans le document, afin de recueillir des informations sur le système d'information, de comptabilité et de reporting mis en place pour l'établissement du Rapport, ainsi que sur les processus et les procédures de contrôle interne qui soutiennent la collecte, l'agrégation, le traitement et la transmission des données et des informations à la fonction responsable de l'établissement du Rapport ;
 - une analyse par sondage des documents justificatifs afin d'obtenir des preuves des processus en place, de leur adéquation et du fonctionnement du système de contrôle interne pour le traitement correct des données et des informations, en relation avec les objectifs décrits dans le Rapport.

L'équipe d'audit a été choisie sur la base des compétences techniques, de l'expérience et de la qualification de chacun de ses membres, en fonction des différentes dimensions évaluées.

Les procédures d'assurance ont été réalisées au cours du mois d'octobre 2025 selon une approche à distance et ont inclus des entretiens ainsi que des activités de collecte d'éléments probants, impliquant les fonctions pertinentes de l'Organisation, ainsi que deux sites opérationnels situés à Ruitz (France) et à Catane (Italie).

LIMITES

Les informations et données économiques et financières indiquées aux comptes annuels de l'exercice, incluses dans le Rapport sur le développement durable, ainsi que la méthodologie adoptée pour calculer la valeur du salaire vital, n'ont pas été vérifiées par SGS.

CONCLUSIONS

Sur la base des travaux effectués, aucun élément n'a été porté à l'attention de SGS Italia S.p.A. suggérant que le rapport de durabilité 2024 de GRUPPO FLO n'a pas été établi, dans tous ses aspects significatifs, en référence aux Normes GRI.

Milan, le 28.10.2025

SGS Italia S.p.A.

SGS Italia S.p.A.
Marina Piloni
Business Assurance
Sales Manager

Marina Piloni



Relazione della società di revisione indipendente

ai sensi dell'articolo 14 del DLgs 27 gennaio 2010, n° 39

Agli azionisti di
Flo SpA

Relazione sulla revisione contabile del bilancio consolidato

Giudizio

Abbiamo svolto la revisione contabile del bilancio consolidato di Flo SpA (di seguito anche la "Società" o la "Capogruppo") e sue società controllate (di seguito anche il "Gruppo Flo" o il "Gruppo"), costituito dallo stato patrimoniale al 31 dicembre 2024, dal conto economico, dal rendiconto finanziario per l'esercizio chiuso a tale data e dalla nota integrativa.

A nostro giudizio, il bilancio consolidato fornisce una rappresentazione veritiera e corretta della situazione patrimoniale e finanziaria del Gruppo al 31 dicembre 2024, del risultato economico e dei flussi di cassa per l'esercizio chiuso a tale data in conformità alle norme italiane che ne disciplinano i criteri di redazione.

Elementi alla base del giudizio

Abbiamo svolto la revisione contabile in conformità ai principi di revisione internazionali (ISA Italia). Le nostre responsabilità ai sensi di tali principi sono ulteriormente descritte nella sezione *Responsabilità della società di revisione per la revisione contabile del bilancio consolidato* della presente relazione. Siamo indipendenti rispetto alla società Flo SpA in conformità alle norme e ai principi in materia di etica e di indipendenza applicabili nell'ordinamento italiano alla revisione contabile del bilancio. Riteniamo di aver acquisito elementi probativi sufficienti e appropriati su cui basare il nostro giudizio.

Responsabilità degli amministratori e del collegio sindacale per il bilancio consolidato

Gli amministratori sono responsabili per la redazione del bilancio consolidato che fornisca una rappresentazione veritiera e corretta in conformità alle norme italiane che ne disciplinano i criteri di redazione e, nei termini previsti dalla legge, per quella parte del controllo interno dagli stessi ritenuta necessaria per consentire la redazione di un bilancio che non contenga errori significativi dovuti a frodi o a comportamenti o eventi non intenzionali.

PricewaterhouseCoopers SpA

Sede legale: Milano 20145 Piazza Tre Torri 2 Tel. 02 77851 Fax 02 7785240 Capitale Sociale Euro 6.890.000,00 I.v. C.F. e P.IVA e Reg. Imprese
Milano Monza Brianza Lodi 12079880155 Iscritta al n° 119644 del Registro dei Revisori Legali - Altri Uffici: Ancona 60131 Via Sandro Toti 1 Tel. 071
2132311 - Bari 70122 Via Abate Girma 72 Tel. 080 5640211 - Bergamo 24121 Largo Beletti 5 Tel. 035 229691 - Bologna 40124 Via Luigi Carlo Farini
12 Tel. 051 6186211 - Brescia 25121 Viale Duca d'Aosta 26 Tel. 030 3697501 - Catania 95129 Corso Italia 302 Tel. 095 7532311 - Firenze 50121
Viale Gramsci 15 Tel. 055 2482811 - Genova 16121 Piazza Piccapietra 9 Tel. 010 29041 - Napoli 80121 Via del Mille 16 Tel. 081 36181 - Padova
35130 Via Venezia 4 Tel. 049 673481 - Palermo 90141 Via Merchiesi Ligo 60 Tel. 091 348737 - Parma 43121 Viale Tancredi 20A Tel. 0521 275911 -
Pescara 65127 Piazza Ettore Troilo 8 Tel. 085 4545711 - Roma 00154 Largo Fochetti 29 Tel. 06 570251 - Torino 10122 Corso Palestro 10 Tel. 011
556771 - Trento 38122 Viale della Costituzione 33 Tel. 0461 237004 - Treviso 31100 Viale Felissent 90 Tel. 0422 696911 - Trieste 34125 Via Cesare
Battisti 18 Tel. 040 3480781 - Udine 33100 Via Poscoble 43 Tel. 0432 25789 - Varese 21100 Via Albuzzi 43 Tel. 0332 285039 - Verona 37135 Via
Francesca 21/C Tel. 045 6263001 - Vicenza 36100 Piazza Portobellando 9 Tel. 0444 393311

www.pwc.com/it



Gli amministratori sono responsabili per la valutazione della capacità del Gruppo di continuare a operare come un'entità in funzionamento e, nella redazione del bilancio consolidato, per l'appropriatezza dell'utilizzo del presupposto della continuità aziendale, nonché per un'adeguata informativa in materia. Gli amministratori utilizzano il presupposto della continuità aziendale nella redazione del bilancio consolidato a meno che abbiano valutato che sussistono le condizioni per la liquidazione della capogruppo Flo SpA o per l'interruzione dell'attività o non abbiano alternative realistiche a tali scelte.

Il collegio sindacale ha la responsabilità della vigilanza, nei termini previsti dalla legge, sul processo di predisposizione dell'informativa finanziaria del Gruppo Flo.

Responsabilità della società di revisione per la revisione contabile del bilancio consolidato

I nostri obiettivi sono l'acquisizione di una ragionevole sicurezza che il bilancio consolidato nel suo complesso non contenga errori significativi, dovuti a frodi o a comportamenti o eventi non intenzionali, e l'emissione di una relazione di revisione che includa il nostro giudizio. Per ragionevole sicurezza si intende un livello elevato di sicurezza che, tuttavia, non fornisce la garanzia che una revisione contabile svolta in conformità ai principi di revisione internazionali (ISA Italia) individui sempre un errore significativo, qualora esistente. Gli errori possono derivare da frodi o da comportamenti o eventi non intenzionali e sono considerati significativi qualora ci si possa ragionevolmente attendere che essi, singolarmente o nel loro insieme, siano in grado di influenzare le decisioni economiche prese dagli utilizzatori sulla base del bilancio consolidato.

Nell'ambito della revisione contabile svolta in conformità ai principi di revisione internazionali (ISA Italia), abbiamo esercitato il giudizio professionale e abbiamo mantenuto lo scetticismo professionale per tutta la durata della revisione contabile. Inoltre:

- abbiamo identificato e valutato i rischi di errori significativi nel bilancio consolidato, dovuti a frodi o a comportamenti o eventi non intenzionali; abbiamo definito e svolto procedure di revisione in risposta a tali rischi; abbiamo acquisito elementi probativi sufficienti e appropriati su cui basare il nostro giudizio. Il rischio di non individuare un errore significativo dovuto a frodi è più elevato rispetto al rischio di non individuare un errore significativo derivante da comportamenti o eventi non intenzionali, poiché la frode può implicare l'esistenza di collusioni, falsificazioni, omissioni intenzionali, rappresentazioni fuorvianti o forzature del controllo interno;
- abbiamo acquisito una comprensione del controllo interno rilevante ai fini della revisione contabile allo scopo di definire procedure di revisione appropriate nelle circostanze e non per esprimere un giudizio sull'efficacia del controllo interno del Gruppo;
- abbiamo valutato l'appropriatezza dei principi contabili utilizzati nonché la ragionevolezza delle stime contabili effettuate dagli amministratori, inclusa la relativa informativa;
- siamo giunti a una conclusione sull'appropriatezza dell'utilizzo da parte degli amministratori del presupposto della continuità aziendale e, in base agli elementi probativi acquisiti,

Lettre de certification des États financiers consolidés



sull'eventuale esistenza di un'incertezza significativa riguardo a eventi o circostanze che possono far sorgere dubbi significativi sulla capacità del Gruppo di continuare a operare come un'entità in funzionamento. In presenza di un'incertezza significativa, siamo tenuti a richiamare l'attenzione nella relazione di revisione sulla relativa informativa di bilancio ovvero, qualora tale informativa sia inadeguata, a riflettere tale circostanza nella formulazione del nostro giudizio. Le nostre conclusioni sono basate sugli elementi probativi acquisiti fino alla data della presente relazione. Tuttavia, eventi o circostanze successivi possono comportare che il Gruppo cessi di operare come un'entità in funzionamento;

- abbiamo valutato la presentazione, la struttura e il contenuto del bilancio consolidato nel suo complesso, inclusa l'informativa, e se il bilancio consolidato rappresenti le operazioni e gli eventi sottostanti in modo da fornire una corretta rappresentazione;
- abbiamo acquisito elementi probativi sufficienti e appropriati sulle informazioni finanziarie delle imprese o delle differenti attività economiche svolte all'interno del Gruppo per esprimere un giudizio sul bilancio consolidato. Siamo responsabili della direzione, della supervisione e dello svolgimento dell'incarico di revisione contabile del Gruppo. Siamo gli unici responsabili del giudizio di revisione sul bilancio consolidato.

Abbiamo comunicato ai responsabili delle attività di governance, identificati a un livello appropriato come richiesto dagli ISA Italia, tra gli altri aspetti, la portata e la tempistica pianificate per la revisione contabile e i risultati significativi emersi, incluse le eventuali carenze significative nel controllo interno identificate nel corso della revisione contabile.

Relazione su altre disposizioni di legge e regolamentari

Giudizi e dichiarazione ai sensi dell'articolo 14, comma 2, lettere e), e-bis) ed e-ter), del DLgs 39/10

Gli amministratori di Flo SpA sono responsabili per la predisposizione della relazione sulla gestione del Gruppo Flo al 31 dicembre 2024, incluse la sua coerenza con il relativo bilancio consolidato e la sua conformità alle norme di legge.

Abbiamo svolto le procedure indicate nel principio di revisione (SA Italia) n° 720B al fine di:

- esprimere un giudizio sulla coerenza della relazione sulla gestione con il bilancio consolidato;
- esprimere un giudizio sulla conformità alle norme di legge della relazione sulla gestione;
- rilasciare una dichiarazione su eventuali errori significativi nella relazione sulla gestione.

A nostro giudizio, la relazione sulla gestione è coerente con il bilancio consolidato del Gruppo Flo al 31 dicembre 2024.

Inoltre, a nostro giudizio, la relazione sulla gestione è redatta in conformità alle norme di legge.



Con riferimento alla dichiarazione di cui all'articolo 14, comma 2, lettera e-ter), del DLgs 39/10, rilasciata sulla base delle conoscenze e della comprensione dell'impresa e del relativo contesto acquisite nel corso dell'attività di revisione, non abbiamo nulla da riportare.

Parma, 27 giugno 2025

PricewaterhouseCoopers SpA


Nicola Madureri
(Revisore legale)

Tableau de corrélation ESRS-GRI-ODD

La corrélation entre les normes GRI et les ODD a été établie sur la base du document « Linking the SDGs and the GRI Standards » (Lien entre les ODD et les normes GRI), dernière mise à jour mai 2022.

SOURCE	THÉMATIQUES	SOUS-THÉMATIQUE	SOUS-SOUS-THÉMATIQUE	INDICATEURS GRI	ODD
ESRS E1	Changement climatique	Énergie		GRI 302	   
		Atténuation du changement climatique		GRI 305	   
		Adaptation au changement climatique			
ESRS E2	Pollution	Pollution atmosphérique		GRI 305	   
		Pollution de l'eau		GRI 303	
		Pollution des sols			
		Pollution des organismes vivants et des ressources alimentaires		GRI 2-27	
		Substances préoccupantes			
		Microplastiques			
ESRS E3	Ressources aquatiques et marines	Eaux	Prélèvement, rejet et consommation d'eau	GRI 303	
ESRS E5	Utilisation des ressources et économie circulaire	Flux de ressources et leur utilisation	Utilisation du plastique	GRI 301	 
			Plastique recyclé		
			Conversion au carton		
			Évaluation du cycle de vie du produit	NON GRI	
		Déchets		GRI 306	   

SOURCE	THÉMATIQUES	SOUS-THÉMATIQUE	SOUS-SOUS-THÉMATIQUE	INDICATEURS GRI	ODD
ESRS S1	Effectifs de l'entreprise	Conditions de travail	Emploi sûr Horaires de travail Salaires adéquats Dialogue social Liberté d'association Négociation Collective Équilibre entre vie professionnelle et vie privée Santé et sécurité	G2-7,8 GRI 401 GRI 403	   
			Égalité de traitement et des chances entre les femmes et les hommes	GRI 404 GRI 405	   
		Autres droits liés au travail	Travail des enfants, travail forcé, logements adéquats, confidentialité	GRI 2-23, 24	
		Conditions de travail			
ESRS S2	Travailleurs de la chaîne de valeur	Égalité de traitement et des chances entre les femmes et les hommes		GRI 308 GRI 414	   
		Autres droits liés au travail	Travail des enfants, travail forcé, logements adéquats, confidentialité		
ESRS S3	Communautés touchées	Impacts économiques, sociaux et culturels		GRI 413	
ESRS S4	Consommateurs et utilisateurs finals	Sécurité des consommateurs et des utilisateurs finals		GRI 416 GRI 417	   
		Impacts liés à l'information des consommateurs et/ou des utilisateurs finals	Utilisation du produit	GRI 417	   
			Élimination du produit		

Tableau de corrélation ESRS-GRI-ODD

SOURCE	THÉMATIQUES	SOUS-THÉMATIQUE	SOUS-SOUS-THÉMATIQUE	INDICATEURS GRI	ODD
ESRS G1	Implication des organes de gouvernance			G2-12, 17	
	Conduite des affaires	Politiques et pratiques		G2-23-27 GRI 201 GRI 205	
		Prévention et détection des cas de corruption		GRI 205	
		Pratiques de paiement		G2-23-27	
	Gestion des relations avec les fournisseurs			GRI 204 GRI 308 GRI 414	
	Activités de lobbying			GRI 2-28	
GROUPE FLO	Suivi et gestion de l'évolution des marchés pour réagir avec souplesse et rapidité			NON GRI	

Index du contenu de la norme GRI

La corrélation entre les informations GRI et les normes ESRS a été établie sur la base du « GRI-ESRS Interoperability Index » (Indice d’interopérabilité GRI-ESRS), GRI et EFRAG Version préliminaire, 30 novembre 2023

Déclaration d'utilisation	Groupe FLO a communiqué ses données conformément aux normes GRI pour la période du 01/01/2024 au 31/12/2024
GRI 1 utilisé	GRI 1 - Principes fondamentaux - version 2021
Normes GRI pertinentes pour le secteur	Non applicable

NORMES GRI	INFORMATIONS	NORMES ESRS	CHAPITRE	PAGES	NOTES
INFORMATIONS GÉNÉRALES					
GRI 2 Informations générales version 2021	2 -1 Détails sur l'organisation	Exigences de la Directive 2013/34/UE (états financiers annuels, états financiers consolidé)	Le Groupe Flo Note Méthodologique	8 28	
	2 -2 Entités incluses dans le reporting de durabilité de l'organisation	ESRS 1 ESRS 2-BP1	Note méthodologique	28	
	2 -3 Période, fréquence et point de contact du reporting	ESRS 1	Note méthodologique	28	
	2 -4 Reformulation des informations	ESRS 2-BP2	Note méthodologique	28	Certaines données des exercices précédents ont été réajustées à la suite de vérifications internes et de la mise à jour des facteurs de conversion. Modifications signalées dans les sections du document.
	2 -5 Assurance externe	Exigences de conformité de la Directive (UE) 2022/2464	Déclaration d'assurance indépendante	120	
	2 -6 Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires	ESRS 2-SBM1	Le Groupe FLO	8	
	2 -7 Employés	ESRS 2 SBM1 ESRS S1-6	Le profil du Groupe La responsabilité à l'égard des personnes	12 105	
	2 -8 Travailleurs qui ne sont pas des employés	ESRS S1-7	La responsabilité à l'égard des personnes	105	
	2 -9 Structure et composition de la gouvernance	ESRS 2-GOV1 ESRS G1	Défis et opportunités pour le Groupe Flo	58, 61	
	2 -10 Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé	Thématique ne figurant pas dans la liste des questions relatives à la durabilité de l'ESRS 1 AR §16	Défis et opportunités pour le Groupe Flo	58	

NORMES GRI	INFORMATIONS	NORMES ESRS	CHAPITRE	PAGES	NOTES
GRI 2 Informations générales version 2021	2 -11 Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé	Thématique ne figurant pas dans la liste des questions relatives à la durabilité de l'ESRS 1 AR §16	Défis et opportunités pour le Groupe Flo	58	
	2 -12 Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des impacts	ESRS 2-GOV1, GOV2, SBM2 ESRS G1	Défis et opportunités pour le Groupe Flo	56	
	2 -13 Délégation de responsabilité de la gestion des impacts	ESRS 2-GOV1, GOV2 ESRS G1- 1-3	Défis et opportunités pour le Groupe Flo	61	
	2 -14 Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de durabilité	ESRS 2-GOV5 ESRS 2-IRO1	Défis et opportunités pour le Groupe Flo	58	
	2 -15 Conflits d'intérêts	Thématique ne figurant pas dans la liste des questions relatives à la durabilité de l'ESRS 1 AR §16	Défis et opportunités pour le Groupe Flo	58	
	2 -16 Communication des préoccupations majeures	ESRS GOV2 ESRS G1	Défis et opportunités pour le Groupe Flo	63	
	2 -17 Connaissance partagée de l'organe de gouvernance le plus élevé	ESRS 2-GOV1	Défis et opportunités pour le Groupe Flo	58	
	2 -18 Évaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé	Thématique ne figurant pas dans la liste des questions relatives à la durabilité de l'ESRS 1 AR §16	Défis et opportunités pour le Groupe Flo	58	
	2 -19 Politiques de rémunération	ESRS 2-GOV3 ESRS E1	Défis et opportunités pour le Groupe Flo	58	
	2 -20 Processus de détermination de la rémunération	ESRS 2-GOV3	Défis et opportunités pour le Groupe Flo	58	
	2 -21 Ratio de rémunération totale annuelle	ESRS S1- 1-16			Le Groupe développe actuellement un système d'évaluation plus avancé qui permettra de rendre compte de ces informations au cours des prochains exercices.

NORMES GRI	INFORMATIONS	NORMES ESRS	CHAPITRE	PAGES	NOTES
GRI 2 Informations générales version 2021	2 -22 Déclaration sur la stratégie de développement durable	ESRS 2-SBM-1	Lettre aux parties prenantes Objectifs stratégiques ESG	6 26	
	2 -23 Engagements politiques	ESRS 2-GOV4; MDR-P ESRS S2-1 ESRS S3-1 ESRS S4-1 ESRS G1-1	Défis et opportunités pour le Groupe Flo	61	
	2 -24 Intégration des engagements politiques	ESRS 2 GOV-2; MDR-P ESRS S1-4 ESRS S2-4 ESRS S3-4 ESRS S4-4 ESRS G1-1	Défis et opportunités pour le Groupe Flo Qualité, sécurité et innovation au cœur du produit	61 68	
	2 -25 Processus de remédiation des impacts négatifs	ESRS S1-1 ESRS S2-1,4 ESRS S3-1,3,4 ESRS S4-1,3,4	Défis et opportunités pour le Groupe Flo Qualité, sécurité et innovation au cœur du produit	61 68	
	2 -26 Mécanismes permettant de demander conseil et de soulever des préoccupations	ESRS S1-3 ESRS S2-3 ESRS S3-3 ESRS S4-3 ESRS G1-1,3	Défis et opportunités pour le Groupe Flo	63	
	2 -27 Conformité aux législations et aux réglementations	ESRS 2-SBM3 ESRS E2 ESRS S1-17 ESRS G1-4	Qualité, sécurité et innovation au cœur du produit	68	
	2 -28 Adhésion à des associations	ESRS G1	Processus d'analyse de la matérialité	53	
	2 -29 Approche de l'engagement des parties prenantes	ESRS 2 SMB2 ESRS S1-1,2 ESRS S2-1,2 ESRS S3-1,2 ESRS S4-1,2	Processus d'analyse de la matérialité	35, 53	
	2 -30 Négociations collectives	ESRS S1-8	La responsabilité à l'égard des personnes	105	
THÈMES PERTINENTS					
GRI 3 Thèmes pertinents version 2021	3 -1 Processus pour déterminer les thèmes pertinents	ESRS 2-BP1 ESRS 2-IRO1	Processus d'analyse de la matérialité	28	
	3 -2 Liste des thèmes pertinents	ESRS 2-SBM3	Processus d'analyse de la matérialité	39	

NORMES GRI	INFORMATIONS	NORMES ESRS	CHAPITRE	PAGES	NOTES
GRI 3 Thèmes pertinents version 2021	3 -3 Gestion des thèmes pertinents	ESRS 2-SBM1, SBM3	Processus d'analyse de la matérialité	40	
		MDR-P, MDRA, MDR-M, MDR-T	Défis et opportunités pour le Groupe Flo	61	
		ESRS S1-1,4,5	Qualité, sécurité et innovation au cœur du produit	68	
		ESRS S2-2,4,5	Ressources naturelles : un engagement responsable	92	
		ESRS S3-2,4,5	La responsabilité à l'égard des personnes	105	
GOUVERNANCE ET PERFORMANCE ÉCONOMIQUES					
GRI 201 Performance économique	201-1 Valeur économique directe générée et distribuée	Thématique ne figurant pas dans la liste des questions relatives à la durabilité de l'ESRS 1 AR §16	Défis et opportunités pour le Groupe Flo	64	
GRI 204 Pratiques d'achats	204-1 Part de dépenses auprès de fournisseurs locaux	ESRS G1-2	Défis et opportunités pour le Groupe Flo	66	
GRI 205 Lutte contre la corruption	205-1 Activités évaluées en termes de risque lié à la corruption	ESRS G1-1,3	Défis et opportunités pour le Groupe Flo	63	
	205-3 Cas avérés de corruption et mesures prises	ESRS G1-4	Défis et opportunités pour le Groupe Flo	63	Pas de cas avéré sur la période examinée
PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES					
GRI 301 Matières	301-1 Matériaux utilisés par poids ou par volume	ESRS E5-4	Qualité, sécurité et innovation au cœur du produit	78	
	301-2 Matières recyclées utilisées	ESRS E5-4	Qualité, sécurité et innovation au cœur du produit	78	
GRI 302 Énergie	302-1 Consommation énergétique au sein de l'organisation	ESRS E1-5	Ressources naturelles : un engagement responsable	94	

NORMES GRI	INFORMATIONS	NORMES ESRS	CHAPITRE	PAGES	NOTES
GRI 303 Eau et effluents	303-1 Interactions avec l'eau en tant que ressource partagée	ESRS 2 SBM-3, MDR-T ESRS E3-2	Ressources naturelles : un engagement responsable	100	
	303-3 Prélèvement d'eau	Les prélèvements d'eau sont une question de durabilité pour E3 couverte par ESRS 1 §AR 16. Par conséquent, cette note d'information GRI est couverte par MDR-P, MDR-A, MDR-T et MDR-M.	Ressources naturelles : un engagement responsable	100	
	303-4 Rejet d'eau	Les rejets d'eau sont une question de durabilité pour E3 couverte par ESRS 1 §AR 16. Par conséquent, cette note d'information GRI est couverte par MDR-P, MDR-A, MDR-T et MDR-M.	Ressources naturelles : un engagement responsable	100	
	303-5 Consommation d'eau	ESRS E3-4	Ressources naturelles : un engagement responsable	100	
GRI 305 Émissions	305-1 Émissions directes de GES (périmètre 1)	ESRS E1-4,6	Ressources naturelles : un engagement responsable	96	
	305-2 Émissions indirectes de GES (périmètre 2)	ESRS E1-4,6	Ressources naturelles : un engagement responsable	96	
GRI 306 Déchets	306-1 Génération de déchets et impacts significatifs liés aux déchets	ESRS 2 SBM3 ESRS E5-4	Ressources naturelles : un engagement responsable	102	
	306-2 Gestion des impacts significatifs liés aux déchets	ESRS E5-2,5	Ressources naturelles : un engagement responsable	102	
	306-3 Déchets générés	ESRS E5-5	Ressources naturelles : un engagement responsable	102	
	306-4 Déchets non destinés à l'élimination	ESRS E5-5	Ressources naturelles : un engagement responsable	102	
	306-5 Déchets destinés à l'élimination	ESRS E5-5	Ressources naturelles : un engagement responsable	102	
GRI 308 Évaluation environnementale des fournisseurs	308-1 Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères environnementaux	ESRS G1-2	Défis et opportunités pour le Groupe Flo	66	
	308-2 Impacts environnementaux négatifs dans la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	ESRS 2 SBM3	Défis et opportunités pour le Groupe Flo	66	Aucun impact négatif sur l'environnement n'est à signaler - voir les tableaux informatifs

NORMES GRI	INFORMATIONS	NORMES ESRS	CHAPITRE	PAGES	NOTES
PERFORMANCES SOCIALES					
GRI 401 Emploi	401-1 Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel	ESRS S1-6	La responsabilité à l'égard des personnes	105	
	401-2 Avantages accordés aux salariés à temps plein et non aux employés temporaires ou à temps partiel	ESRS S1-11	La responsabilité à l'égard des personnes	107	Une assurance vie est prévue pour tous les employés de Benders et pour les cadres de FLO et ISAP Packaging.
	401-3 Congé parental	ESRS S1-15	La responsabilité à l'égard des personnes	105	
GRI 403 Santé et sécurité au travail	403-1 Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	ESRS S1-1	La responsabilité à l'égard des personnes	112	
	403-2 Identification des dangers, évaluation des risques et investigation des événements indésirables	ESRS S1-3	La responsabilité à l'égard des personnes	112	
	403-3 Services de santé au travail	« Santé et sécurité », « Formation et développement des compétences » et « Protection sociale » sont des questions de durabilité pour S1 couvertes par l'ESRS 1 §AR 16. Par conséquent, cette note d'information GRI est couverte par MDR-P, MDR-A, MDR-T et MDR-M	La responsabilité à l'égard des personnes	112	
	403-4 Participation et consultation des travailleurs et communication relative à la santé et à la sécurité au travail		La responsabilité à l'égard des personnes	112	
	403-5 Formation des travailleurs à la santé et à la sécurité au travail		La responsabilité à l'égard des personnes	112	
	403-6 Promotion de la santé des travailleurs		La responsabilité à l'égard des personnes	112	
	403-7 Prévention et réduction des impacts sur la santé et la sécurité au travail directement liés aux relations d'affaires	ESRS S2-4	La responsabilité à l'égard des personnes	112	
	403-8 Travailleurs couverts par un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	ESRS S1-14	La responsabilité à l'égard des personnes	112	
	403-9 Accidents au travail	ESRS S1-4,14	La responsabilité à l'égard des personnes	114	
	403-10 Maladies professionnelles	ESRS S1-4,14	La responsabilité à l'égard des personnes	112	
GRI 404 Formation et éducation	404-1 Nombre moyen d'heures de formation par an par employé	ESRS S1-13	La responsabilité à l'égard des personnes	111	
	404-2 Programmes de mise à niveau des compétences des employés et programmes d'aide à la transition	ESRS S1-1	La responsabilité à l'égard des personnes	111	

NORMES GRI	INFORMATIONS	NORMES ESRS	CHAPITRE	PAGES	NOTES
GRI 405 Diversité et égalité des chances	405-1 Diversité des organes de gouvernance et des employés	ESRS 2 GOV1 ESRS S1-6,9,12	Défis et opportunités pour le Groupe Flo La responsabilité à l'égard des personnes	61 106	
	GRI 413 Communautés locales	413-1 Activités impliquant la communauté locale, évaluation des impacts et programmes de développement	ESRS S3-2,3,4	La responsabilité à l'égard des personnes	115
GRI 414 Évaluation sociale des fournisseurs	414-1 Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères sociaux	ESRS G1-2	Défis et opportunités pour le Groupe Flo	66	
	414-2 Impacts sociaux négatifs sur la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	ESRS 2 SBM3	Défis et opportunités pour le Groupe Flo	66	Aucun impact social négatif n'est à signaler - voir les tableaux informatifs
GRI 416 Santé et sécurité des consommateurs	416-1 Évaluation des impacts des catégories de produits et de services sur la santé et la sécurité	La « sécurité personnelle des consommateurs et des utilisateurs finals » est une question de durabilité pour S4 couverte par l'ESRS 1 §AR 16. Par conséquent, cette note d'information GRI est couverte par MDR-P, MDR-A, MDR-T et MDR-M.	Qualité, sécurité et innovation au cœur du produit	68	
	416-2 Cas de non-conformité concernant les impacts des produits et des services sur la sécurité et la santé	ESRS S4-4	Qualité, sécurité et innovation au cœur du produit	71	

NORMES GRI	INFORMATIONS	NORMES ESRS	CHAPITRE	PAGES	NOTES
GRI 417 Commercialisation et étiquetage	417-1 Exigences relatives à l'information sur les produits et les services, et l'étiquetage	L'impact des informations sur les consommateurs et les utilisateurs finals est une question de durabilité pour S4, traitée par l'ESRS 1 §AR 16. Par conséquent, cette note d'information GRI est couverte par MDR-P, MDR-A, MDR-T et MDR-M	Qualité, sécurité et innovation au cœur du produit	68	
	417-2 Cas de non-conformité concernant l'information sur les produits et services et l'étiquetage	ESRS S4-4	Qualité, sécurité et innovation au cœur du produit	71	
	417-3 Cas de non-conformité concernant la communication marketing	ESRS S4-4	Qualité, sécurité et innovation au cœur du produit	71	
THÉMATIQUE SPÉCIFIQUE AU GROUPE FLO					
Suivi et gestion de l'évolution des marchés pour réagir avec flexibilité et rapidité	NON GRI		Défis et opportunités pour le Groupe Flo	61	
			Qualité, sécurité et innovation au cœur du produit	68	

FACTEURS DE CONVERSION

Pour convertir la consommation d'énergie et d'autres activités en émissions de gaz à effet de serre (CO2e), nous avons utilisé les facteurs de conversion publiés par des sources internationales officielles, comme indiqué ci-dessous.

Sources de référence :
Department for Energy Security and Net Zero (UK Government), 2024 Government greenhouse gas conversion factors for company reporting: Methodology paper, giugno 2024 (mise à jour octobre 2024), licence Open Government Licence v3.0, disponible su www.gov.uk/government/publications/greenhouse-gas-reporting-conversion-factors-2024.

Association of Issuing Bodies (AIB), European Residual Mixes — Results of the calculation of Residual Mixes for the calendar year 2024, version finale publiée le 30 mai 2025, calcul effectué par Grexel Systems Ltd conformément à la Shifted Issuing Based Methodology, disponible sur www.aib-net.org/facts/european-residual-mix.

Tableaux de données GRI

GRI 301 MATIÈRES

GRI 301-1 Matières utilisées par poids ou par volume

PARME	2024	2023	2022
	Kg	Kg	Kg
MATIÈRES PREMIÈRES	13 504 511,06	14 788 316,96	16 535 242,75
EMBALLAGE	1 384 546,29	1 389 474,10	1 529 236,67
RENOUVELABLES (sur le total des matériaux)	4 186 259,13	2 789 975,36	2 601 954,73
	28,12 %	17,25 %	14,40 %
NON RENOUVELABLES (sur le total des matériaux)	10 702 798,22	13 387 815,69	15 462 524,69
	71,88 %	82,75 %	85,60 %
MAT. RECYCLÉ	243 357,98	0,00	0,00
TOTAL	14 889 057,35	16 177 791,05	18 064 479,42
PS	8 143 326,58	9 726 479,78	11 220 424,49
PP	1 021 643,72	1 462 481,15	1 726 548,95
PET	82 363,07	299 119,64	331 952,00
PP-EVOH-PP	952 797,71	1 673 101,76	1 931 239,83
R-PET	-	-	-
R-PS	243 357,98	-	-
PLA	630 843,95	585 087,63	1 292 154,83
ALUMINIUM	14 412,18	29 343,36	27 592,66
PAP+PE	524 219,24	343 653,77	-
PAP+PLA	-	-	-
PAP	1 834 417,90	648 432,80	5 330,00
PAP+PMMA - ARMOIRE REVÊTUE DE DISPERSION	-	-	-
PAPIER TISSU	-	-	-

VÉRONE	2024	2023	2022
	Kg	Kg	Kg
MATIÈRES PREMIÈRES	11 143 492,26	11 112 284,66	12 709 433,57
EMBALLAGE	1 469 273,19	3 204 594,80	3 546 483,50
RENOUVELABLES (sur le total des matériaux)	2 859 932,80	4 932 077,12	5 545 861,74
	22,67 %	34,45 %	34,12 %
NON RENOUVELABLES (sur le total des matériaux)	9 752 832,65	9 384 802,33	10 710 055,33
	77,33 %	65,55 %	65,88 %
MAT. RECYCLÉ	74 169,45	3 945,00	583,41
TOTAL	12 612 765,45	14 316 879,46	16 255 917,07
PS	4 079 745,49	3 748 489,36	4 731 142,98
PP	4 933 978,07	4 582 743,80	5 218 732,37
PET	478 985,97	558 500,50	562 081,03
PP-EVOH-PP	-	-	0,00
R-PET	74 169,45	3 945,00	583,41
R-PS	-	-	-
PLA	1 566 438,29	1 913 351,00	2 195 119,48
ALUMINIUM	-	-	-
PAP+PE	-	-	-
PAP+PLA	-	-	-
PAP	-	-	-
PAP+PMMA - ARMOIRE REVÊTUE DE DISPERSION	-	-	-
PAPIER TISSU	-	-	-

CATANE	2024	2023	2022
	Kg	Kg	Kg
MATIÈRES PREMIÈRES	3 613 435,66	3 516 105,50	3 908 287,52
EMBALLAGE	378 845,11	1 022 217,23	1 005 874,26
RENOUVELABLES (sur le total des matériaux)	2 812 217,30	2 071 534,44	2 043 205,60
	70,44 %	45,65 %	41,58 %
NON RENOUVELABLES (sur le total des matériaux)	1 180 063,47	2 466 788,30	2 870 956,19
	29,56 %	54,35 %	58,42 %
MAT. RECYCLÉ	-	-	-
TOTAL	3 992 280,77	4 538 322,73	4 914 161,78
PS	-	-	789 998,57
PP	2 477 367,68	2 391 239,22	2 018 341,46
PET	-	-	-
PP-EVOH-PP	-	-	-
R-PET	-	-	-
R-PS	-	-	-
PLA	-	-	-
ALUMINIUM	-	-	-
PAP+PE	998 780,15	895 025,00	710 976,14
PAP+PLA	126 286,05	221 392,00	382 899,00
PAP	-	-	-
PAP+PMMA - ARMOIRE REVÊTUE DE DISPERSION	-	-	-
PAPIER TISSU	-	-	-

RUITZ	2024	2023	2022
	Kg	Kg	Kg
MATIÈRES PREMIÈRES	7 720 706,00	6 386 412,00	7 605 675,00
EMBALLAGE	1 345 528,00	719 232,00	1 039 032,00
RENOUVELABLES (sur le total des matériaux)	8 965 955,00	6 995 736,00	8 486 710,00
	98,89 %	98,45 %	98,17 %
NON RENOUVELABLES (sur le total des matériaux)	100 279,00	109 908,00	157 997,00
	1,11 %	1,55 %	1,83 %
MAT. RECYCLÉ	2 192 168,00	1 546 406,00	1 368 071,00
TOTAL	9 066 234,00	7 105 644,00	8 644 707,00
PS	-	-	-
PP	-	-	-
PET	-	-	-
PP-EVOH-PP	-	-	-
R-PET	-	-	-
R-PS	-	-	-
PLA	-	-	-
ALUMINIUM	-	-	-
PAP+PE	4 950 398,00	4 478 091,00	6 221 050,00
PAP+PLA	-	345 513,00	321 335,00
PAP	562 552,00	-	-
PAP+PMMA - ARMOIRE REVÊTUE DE DISPERSION	-	-	-
PAPIER TISSU	2 192 168,00	1 546 406,00	1 368 071,00

WREXHAM	2024	2023	2022
	Kg	Kg	Kg
MATIÈRES PREMIÈRES	11 772 817,00	13 107 378,00	13 480 870,00
EMBALLAGE	1 598 619,00	1 874 242,00	2 023 088,00
RENOUVELABLES (SUR LE TOTAL DES MATÉRIAUX)	13 221 386,00	14 831 582,00	15 291 488,00
	98,88 %	99,00 %	98,63 %
NON RENOUVELABLES (SUR LE TOTAL DES MATÉRIAUX)	150 050,00	150 038,00	212 470,00
	1,12 %	1,00 %	1,37 %
MAT. RECYCLÉ	5 665 613,60	5 623 117,00	5 732 646,00
TOTAL	13 371 436,00	14 981 620,00	15 510 958,00
PS	-	-	-
PP	-	-	-
PET	-	-	-
PP-EVOH-PP	-	-	-
R-PET	-	-	-
R-PS	-	-	-
PLA	-	-	-
ALUMINIUM	-	-	-
PAP+PE	4 263 730,00	5 059 000,00	5 488 000,00
PAP+PLA	29 000,00	14 000,00	19 000,00
PAP	822 000,00	770 000,00	711 000,00
PAP+PMMA - ARMOIRE REVÊTUE DE DISPERSION	1 358 000,00	1 995 000,00	1 920 000,00
PAPIER TISSU	5 208 000,00	5 175 000,00	5 231 000,00

GRI 301-2 Matières recyclées utilisées

PARME	2024	2023	2022
	%	%	%
POURCENTAGE DE MATIÈRES RECYCLÉES UTILISÉES	1,63 %	0,00 %	0,00 %

VÉRONE	2024	2023	2022
	%	%	%
POURCENTAGE DE MATIÈRES RECYCLÉES UTILISÉES	0,59 %	0,03 %	0,004 %

CATANE	2024	2023	2022
	%	%	%
POURCENTAGE DE MATIÈRES RECYCLÉES UTILISÉES	-	-	-

RUITZ	2024	2023	2022
	%	%	%
POURCENTAGE DE MATIÈRES RECYCLÉES UTILISÉES	24,18 %	21,76 %	15,83 %

WREXHAM	2024	2023	2022
	%	%	%
POURCENTAGE DE MATIÈRES RECYCLÉES UTILISÉES	42,37 %	37,53 %	36,98 %

GRI 302

ÉNERGIE

GRI 302-1 Consommation énergétique au sein de l’organisation

PARME	2024		2023		2022	
Électricité	kWh	GJ	kWh	GJ	kWh	GJ
ACHETÉE	1 469 809,00	5 291,31	3 562 992,00	12 826,77	4 613 745,00	16 609,48
dont renouvelable avec garantie d’origine	1 469 809,00	5 291,31	-	-	-	-
AUTOPRODUITE	12 589 003,00	45 320,41	11 180 212,00	40 248,76	11 335 103,00	40 806,37
dont renouvelable	-	-	-	-	-	-
VENDUE	53 665,00	193,19	72 004,75	259,22	77 627,25	279,46
dont renouvelable	-	-	-	-	-	-
TOTAL Électricité consommée	14 005 147,00	50 418,53	14 671 199,25	52 816,32	15 871 220,75	57 136,39
dont renouvelable	1 469 809,00	5 291,31	-	-	-	-

PARME		2024		2023		2022	
Autres sources d'énergie	UdM	UdM	GJ	UdM	GJ	UdM	GJ
GAZ NATUREL	Sm³	3 141 224,00	114 086,40	2 847 491,00	103 418,29	2 796 754,00	101 575,57
DIESEL	L	51 745,47	1 849,24	53 438,62	1 909,75	57 843,91	2 067,18
ESSENCE	L	17 759,49	591,07	12 702,52	422,77	5 661,96	188,44
TOTAL GJ	GJ	-	116 526,71	-	105 750,80	-	103 831,19

VÉRONE	2024		2023		2022	
Électricité	kWh	GJ	kWh	GJ	kWh	GJ
ACHETÉE	19 469 995,00	70 091,98	20 217 961,00	72 784,66	21 809 816,10	78 515,34
dont renouvelable avec garantie d’origine	6 068 712,37	21 847,36	-	-	-	-
AUTOPRODUITE	-	-	-	-	-	-
dont renouvelable	-	-	-	-	-	-
VENDUE	-	-	-	-	-	-
dont renouvelable	-	-	-	-	-	-
TOTAL Électricité consommée	19 469 995,00	70 091,98	20 217 961,00	72 784,66	21 809 816,10	78 515,34
dont renouvelable	6 068 712,37	21 847,36	-	-	-	-

VÉRONE		2024		2023		2022	
Autres sources d'énergie	UdM	UdM	GJ	UdM	GJ	UdM	GJ
GAZ NATUREL	Sm³	131 477,32	4 775,14	111 955,67	4 066,13	111 205,19	4 038,87
DIESEL	L	19 268,20	688,59	21 699,61	775,48	25 285,46	903,63
ESSENCE	L	6 014,28	200,17	1 596,98	53,15	1 780,83	59,27
TOTAL GJ	GJ	-	5 663,90	-	4 894,76	-	5 001,77

CATANE	2024		2023		2022	
Électricité	kWh	GJ	kWh	GJ	kWh	GJ
ACHETÉE	6 196 069,00	22 305,85	6 018 139,00	21 665,30	6 681 944,00	24 055,00
dont renouvelable avec garantie d'origine	1 931 287,63	6 952,64	-	-	-	-
AUTOPRODUITE	-	-	-	-	-	-
dont renouvelable	-	-	-	-	-	-
VENDUE	-	-	-	-	-	-
dont renouvelable	-	-	-	-	-	-
TOTAL Électricité consommée	6 196 069,00	22 305,85	6 018 139,00	21 665,30	6 681 944,00	24 055,00
dont renouvelable	1 931 287,63	6 952,64	-	-	-	-

CATANE		2024		2023		2022	
Autres sources d'énergie	UdM	UdM	GJ	UdM	GJ	UdM	GJ
DIESEL	L	6 407,96	229,00	6 570,86	234,82	8 228,11	294,05
TOTAL GJ	GJ	-	229,00	-	234,82	-	294,05

RUITZ	2024		2023		2022	
Électricité	kWh	GJ	kWh	GJ	kWh	GJ
ACHETÉE	3 846 457,00	13 847,25	4 376 096,00	15 753,95	5 043 848,00	18 157,85
dont renouvelable avec garantie d'origine	-	-	-	-	-	-
AUTOPRODUITE	-	-	-	-	-	-
dont renouvelable	-	-	-	-	-	-
VENDUE	-	-	-	-	-	-
dont renouvelable	-	-	-	-	-	-
TOTAL Électricité consommée	3 846 457,00	13 847,25	4 376 096,00	15 753,95	5 043 848,00	18 157,85
dont renouvelable	-	-	-	-	-	-

RUITZ		2024		2023		2022	
Autres sources d'énergie	UdM	UdM	GJ	UdM	GJ	UdM	GJ
GAZ NATUREL	Sm³	20 463,00	743,20	15 113,00	548,89	27 351,00	993,36
GPL	kg	1 105,00	50,77	3 003,00	137,97	2 730,00	125,42
DIESEL	L	4 085,67	146,01	4 555,98	162,82	3 735,73	133,50
TOTAL GJ	GJ	-	939,98	-	849,68	-	1 252,29

WREXHAM	2024		2023		2022	
Électricité	kWh	GJ	kWh	GJ	kWh	GJ
ACHETÉE	9 177 446,00	33 038,81	10 295 258,00	37 062,93	10 363 657,00	37 309,17
dont renouvelable avec garantie d'origine	-	-	-	-	-	-
AUTOPRODUITE	-	-	-	-	-	-
dont renouvelable	-	-	-	-	-	-
VENDUE	-	-	-	-	-	-
dont renouvelable	-	-	-	-	-	-
TOTAL Électricité consommée	9 177 446,00	33 038,81	10 295 258,00	37 062,93	10 363 657,00	37 309,17
dont renouvelable	-	-	-	-	-	-

WREXHAM	2024			2023		2022	
Autres sources d'énergie	UdM	UdM	GJ	UdM	GJ	UdM	GJ
GAZ NATUREL	Sm ³	130 336,00	4 733,69	98 281,00	3 569,48	92 691,00	3 366,45
TOTAL GJ	GJ	-	4 733,69	-	3 569,48	-	3 366,45

GRI 303

EAU ET EFFLUENTS

GRI 303-3 Prélèvement d'eau

PARME	2024	2023	2022
	m ³	m ³	m ³
EAUX DE SURFACE	-	-	-
NAPPES SOUTERRAINES	41 801,00	56 374,00	42 967,00
EAU DE MER	-	-	-
EAU PRODUITE	-	-	-
RESSOURCES EN EAU PROVENANT DE TIERS (AQUEDUC)	2 353,00	1 418,00	2 082,00
TOTAL	44 154,00	57 792,00	45 049,00
EAU POTABLE	2 353,00	1 418,00	2 082,00
AUTRE EAU	41 801,00	56 374,00	42 967,00

VÉRONE	2024	2023	2022
	m ³	m ³	m ³
EAUX DE SURFACE	-	-	-
NAPPES SOUTERRAINES	28 791,00	27 900,00	27 000,00
EAU DE MER	-	-	-
EAU PRODUITE	365,00	338,00	256,00
RESSOURCES EN EAU PROVENANT DE TIERS (AQUEDUC)	15 551,00	14 119,00	15 976,00
TOTAL	44 707,00	42 357,00	43 232,00
EAU POTABLE	15 551,00	14 119,00	15 976,00
AUTRE EAU	29 156,00	28 238,00	27 256,00

CATANE	2024	2023	2022
	m ³	m ³	m ³
EAUX DE SURFACE	-	-	-
NAPPES SOUTERRAINES	-	-	-
EAU DE MER	-	-	-
EAU PRODUITE	292,00	-	-
RESSOURCES EN EAU PROVENANT DE TIERS (AQUEDUC)	2 791,00	3 191,00	2 223,00
TOTAL	3 083,00	3 191,00	2 223,00
EAU POTABLE	2 791,00	3 191,00	2 223,00
AUTRE EAU	292,00	-	-

RUITZ	2024	2023	2022
	m ³	m ³	m ³
EAUX DE SURFACE	-	-	-
NAPPES SOUTERRAINES	-	-	-
EAU DE MER	-	-	-
EAU PRODUITE	-	-	-
RESSOURCES EN EAU PROVENANT DE TIERS (AQUEDUC)	2 113,00	2 463,00	2 284,00
TOTAL	2 113,00	2 463,00	2 284,00
EAU POTABLE	2 113,00	2 463,00	2 284,00
AUTRE EAU	-	-	-

WREXHAM	2024	2023	2022
	m ³	m ³	m ³
EAUX DE SURFACE	-	-	-
NAPPES SOUTERRAINES	-	-	-
EAU DE MER	-	-	-
EAU PRODUITE	162,00	162,00	162,00
RESSOURCES EN EAU PROVENANT DE TIERS (AQUEDUC)	3 904,00	5 106,00	5 219,00
TOTAL	4 066,00	5 268,00	5 381,00
EAU POTABLE	3 904,00	5 106,00	5 219,00
AUTRE EAU	162,00	162,00	162,00

GRI 303-4 Rejet d’eau

PARME - N.D

VÉRONE	2024	2023	2022
	m ³	m ³	m ³
EAUX DE SURFACE	-	-	-
NAPPES SOUTERRAINES	6 969,00	5 758,00	7 772,00
EAU DE MER	-	-	-
EAU PRODUITE	-	-	-
RESSOURCES EN EAU PROVENANT DE TIERS (AQUEDUC)	24 782,00	25 000,00	21 264,40
TOTAL	31 751,00	30 758,00	29 036,40
EAU POTABLE	-	-	-
AUTRE EAU	31 751,00	30 758,00	29 036,40

CATANE	2024	2023	2022
	m ³	m ³	m ³
EAUX DE SURFACE	-	-	-
NAPPES SOUTERRAINES	3 080,00	3 191,00	2 223,00
EAU DE MER	-	-	-
EAU PRODUITE	-	-	-
RESSOURCES EN EAU PROVENANT DE TIERS (AQUEDUC)	-	-	-
TOTAL	3 080,00	3 191,00	2 223,00
EAU POTABLE	-	-	-
AUTRE EAU	3 080,00	3 191,00	2 223,00

RUITZ - N.D

WREXHAM	2024	2023	2022
	m ³	m ³	m ³
EAUX DE SURFACE	-	-	-
NAPPES SOUTERRAINES	-	-	-
EAU DE MER	-	-	-
EAU PRODUITE	162,00	162,00	162,00
RESSOURCES EN EAU PROVENANT DE TIERS (AQUEDUC)	3 364,00	2 813,00	3 638,00
TOTAL	3 526,00	2 975,00	3 800,00
EAU POTABLE	-	-	-
AUTRE EAU	3 526,00	2 975,00	3 800,00

GRI 305

ÉMISSIONS

GRI 305-1 Émissions directes de GES (périmètre 1)

PARME	2024	2023	2022
Émissions directes de CO ₂ provenant de	tCO ₂	tCO ₂	tCO ₂
GAZ NATUREL	6 425,12	5 824,32	5 720,54
GPL	-	-	-
DIESEL	137,72	142,23	153,95
ESSENCE	41,80	29,90	13,33
GAZ FLUORÉ	-	ND	ND
TOTAL	6 604,65	5 996,44	5 887,82

VÉRONE	2024	2023	2022
Émissions directes de CO ₂ provenant de	tCO ₂	tCO ₂	tCO ₂
GAZ NATUREL	268,93	229,00	227,46
GPL	-	-	-
DIESEL	51,28	57,75	67,30
ESSENCE	14,16	3,76	4,19
GAZ FLUORÉ	-	56,84	25,98
TOTAL	334,37	347,35	324,94

CATANE	2024	2023	2022
Émissions directes de CO ₂ provenant de	tCO ₂	tCO ₂	tCO ₂
GAZ NATUREL	-	-	-
GPL	-	-	-
DIESEL	17,06	17,49	21,90
ESSENCE	-	-	-
GAZ FLUORÉ	8,12	105,56	71,46
TOTAL	25,18	123,05	93,36

RUITZ	2024	2023	2022
Émissions directes de CO ₂ provenant de	tCO ₂	tCO ₂	tCO ₂
GAZ NATUREL	29,62	30,91	55,94
GPL	3,25	8,83	8,02
DIESEL	10,87	12,13	9,94
ESSENCE	-	-	-
GAZ FLUORÉ	-	-	-
TOTAL	43,75	51,87	73,91

WREXHAM	2024	2023	2022
Émissions directes de CO ₂ provenant de	tCO ₂	tCO ₂	tCO ₂
GAZ NATUREL	266,59	201,03	189,59
GPL	-	-	-
DIESEL	-	-	-
ESSENCE	-	-	-
GAZ FLUORÉ	-	-	-
TOTAL	266,59	201,03	189,59

GRI 305-2 Émissions indirectes de GES dues à la consommation d'énergie (périmètre 2)

PARME	2024	2023	2022
Émissions indirectes de CO ₂ selon la méthode :	tCO ₂	tCO ₂	tCO ₂
SUR LA BASE DE LA LOCALISATION	410,81	995,86	1 289,54
SUR LA BASE DU MARCHÉ	-	1 571,99	2 035,58

VÉRONE	2024	2023	2022
Émissions indirectes de CO ₂ selon la méthode :	tCO ₂	tCO ₂	tCO ₂
SUR LA BASE DE LA LOCALISATION	5 441,86	5 650,92	6 095,84
SUR LA BASE DU MARCHÉ	5 912,65	8 920,16	9 622,49

CATANE	2024	2023	2022
Émissions indirectes de CO ₂ selon la méthode :	tCO ₂	tCO ₂	tCO ₂
SUR LA BASE DE LA LOCALISATION	1 731,80	1 682,07	1 867,60
SUR LA BASE DU MARCHÉ	1 881,62	2 655,20	2 948,07

RUITZ	2024	2023	2022
Émissions indirectes de CO ₂ selon la méthode :	tCO ₂	tCO ₂	tCO ₂
SUR LA BASE DE LA LOCALISATION	74,89	85,20	98,20
SUR LA BASE DU MARCHÉ	90,47	102,93	118,63

WREXHAM	2024	2023	2022
Émissions indirectes de CO ₂ selon la méthode :	tCO ₂	tCO ₂	tCO ₂
SUR LA BASE DE LA LOCALISATION	3 334,53	3 740,68	3 765,53
SUR LA BASE DU MARCHÉ	3 861,50	4 331,83	4 360,61

GRI 306 DÉCHETS

GRI 306-3 Déchets générés

PARME	2024			2023			2022		
	Déchets produits	Valori-sation	Élimina-tion	Déchets produits	Valori-sation	Élimina-tion	Déchets produits	Valori-sation	Élimina-tion
	t	t	t	t	t	t	t	t	t
NON DANGEREUX	803,84	730,57	73,27	581,66	535,01	46,65	424,54	406,40	18,14
DANGEREUX	5,50	5,50	-	4,08	4,08	-	2,35	2,35	-
DÉCHETS TOTAUX	809,34	736,07	73,27	585,74	539,09	46,65	426,89	408,75	18,14

VÉRONE	2024			2023			2022		
	Déchets produits	Valori-sation	Élimina-tion	Déchets produits	Valori-sation	Élimina-tion	Déchets produits	Valori-sation	Élimina-tion
	t	t	t	t	t	t	t	t	t
NON DANGEREUX	262,76	243,32	19,44	292,76	271,72	21,04	336,75	306,23	30,52
DANGEREUX	21,43	5,73	15,70	22,56	2,08	20,48	5,92	4,92	1,00
DÉCHETS TOTAUX	284,19	249,05	35,14	315,32	273,80	41,52	342,67	311,15	31,52

CATANE	2024			2023			2022		
	Déchets produits	Valori-sation	Élimina-tion	Déchets produits	Valori-sation	Élimina-tion	Déchets produits	Valori-sation	Élimina-tion
	t	t	t	t	t	t	t	t	t
NON DANGEREUX	255,70	255,70	-	276,69	276,69	-	269,97	268,77	1,20
DANGEREUX	124,04	79,63	44,41	133,40	107,23	26,17	156,19	106,08	50,11
DÉCHETS TOTAUX	379,74	335,33	44,41	410,09	383,93	26,17	426,16	374,85	51,31

RUITZ	2024			2023			2022		
	Déchets produits	Valorisation	Élimination	Déchets produits	Valorisation	Élimination	Déchets produits	Valorisation	Élimination
	t	t	t	t	t	t	t	t	t
NON DANGEREUX	1 347,37	1 313,87	33,50	1 194,33	1 147,75	46,58	1 314,99	1 259,70	55,29
DANGEREUX	33,60	7,26	26,35	5,00	5,00	-	2,32	1,93	0,66
DÉCHETS TOTAUX	1 380,97	1 321,13	59,85	1 199,33	1 152,75	46,58	1 317,32	1 261,63	55,95

WREXHAM	2024			2023			2022		
	Déchets produits	Valorisation	Élimination	Déchets produits	Valorisation	Élimination	Déchets produits	Valorisation	Élimination
	t	t	t	t	t	t	t	t	t
NON DANGEREUX	2 018,49	2 018,49	-	2 516,15	2 516,15	-	2 536,00	2 536,00	-
DANGEREUX	88,26	7,26	81,00	96,00	4,00	92,00	100,00	4,00	96,00
DÉCHETS TOTAUX	2 106,75	2 025,75	81,00	2 612,15	2 520,15	92,00	2 636,00	2 540,00	96,00

GRI 306-4 Déchets non destinés à l’élimination

PARME		2024			2023			2022		
		Sur place	Auprès de site extérieur	Total	Sur place	Auprès de site extérieur	Total	Sur place	Auprès de site extérieur	Total
		t	t	t	t	t	t	t	t	t
DÉCHETS NON DANGEREUX	préparation à la réutilisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	recyclage	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	autres opérations de valorisation	-	730,57	730,57	-	535,01	535,01	-	406,40	406,40
	TOTAL	-	730,57	730,57	-	535,01	535,01	-	406,40	406,40
DÉCHETS DANGEREUX	préparation à la réutilisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	recyclage	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	autres opérations de valorisation	-	5,50	5,50	-	4,08	4,08	-	2,35	2,35
	TOTAL	-	5,50	5,50	-	4,08	4,08	-	2,35	2,35

VÉRONE		2024			2023			2022		
		Sur place	Auprès de site extérieur	Total	Sur place	Auprès de site extérieur	Total	Sur place	Auprès de site extérieur	Total
		t	t	t	t	t	t	t	t	t
DÉCHETS NON DANGEREUX	préparation à la réutilisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	recyclage	-	9,67	9,67	-	0,54	0,54	-	2,70	2,70
	autres opérations de valorisation	-	233,65	233,65	-	271,18	271,18	-	303,53	303,53
	TOTAL	-	243,32	243,32	-	271,72	271,72	-	306,23	306,23
DÉCHETS DANGEREUX	préparation à la réutilisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	recyclage	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	autres opérations de valorisation	-	5,73	5,73	-	2,08	2,08	-	4,92	4,92
	TOTAL	-	5,73	5,73	-	2,08	2,08	-	4,92	4,92

CATANIA		2024			2023			2022		
		Sur place	Auprès de site extérieur	Total	Sur place	Auprès de site extérieur	Total	Sur place	Auprès de site extérieur	Total
		t	t	t	t	t	t	t	t	t
DÉCHETS NON DANGEREUX	préparation à la réutilisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	recyclage	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	autres opérations de valorisation	-	255,70	255,70	-	276,69	276,69	-	268,77	268,77
	TOTAL	-	255,70	255,70	-	276,69	276,69	-	268,77	268,77
DÉCHETS DANGEREUX	préparation à la réutilisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	recyclage	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	autres opérations de valorisation	-	79,63	79,63	-	107,23	107,23	-	106,08	106,08
	TOTAL	-	79,63	79,63	-	107,23	107,23	-	106,08	106,08

RUITZ		2024			2023			2022		
		Sur place	Auprès de site extérieur	Total	Sur place	Auprès de site extérieur	Total	Sur place	Auprès de site extérieur	Total
		t	t	t	t	t	t	t	t	t
DÉCHETS NON DANGEREUX	préparation à la réutilisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	recyclage	-	-	-	-	1 139,69	1 139,69	-	1 172,04	1 172,04
	autres opérations de valorisation	-	1 313,87	1 313,87	-	-	-	-	-	-
	TOTAL	-	1 313,87	1 313,87	-	1 139,69	1 139,69	-	1 172,04	1 172,04
DÉCHETS DANGEREUX	préparation à la réutilisation	-	-	-	-	0,17	0,17	-	-	-
	recyclage	-	-	-	-	0,32	0,32	-	0,20	0,20
	autres opérations de valorisation	-	7,26	7,26	-	4,51	4,51	-	1,73	1,73
	total	-	7,26	7,26	-	5,00	5,00	-	1,93	1,93

WREXHAM		2024			2023			2022		
		Sur place	Auprès de site extérieur	Total	Sur place	Auprès de site extérieur	Total	Sur place	Auprès de site extérieur	Total
		t	t	t	t	t	t	t	t	t
DÉCHETS NON DANGEREUX	préparation à la réutilisation	-	35,20	35,20	-	36,00	36,00	-	36,00	36,00
	recyclage	-	1 983,29	1 983,29	-	2 480,15	2 480,15	-	2 500,00	2 500,00
	autres opérations de valorisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	TOTAL	-	2 018,49	2 018,49	-	2 516,15	2 516,15	-	2 536,00	2 536,00
DÉCHETS DANGEREUX	préparation à la réutilisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	recyclage	-	7,26	7,26	-	4,00	4,00	-	4,00	4,00
	autres opérations de valorisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	total	-	7,26	7,26	-	4,00	4,00	-	4,00	4,00

GRI 306-5 Déchets destinés à l’élimination

PARME		2024			2023			2022		
		Sur place	Auprès de site extérieur	Total	Sur place	Auprès de site extérieur	Total	Sur place	Auprès de site extérieur	Total
		t	t	t	t	t	t	t	t	t
DÉCHETS NON DANGEREUX	Incinération (avec récupération d'énergie)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	incinération (sans récupération d'énergie)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	mise en décharge	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	autres opérations d'élimination	-	73,27	73,27	-	46,65	46,65	-	18,14	18,14
	TOTAL	-	73,27	73,27	-	46,65	46,65	-	18,14	18,14
DÉCHETS DANGEREUX	Incinération (avec récupération d'énergie)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Incinération (sans récupération d'énergie)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Mise en décharge	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Autres opérations d'élimination	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL		-	-	-	-	-	-	-	-	-

VÉRONE		2024			2023			2022		
		Sur place	Auprès de site extérieur	Total	Sur place	Auprès de site extérieur	Total	Sur place	Auprès de site extérieur	Total
		t	t	t	t	t	t	t	t	t
DÉCHETS NON DANGEREUX	Incinération (avec récupération d'énergie)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	incinération (sans récupération d'énergie)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	mise en décharge	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	autres opérations d'élimination	-	19,44	19,44	-	21,04	21,04	-	30,52	30,52
	TOTAL	-	19,44	19,44	-	21,04	21,04	-	30,52	30,52
DÉCHETS DANGEREUX	Incinération (avec récupération d'énergie)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Incinération (sans récupération d'énergie)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Mise en décharge	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Autres opérations d'élimination	-	15,70	15,70	-	20,48	20,48	-	1,00	1,00
TOTAL		-	15,70	15,70	-	20,48	20,48	-	1,00	1,00

CATANIA		2024			2023			2022		
		Sur place	Auprès de site extérieur	Total	Sur place	Auprès de site extérieur	Total	Sur place	Auprès de site extérieur	Total
		t	t	t	t	t	t	t	t	t
DÉCHETS NON DANGEREUX	Incinération (avec récupération d'énergie)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	incinération (sans récupération d'énergie)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	mise en décharge	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	autres opérations d'élimination	-	-	-	-	-	-	-	1,20	1,20
	TOTAL	-	-	-	-	-	-	-	1,20	1,20
DÉCHETS DANGEREUX	Incinération (avec récupération d'énergie)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Incinération (sans récupération d'énergie)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Mise en décharge	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Autres opérations d'élimination	-	44,41	44,41	-	26,17	26,17	-	50,11	50,11
	TOTAL	-	44,41	44,41	-	26,17	26,17	-	50,11	50,11

RUITZ		2024			2023			2022		
		Sur place	Auprès de site extérieur	Total	Sur place	Auprès de site extérieur	Total	Sur place	Auprès de site extérieur	Total
		t	t	t	t	t	t	t	t	t
DÉCHETS NON DANGEREUX	Incinération (avec récupération d'énergie)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	incinération (sans récupération d'énergie)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	mise en décharge	-	33,50	33,50	-	-	-	-	-	-
	autres opérations d'élimination	-	-	-	-	46,58	46,58	-	552,99	552,99
	TOTAL	-	33,50	33,50	-	46,58	46,58	-	552,99	552,99
DÉCHETS DANGEREUX	Incinération (avec récupération d'énergie)	-	-	-	-	-	-	-	0,66	0,66
	Incinération (sans récupération d'énergie)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Mise en décharge	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Autres opérations d'élimination	-	26,35	26,35	-	-	-	-	-	-
	TOTAL	-	26,35	26,35	-	-	-	-	0,66	0,66

WREXHAM		2024			2023			2022		
		Sur place	Auprès de site extérieur	Total	Sur place	Auprès de site extérieur	Total	Sur place	Auprès de site extérieur	Total
		t	t	t	t	t	t	t	t	t
DÉCHETS NON DANGEREUX	Incinération (avec récupération d'énergie)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	incinération (sans récupération d'énergie)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	mise en décharge	-	-	-	-	-	-	-	-	2,35
	autres opérations d'élimination	-	-	-	-	-	-	-	-	18,14
	TOTAL	-	-	-	-	-	-	-	-	20,49
DÉCHETS DANGEREUX	Incinération (avec récupération d'énergie)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Incinération (sans récupération d'énergie)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Mise en décharge	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Autres opérations d'élimination	-	81,00	81,00	-	92,00	-	-	-	-
	TOTAL	-	81,00	81,00	-	92,00	-	-	-	-

GRI 308

ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES FOURNISSEURS

GRI 308-2 Impacts environnementaux négatifs dans la chaîne d’approvisionnement et mesures prises

PARME		2024	2023	2022
Nombre de fournisseurs évalués en rapport aux impacts environnementaux		73	64	69
Fournisseurs identifiés comme ayant des impacts environnementaux négatifs significatifs, potentiels et réels	n°	0	0	0
	Impacts environnementaux négatifs significatifs, potentiels et réels, identifiés	-	-	-
Fournisseurs identifiés comme ayant des impacts environnementaux négatifs significatifs, potentiels et réels, avec lesquels des améliorations ont été convenues à la suite de l'évaluation.	n°	0	0	0
	%	0 %	0 %	0 %
Fournisseurs identifiés comme ayant des impacts environnementaux négatifs significatifs, potentiels et réels, avec lesquels les relations ont été interrompues à la suite de l'évaluation, et la raison.	n°	0	0	0
	%	0 %	0 %	0 %

VÉRONE/CATANE		2024	2023	2022
Nombre de fournisseurs évalués en rapport aux impacts environnementaux		57	48	59
Fournisseurs identifiés comme ayant des impacts environnementaux négatifs significatifs, potentiels et réels	n°	0	0	0
	Impacts environnementaux négatifs significatifs, potentiels et réels, identifiés			
Fournisseurs identifiés comme ayant des impacts environnementaux négatifs significatifs, potentiels et réels, avec lesquels des améliorations ont été convenues à la suite de l'évaluation.	n°	0	0	0
	%	0 %	0 %	0 %
Fournisseurs identifiés comme ayant des impacts environnementaux négatifs significatifs, potentiels et réels, avec lesquels les relations ont été interrompues à la suite de l'évaluation, et la raison.	n°	0	0	0
	%	0 %	0 %	0 %

RUITZ		2024	2023	2022
Nombre de fournisseurs évalués en rapport aux impacts environnementaux		47	41	67
Fournisseurs identifiés comme ayant des impacts environnementaux négatifs significatifs, potentiels et réels	n°	0	0	0
	Impacts environnementaux négatifs significatifs, potentiels et réels, identifiés			
Fournisseurs identifiés comme ayant des impacts environnementaux négatifs significatifs, potentiels et réels, avec lesquels des améliorations ont été convenues à la suite de l'évaluation.	n°	0	0	0
	%	0 %	0 %	0 %
Fournisseurs identifiés comme ayant des impacts environnementaux négatifs significatifs, potentiels et réels, avec lesquels les relations ont été interrompues à la suite de l'évaluation, et la raison.	n°	0	0	0
	%	0 %	0 %	0 %

WREXHAM		2024	2023	2022
Nombre de fournisseurs évalués en rapport aux impacts environnementaux		15	14	15
Fournisseurs identifiés comme ayant des impacts environnementaux négatifs significatifs, potentiels et réels	n°	0	0	0
	Impacts environnementaux négatifs significatifs, potentiels et réels, identifiés			
Fournisseurs identifiés comme ayant des impacts environnementaux négatifs significatifs, potentiels et réels, avec lesquels des améliorations ont été convenues à la suite de l'évaluation.	n°	0	0	0
	%	0 %	0 %	0 %
Fournisseurs identifiés comme ayant des impacts environnementaux négatifs significatifs, potentiels et réels, avec lesquels les relations ont été interrompues à la suite de l'évaluation, et la raison.	n°	0	0	0
	%	0 %	0 %	0 %

G2 - 7

EMPLOYÉS

PARME	2024			2023			2022		
au 31/12	HOMMES	FEMMES	TOT	HOMMES	FEMMES	TOT	HOMMES	FEMMES	TOT
TOTAL DES EMPLOYÉS	134	88	222	131	85	216	137	87	224
dont étrangers	1	2	3	5	-	5	7	-	7
À DURÉE INDÉTERMINÉE	132	88	220	128	85	213	136	86	222
dont étrangers	1	2	3	5	-	5	7	-	7
À DURÉE DÉTERMINÉE	2	-	2	3	-	3	1	1	2
dont étrangers	-	-	-	-	-	-	-	-	-
À HEURES NON GARANTIES	-	-	-	-	-	-	-	-	-
dont étrangers	-	-	-	-	-	-	-	-	-
À TEMPS PLEIN	133	82	215	130	78	208	136	81	217
dont étrangers	1	2	3	5		5	7		7
À TEMPS PARTIEL	1	6	7	1	7	8	1	6	7
dont étrangers	-	-	-	-	-	-	-	-	-
OUVRIERS	98	61	159	98	56	154	100	59	159
EMPLOYÉS	31	26	57	28	28	56	32	27	59
CADRES	5	1	6	5	1	6	5	1	6

VÉRONE	2024			2023			2022		
au 31/12	HOMMES	FEMMES	TOT	HOMMES	FEMMES	TOT	HOMMES	FEMMES	TOT
TOTAL DES EMPLOYÉS	126	45	171	132	43	175	145	45	190
dont étrangers	6	3	9	8	-	8	9	-	9
À DURÉE INDÉTERMINÉE	126	45	171	132	42	174	145	44	189
dont étrangers	6	3	9	8	-	8	9	-	9
À DURÉE DÉTERMINÉE	-	-	-	-	1	1	-	1	1
dont étrangers	-	-	-	-	-	-	-	-	-
À HEURES NON GARANTIES	-	-	-	-	-	-	-	-	-
dont étrangers	-	-	-	-	-	-	-	-	-
À TEMPS PLEIN	124	39	163	130	36	166	144	36	180
dont étrangers	6	3	9	8	-	8	9	-	9
À TEMPS PARTIEL	2	6	8	2	7	9	1	9	10
dont étrangers	-	-	-	-	-	-	-	-	-
OUVRIERS	104	13	117	111	12	123	121	15	136
EMPLOYÉS	18	31	49	18	31	49	19	31	50
CADRES	4	1	5	3	-	3	4	-	4

CATANE	2024			2023			2022		
au 31/12	HOMMES	FEMMES	TOT	HOMMES	FEMMES	TOT	HOMMES	FEMMES	TOT
TOTAL DES EMPLOYÉS	38	3	41	38	3	41	39	4	43
dont étrangers	-	-	-	-	-	-	-	-	-
À DURÉE INDÉTERMINÉE	37	3	40	37	3	40	35	3	38
dont étrangers	-	-	-	-	-	-	-	-	-
À DURÉE DÉTERMINÉE	1	-	1	1	-	1	4	1	5
dont étrangers	-	-	-	-	-	-	-	-	-
À HEURES NON GARANTIES	-	-	-	-	-	-	-	-	-
dont étrangers	-	-	-	-	-	-	-	-	-
À TEMPS PLEIN	38	3	41	38	3	41	39	4	43
dont étrangers	-	-	-	-	-	-	-	-	-
À TEMPS PARTIEL	-	-	-	-	-	-	-	-	-
dont étrangers	-	-	-	-	-	-	-	-	-
OUVRIERS	34	2	36	33	2	35	34	3	37
EMPLOYÉS	4	1	5	5	1	6	5	1	6
CADRES	-	-	-	-	-	-	-	-	-

RUITZ	2024			2023			2022		
au 31/12	HOMMES	FEMMES	TOT	HOMMES	FEMMES	TOT	HOMMES	FEMMES	TOT
TOTAL DES EMPLOYÉS	66	27	93	66	25	91	65	20	85
dont étrangers	2	-	2	2	-	2	2	-	2
À DURÉE INDÉTERMINÉE	65	26	91	65	23	88	64	20	84
dont étrangers	2	-	2	2	-	2	2	-	2
À DURÉE DÉTERMINÉE	1	1	2	1	2	3	1	-	1
dont étrangers	-	-	-	-	-	-	-	-	-
À HEURES NON GARANTIES	-	-	-	-	-	-	-	-	-
dont étrangers	-	-	-	-	-	-	-	-	-
À TEMPS PLEIN	66	26	92	66	24	90	64	20	84
dont étrangers	2	-	2	2	-	2	2	-	2
À TEMPS PARTIEL	-	1	1	-	1	1	1	-	1
dont étrangers	-	-	-	-	-	-	-	-	-
OUVRIERS	53	23	76	54	21	75	51	17	68
EMPLOYÉS	1	2	3	-	2	2	1	2	3
CADRES	12	2	14	12	2	14	13	1	14

WREXHAM	2024			2023			2022		
au 31/12	HOMMES	FEMMES	TOT	HOMMES	FEMMES	TOT	HOMMES	FEMMES	TOT
TOTAL DES EMPLOYÉS	117	39	156	123	49	172	129	42	171
dont étrangers	3	6	9	-	29	29	-	24	24
À DURÉE INDÉTERMINÉE	116	38	154	123	49	172	129	42	171
dont étrangers	3	6	9	-	-	29	-	-	-
À DURÉE DÉTERMINÉE	1	1	2	-	-	-	-	-	-
dont étrangers	-	-	-	-	-	-	-	-	-
À HEURES NON GARANTIES	-	-	-	-	-	-	-	-	-
dont étrangers	-	-	-	-	-	-	-	-	-
À TEMPS PLEIN	115	35	150	122	47	169	128	40	168
dont étrangers	3	6	9	-	29	29	-	24	24
À TEMPS PARTIEL	2	4	6	1	2	3	1	2	3
dont étrangers	-	-	-	-	-	-	-	-	-
OUVRIERS	97	29	126	101	37	138	108	33	141
EMPLOYÉS	7	6	13	8	8	16	8	7	15
CADRES	13	4	17	14	4	18	12	3	15

G2 - 8

TRAVAILLEURS QUI NE SONT PAS DES EMPLOYÉS

PARME	2024			2023			2022		
au 31/12	HOMMES	FEMMES	TOT	HOMMES	FEMMES	TOT	HOMMES	FEMMES	TOT
TRAVAILLEURS SALARIÉS	5	9	14	8	9	17	-	9	9
a. type de travailleur et de contrat	Ouvrier mis à disposition			Ouvrier mis à disposition TD			Ouvrier mis à disposition TD		
b. type de tâche effectuée	8F + 4H chargés du conditionnement ; 1F + 1H opérateurs de ligne			Opérateur de lignes			Opérateur de lignes		

VÉRONE	2024			2023			2022		
au 31/12	HOMMES	FEMMES	TOT	HOMMES	FEMMES	TOT	HOMMES	FEMMES	TOT
TRAVAILLEURS SALARIÉS	2	2	4	1	-	1	-	-	-
a. type de travailleur et de contrat	Travailleurs sur des projets continus			Ouvrier mis à disposition TD			Ouvrier mis à disposition TD		
b. type de tâche effectuée	Consultant en marketing			Opérateur de lignes			Opérateur de lignes		

CATANE	2024			2023			2022		
au 31/12	HOMMES	FEMMES	TOT	HOMMES	FEMMES	TOT	HOMMES	FEMMES	TOT
TRAVAILLEURS SALARIÉS	10	-	10	18		18	-	-	-
a. type de travailleur et de contrat	Ouvrier mis à disposition DD / Travailleurs sur des projets continus			Ouvrier mis à disposition TD			-		
b. type de tâche effectuée	Opérateur de lignes/Consultant technique			Opérateur de lignes			-		

RUITZ	2024			2023			2022		
au 31/12	HOMMES	FEMMES	TOT	HOMMES	FEMMES	TOT	HOMMES	FEMMES	TOT
TRAVAILLEURS QUI NE SONT PAS DES EMPLOYÉS	11	13	24	14	6	20	15	15	30
a. type de travailleur et de contrat	Intérimaires			Intérimaires			Intérimaires		
b. type de tâche effectuée	contrôle qualité/opérateurs			contrôle qualité/opérateurs			opérateurs		

WREXHAM	2024			2023			2022		
au 31/12	HOMMES	FEMMES	TOT	HOMMES	FEMMES	TOT	HOMMES	FEMMES	TOT
TRAVAILLEURS QUI NE SONT PAS DES EMPLOYÉS	2	-	2	-	-	-	-	-	-
a. type de travailleur et de contrat	Employés temporaires en entrepôt			-			-		
b. type de tâche effectuée	Tâches générales d'entrepôt			-			-		

GRI 401

EMPLOI

GRI 401-1 Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel

PARME		2024						2023						2022					
		HOMMES			FEMMES			HOMMES			FEMMES			HOMMES			FEMMES		
		<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50
RECRUTEMENTS	CDI	2	4	3	1	4	3	2	2	2	-	3	-	-	5	-	1	1	1
	CDD	1	2	-	1	1	-	-	3	-	-	-	-	-	2	-	1	-	-
	SAISONNIERS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	TOTAL	3	6	3	2	5	3	2	5	2	-	3	-	-	7	-	2	1	1
CONTRATS DE TRAVAIL RÉSILIÉS	AU TERME	-	1	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-
	LICENC.	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-
	DÉMIS.	1	4	4	1	3	-	-	7	3	1	4	-	2	6	2	-	1	1
	RETR.	-	-	2	-	-	1			2	-	-	-	-	-	-	-	-	1
	DÉCÈS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-
	TOTAL	1	5	6	1	3	1	-	9	5	1	4	1	2	7	3	-	1	2

1. TAUX DE ROTATION GLOBAL = (NOMBRE D'ENTRÉES DANS L'ANNÉE + NOMBRE DE SORTIES DANS L'ANNÉE) / EFFECTIF ANNUEL MOYEN)*100

PARME	2024			2023			2022		
	HOMMES	FEMMES	TOT	HOMMES	FEMMES	TOT	HOMMES	FEMMES	TOT
NB ENTRÉS DANS L'ANNÉE	12	10	22	9	3	12	7	4	11
NB SORTIS DANS L'ANNÉE	12	5	17	14	6	20	12	3	15
EFFECTIF ANNUEL MOYEN	134,00	88,00	222,00	131,75	86,25	218,00	139,17	86,33	225,50
TAUX DE ROTATION GLOBAL	17,91 %	17,05 %	17,57 %	17,46 %	10,43 %	14,68 %	13,65 %	8,11 %	11,53 %

VÉRONE		2024						2023						2022					
		HOMMES			FEMMES			HOMMES			FEMMES			HOMMES			FEMMES		
		<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50
RECRUTEMENTS	CDI	-	4	4	-	3	1	-	4	1	1	2	-	-	-	-	-	2	-
	CDD	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	2	1	1	2	1	1
	SAISONNIERS	1	-	3	-	-	-	1	-	3	-	-	-	2	1	4	-	4	2
	TOTAL	1	4	7	-	3	1	1	4	4	2	2	1	4	2	5	2	7	3
CONTRATS DE TRAVAIL RÉSILIÉS	AU TERME	-	-	-	-	-	-	1	-	3	-	-	-	4	-	4	2	5	2
	LICENC.	-	1	-	-	-	-	-	2	3	-	-	1	-	1	-	-	-	-
	DÉMIS.	-	2	-	-	1	1	-	6	1	1	5	-	1	3	2	-	1	
	RETR.	-	-	11	-	-	2	-	-	5	-	-	1	-	-	3	-	-	2
	DÉCÈS	-	-	-	-	-		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	TOTAL	-	3	11	-	1	3	1	8	12	1	5	2	5	4	9	2	6	4

1. TAUX DE ROTATION GLOBAL = (NOMBRE D'ENTRÉES DANS L'ANNÉE + NOMBRE DE SORTIES DANS L'ANNÉE) / EFFECTIF ANNUEL MOYEN)*100

VÉRONE	2024			2023			2022		
	HOMMES	FEMMES	TOT	HOMMES	FEMMES	TOT	HOMMES	FEMMES	TOT
NB ENTRÉS DANS L'ANNÉE	12	4	16	9	5	14	11	12	23
NB SORTIS DANS L'ANNÉE	14	4	18	21	8	29	18	12	30
EFFECTIF ANNUEL MOYEN	130,97	43,00	173,97	138,52	40,37	178,89	149,73	45,81	195,54
TAUX DE ROTATION GLOBAL	19,85 %	18,60 %	19,54 %	21,66 %	32,20 %	24,04 %	19,37 %	52,39 %	27,10 %

CATANE		2024						2023						2022					
		HOMMES			FEMMES			HOMMES			FEMMES			HOMMES			FEMMES		
		<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50
RECRUTEMENTS	CDI	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	CDD	1	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	2	1	-	-	-
	SAISONNIERS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	TOTAL	1	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	2	1	-	-	-
CONTRATS DE TRAVAIL RÉSILIÉS	AU TERME	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	LICENC.	-	-	-	-	-	-	-	1	1	-	-	1	-	-	1	-	-	-
	DÉMIS.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	RETR.	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	DÉCÈS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	TOTAL	-	-	1	-	-	-	-	1	1	-	-	1	-	-	1	-	-	-

1. TAUX DE ROTATION GLOBAL = (NOMBRE D'ENTRÉES DANS L'ANNÉE + NOMBRE DE SORTIES DANS L'ANNÉE) / EFFECTIF ANNUEL MOYEN)*100

CATANE	2024			2023			2022		
	HOMMES	FEMMES	TOT	HOMMES	FEMMES	TOT	HOMMES	FEMMES	TOT
NB ENTRÉS DANS L'ANNÉE	1	-	1	1	-	1	3	-	3
NB SORTIS DANS L'ANNÉE	1	-	1	2	1	3	-	-	-
EFFECTIF ANNUEL MOYEN	38,16	3,00	41,16	38,92	3,08	42,00	40,00	4,00	44,00
TAUX DE ROTATION GLOBAL	5,24 %	0,00 %	4,86 %	7,71 %	32,47 %	9,52 %	7,50 %	0,00 %	6,82 %

RUITZ		2024						2023						2022					
		HOMMES			FEMMES			HOMMES			FEMMES			HOMMES			FEMMES		
		<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50
RECRUTEMENTS	CDI	2	1	-	1	1	-	4	8	1	2	4	-	8	5	1	2	4	-
	CDD	-	1	-	1	-	-	-	3	-	-	2	-	1	-	-	-	-	-
	SAISONNIERS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	TOTAL	2	2	-	2	1	-	4	11	1	2	6	-	9	5	1	2	4	-
CONTRATS DE TRAVAIL RÉSILIÉS	AU TERME	-	-	-	-	-	-	2	4	1	-	-	-	1	-	-	-	-	-
	LICENC.	-	3	1	-	-	-	1	3	-	1	-	-	-	3	1	-	-	-
	DÉMIS.	-	-	-	1	-	-	1	3		2	-	-	1	3		2	-	-
	RETR.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-
	DÉCÈS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	TOTAL	-	3	1	1	-	-	4	10	1	3	-	-	2	6	2	2	-	-

1. TAUX DE ROTATION GLOBAL = (NOMBRE D’ENTRÉES DANS L’ANNÉE + NOMBRE DE SORTIES DANS L’ANNÉE) / EFFECTIF ANNUEL MOYEN)*100

RUITZ	2024			2023			2022		
	HOMMES	FEMMES	TOT	HOMMES	FEMMES	TOT	HOMMES	FEMMES	TOT
NB ENTRÉS DANS L'ANNÉE	4	3	7	16	8	24	16	2	18
NB SORTIS DANS L'ANNÉE	4	1	5	15	3	18	10	2	12
EFFECTIF ANNUEL MOYEN	66,00	27,00	93,00	65,00	22,00	87,00	65,00	20,00	85,00
TAUX DE ROTATION GLOBAL	12,12 %	14,81 %	12,90 %	47,69 %	50,00 %	48,28 %	40,00 %	20,00 %	35,29 %

WREXHAM		2024						2023						2022					
		HOMMES			FEMMES			HOMMES			FEMMES			HOMMES			FEMMES		
		<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50
RECRUTEMENTS	CDI	4	7	8	1	4	1	3	6	8	2	6	5	16	18	6	4	6	4
	CDD	3	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-
	SAISONNIERS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	TOTAL	7	7	8	2	4	1	3	6	8	2	6	5	17	18	6	5	6	4
CONTRATS DE TRAVAIL RÉSILIÉS	AU TERME	2	3	2	2	1		4	1	1	-	-	-	4	5	2	1	1	1
	LICENC.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	DÉMIS.	7	10	8	4	3	6	3	4	10	1	2	4	5	8	12	3	9	7
	RETR.	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	DÉCÈS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	TOTAL	9	13	12	6	4	6	7	5	11	1	2	4	9	13	14	4	10	8

1. TAUX DE ROTATION GLOBAL = (NOMBRE D’ENTRÉES DANS L’ANNÉE + NOMBRE DE SORTIES DANS L’ANNÉE) / EFFECTIF ANNUEL MOYEN)*100

WREXHAM	2024			2023			2022		
	HOMMES	FEMMES	TOT	HOMMES	FEMMES	TOT	HOMMES	FEMMES	TOT
NB ENTRÉS DANS L'ANNÉE	21	7	28	17	13	30	41	15	56
NB SORTIS DANS L'ANNÉE	33	17	50	23	7	30	36	22	58
EFFECTIF ANNUEL MOYEN	151,00	52,00	203,00	129,00	48,00	177,00	130,00	41,00	171,00
TAUX DE ROTATION GLOBAL	35,76 %	46,15 %	38,42 %	31,01 %	41,67 %	33,90 %	59,23 %	90,24 %	66,67 %

GRI 401-3 Congé parental

PARME	2024			2023			2022		
Au cours de la période de référence, les salariés qui :	FEMMES	HOMMES	TOT	FEMMES	HOMMES	TOT	FEMMES	HOMMES	TOT
Ont eu droit à un congé parental	56	19	75	56	20	76	51	20	71
Ont profité du congé parental	3	8	11	4	10	14	3	5	8
Sont retournés au travail après un congé parental	3	8	11	4	9	13	3	4	7
taux de retour au travail	100 %	100 %	100 %	100 %	90 %	93 %	100 %	80 %	88 %
	2024 / 2023			2023 / 2022			2022 / 2021		
Sont retournés au travail après un congé parental, toujours employés dans les 12 mois suivant leur retour	4	9	13	3	4	7	6	4	10
taux de retour au travail	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

CATANE	2024			2023			2022		
Au cours de la période de référence, les salariés qui :	FEMMES	HOMMES	TOT	FEMMES	HOMMES	TOT	FEMMES	HOMMES	TOT
Ont eu droit à un congé parental	-	-	-	2	-	2	-	-	-
Ont profité du congé parental	-	-	-	2	-	2	-	-	-
Sont retournés au travail après un congé parental	-	-	-	2	-	2	-	-	-
taux de retour au travail	-	-	-	100 %	-	100 %	-	-	-
	2024 / 2023			2023 / 2022			2022 / 2021		
Sont retournés au travail après un congé parental, toujours employés dans les 12 mois suivant leur retour	2	-	2	-	-	-	-	-	-
taux de retour au travail	100 %	-	100 %	-	-	-	-	-	-

VÉRONE	2024			2023			2022		
Au cours de la période de référence, les salariés qui :	FEMMES	HOMMES	TOT	FEMMES	HOMMES	TOT	FEMMES	HOMMES	TOT
Ont eu droit à un congé parental	3	3	6	2	3	5	2	3	5
Ont profité du congé parental	3	3	6	2	3	5	2	3	5
Sont retournés au travail après un congé parental	3	3	6	2	3	5	2	3	5
taux de retour au travail	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
	2024 / 2023			2023 / 2022			2022 / 2021		
Sont retournés au travail après un congé parental, toujours employés dans les 12 mois suivant leur retour	2	3	5	2	3	5	6	2	8
taux de retour au travail	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	86 %	67 %	80 %

RUITZ	2024			2023			2022		
Au cours de la période de référence, les salariés qui :	FEMMES	HOMMES	TOT	FEMMES	HOMMES	TOT	FEMMES	HOMMES	TOT
Ont eu droit à un congé parental	-	1	1	1	3	4	1	3	4
Ont profité du congé parental	-	1	1	1	3	4	1	3	4
Sont retournés au travail après un congé parental	-	1	1	1	2	3	1	2	3
taux de retour au travail	-	100 %	100 %	100 %	67 %	75 %	100 %	67 %	75 %
	2024 / 2023			2023 / 2022			2022 / 2021		
Sont retournés au travail après un congé parental, toujours employés dans les 12 mois suivant leur retour	1	2	3	1	2	3	1	3	4
taux de retour au travail	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

WREXHAM	2024			2023			2022		
Au cours de la période de référence, les salariés qui :	FEMMES	HOMMES	TOT	FEMMES	HOMMES	TOT	FEMMES	HOMMES	TOT
Ont eu droit à un congé parental	5	3	8	2	1	3	2	-	2
Ont profité du congé parental	5	3	8	2	1	3	2	-	2
Sont retournés au travail après un congé parental	5	3	8	2	1	3	2	-	2
taux de retour au travail	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	-	100 %	100 %
	2024 / 2023			2023 / 2022			2022 / 2021		
Sont retournés au travail après un congé parental, toujours employés dans les 12 mois suivant leur retour	2	1	3	2	-	2	-	-	-
taux de retour au travail	100 %	100 %	100 %	100 %	-	100 %	-	-	-

GRI 403

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

GRI 403-9 Accidents au travail

PARME	2024	2023	2022	2024	2023	2022
	EMPLOYÉS			PERSONNES MISES À DISPOSITION		
NOMBRE D'HEURES TRAVAILLÉES	338 654,08	337 346,00	319 300,50	27 670,00	21 509,00	10 689,00
NOMBRE DE DÉCÈS SUITE À DES ACCIDENTS DU TRAVAIL	-	-	-	-	-	-
taux de fréquence des décès	-	-	-	-	-	-
NOMBRE D'ACCIDENTS AYANT EU DES CONSÉQUENCES GRAVES	-	-	1	-	-	1
indice de fréquence des accidents ayant eu des conséquences graves*	-	-	0,63	-	-	18,71
NOMBRE D'ACCIDENTS	5	10	15	1	-	-
taux de fréquence	2,95	5,93	9,40	7,23	-	-
NOMBRE DE JOURS PERDUS	491	296	580	40,37	-	-
ACCIDENTS ET BLESSURES ÉVITÉS	1	-	3	-	-	-

VÉRONE	2024	2023	2022	2024	2023	2022
	EMPLOYÉS			PERSONNES MISES À DISPOSITION		
NOMBRE D'HEURES TRAVAILLÉES	273 110,00	333 709,75	299 711,50	19 770,00	12 542,00	8 385,50
NOMBRE DE DÉCÈS SUITE À DES ACCIDENTS DU TRAVAIL	-	-	-	-	-	-
taux de fréquence des décès	-	-	-	-	-	-
NOMBRE D'ACCIDENTS AYANT EU DES CONSÉQUENCES GRAVES	-	-	-	-	-	-
indice de fréquence des accidents ayant eu des conséquences graves*	-	-	-	-	-	-
NOMBRE D'ACCIDENTS	1	3	1	-	-	-
taux de fréquence	0,73	1,80	0,67	-	-	-
NOMBRE DE JOURS PERDUS	45	98	10	-	-	-
ACCIDENTS ET BLESSURES ÉVITÉS	3	7	67	1	-	-

CATANE	2024	2023	2022	2024	2023	2022
	EMPLOYÉS			PERSONNES MISES À DISPOSITION		
NOMBRE D'HEURES TRAVAILLÉES	68 994,00	66 104,00	67 220,00	23 872,00	27 279,00	33 927,00
NOMBRE DE DÉCÈS SUITE À DES ACCIDENTS DU TRAVAIL	-	-	-	-	-	-
taux de fréquence des décès	-	-	-	-	-	-
NOMBRE D'ACCIDENTS AYANT EU DES CONSÉQUENCES GRAVES	-	-	1	-	-	-
indice de fréquence des accidents ayant eu des conséquences graves*	-	-	2,98	-	-	-
NOMBRE D'ACCIDENTS	1	-	-	-	1	1
taux de fréquence	2,90	-	-	-	7,33	5,90
NOMBRE DE JOURS PERDUS	7	-	229	-	10	40
ACCIDENTS ET BLESSURES ÉVITÉS	4	1	2	-	2	-

RUITZ	2024	2023	2022	2024	2023	2022
	EMPLOYÉS			PERSONNES MISES À DISPOSITION		
NOMBRE D'HEURES TRAVAILLÉES	147 894,00	134 756,00	121 460,00	59 049,00	94 759,00	84 830,00
NOMBRE DE DÉCÈS SUITE À DES ACCIDENTS DU TRAVAIL	-	-	-	-	-	-
taux de fréquence des décès	-	-	-	-	-	-
NOMBRE D'ACCIDENTS AYANT EU DES CONSÉQUENCES GRAVES	1	-	3	-	-	-
indice de fréquence des accidents ayant eu des conséquences graves*	1,35	-	4,94	-	-	-
NOMBRE D'ACCIDENTS	9	5	10	2	2	11
taux de fréquence	12,17	7,42	16,47	6,77	4,22	25,93
NOMBRE DE JOURS PERDUS	346	97	1151	23	33	Absence d'information
ACCIDENTS ET BLESSURES ÉVITÉS	1	-	-	-	-	-

WREXHAM	2024	2023	2022	2024	2023	2022
	EMPLOYÉS			PERSONNES MISES À DISPOSITION		
NOMBRE D'HEURES TRAVAILLÉES	357 000,00	370 000,00	370 000,00	4 380,00	9 699,00	1 281,00
NOMBRE DE DÉCÈS SUITE À DES ACCIDENTS DU TRAVAIL	-	-	-	-	-	-
taux de fréquence des décès	-	-	-	-	-	-
NOMBRE D'ACCIDENTS AYANT EU DES CONSÉQUENCES GRAVES	-	-	1	-	-	-
indice de fréquence des accidents ayant eu des conséquences graves*	-	-	0,54	-	-	-
NOMBRE D'ACCIDENTS	17	30	14	-	-	-
taux de fréquence	9,52	16,22	7,57	-	-	-
NOMBRE D'HEURES	29 heures	377 heures	285 heures	-	-	-
ACCIDENTS ET BLESSURES ÉVITÉS	339	282	231	-	-	-

* L'indice de fréquence est calculé comme le rapport entre le nombre d'accidents et les heures travaillées multiplié par 200 000.
** dans le cas de Wrexham, les heures perdues sont calculées parce que les ouvriers et les employés ont des journées de travail différentes : pour les ouvriers, on considère 12 h/j, et pour les employés, 8,2 h/jour.

GRI 404

FORMATION ET ÉDUCATION

GRI 404-1Nombre d’heures de formation par an et par employé

PARME	Unité de Mesure	2024	2023	2022
TOTAL	h totales	2 107,00	715,00	897,00
	h/employé	9,49	3,31	4,00
HOMMES	h totales	848,00	454,50	766,00
	h/employé	6,33	3,47	5,59
FEMMES	h totales	1 259,00	260,00	131,00
	h/employé	14,31	3,06	1,51
CADRES	h totales	1 706,00	306,00	377,00
	h/employé	10,73	1,99	2,37
EMPLOYÉS	h totales	367,00	382,50	513,00
	h/employé	6,44	6,83	8,69
OUVRIERS	h totales	34,00	26,50	7,00
	h/employé	5,67	4,42	1,17

VÉRONE	Unité de Mesure	2024	2023	2022
TOTAL	h totales	2 262,50	1 944,00	1 227,62
	h/employé	13,23	11,11	6,46
HOMMES	h totales	1 647,00	1 220,25	721,44
	h/employé	13,07	9,24	4,98
FEMMES	h totales	615,50	723,75	506,18
	h/employé	13,68	16,83	11,25
CADRES	h totales	1 417,00	1 281,75	657,25
	h/employé	12,11	10,42	4,83
EMPLOYÉS	h totales	839,50	633,25	536,78
	h/employé	17,13	12,92	10,74
OUVRIERS	h totales	6,00	29,00	33,59
	h/employé	1,20	9,67	8,40

CATANIA	Unité de Mesure	2024	2023	2022
TOTAL	h totales	421,50	168,00	1 104,00
	h/employé	10,28	4,10	25,67
HOMMES	h totales	409,00	157,00	1 047,00
	h/employé	10,76	4,13	26,85
FEMMES	h totales	12,50	11,00	57,00
	h/employé	4,17	3,67	14,25
CADRES	h totales	390,00	117,00	985,00
	h/employé	10,83	3,34	26,62
EMPLOYÉS	h totales	31,50	51,00	119,00
	h/employé	6,30	8,50	19,83
OUVRIERS	h totales	-	-	-
	h/employé	-	-	-

RUITZ	Unité de Mesure	2024	2023	2022
TOTAL	h totales	1 007,00	265,00	335,50
	h/employé	10,83	2,91	3,86
HOMMES	h totales	831,00	185,00	327,50
	h/employé	12,59	2,80	4,89
FEMMES	h totales	176,00	80,00	8,00
	h/employé	6,52	3,20	0,40
CADRES	h totales	844,00	91,00	327,50
	h/employé	11,11	1,21	4,82
EMPLOYÉS	h totales	-	-	-
	h/employé	-	-	-
OUVRIERS	h totales	163,00	174,00	8,00
	h/employé	11,64	12,43	0,57

WREXHAM	Unité de Mesure	2024	2023	2022
TOTAL	h totales	5 985,00	4 940,00	3 358,00
	h/employé	38,37	28,72	19,64
HOMMES	h totales	4 329,00	3 532,67	2 533,23
	h/employé	37,00	28,72	19,64
FEMMES	h totales	1 656,00	1 407,33	824,77
	h/employé	42,46	28,72	19,64
CADRES	h totales	5 579,00	4 078,37	2 788,51
	h/employé	44,28	29,55	19,78
EMPLOYÉS	h totales	-	373,37	255,29
	h/employé	-	23,34	17,02
OUVRIERS	h totales	406,00	488,26	314,20
	h/employé	23,88	27,13	20,95

GRI 404-2 Programmes de mise à niveau des compétences des employés et programmes d’aide à la transition

PARME	2024		2023		2022	
	h	%	h	%	h	%
ENVIRONNEMENT	16,00	0,76 %	-	0,00 %	-	-
SÉCURITÉ	1 736,00	82,39 %	273,00	38,18 %	340,00	90,19 %
QUALITÉ	235,00	11,15 %	23,00	3,22 %	37,00	9,81 %
LANGAGE	-	-	-	0,00 %	-	-
PRODUCTION	72,00	3,42 %	-	0,00 %	-	-
GÉNÉRALE - MANAGÉRIALE	-	-	-	0,00 %	-	-
GÉNÉRALE	48,00	2,28 %	419,00	58,60 %	-	-
FORMATION SYNDICALE	-	-	-	0,00 %	-	-
LABORATOIRE	-	-	-	0,00 %	-	-

VERONA	2024		2023		2022	
	h	%	h	%	h	%
ENVIRONNEMENT	32,50	1,44 %	52,50	2,70 %	100,00	8,14 %
SÉCURITÉ	1 338,00	59,14 %	844,50	43,44 %	710,00	57,81 %
QUALITÉ	80,00	3,54 %	301,75	15,52 %	127,00	10,34 %
LANGAGE	220,00	9,72 %	-	-	-	-
PRODUCTION	-	-	-	-	-	-
GÉNÉRALE - MANAGÉRIALE	547,00	24,18 %	-	-	17,37	1,41 %
GÉNÉRALE	-	-	641,00	32,97 %	123,50	10,06 %
FORMATION SYNDICALE	-	-	-	-	-	-
LABORATOIRE	45,00	1,99 %	104,50	5,37 %	150,25	12,23 %

CATANIA	2024		2023		2022	
	h	%	h	%	h	%
ENVIRONNEMENT	11,00	2,61 %	15,50	9,25 %	9,00	0,82 %
SÉCURITÉ	387,50	91,93 %	90,00	53,73 %	1 023,00	92,66 %
QUALITÉ	23,00	5,46 %	46,00	27,46 %	72,00	6,52 %
LANGAGE	-	-	-	-	-	-
PRODUCTION	-	-	-	-	-	-
GÉNÉRALE - MANAGÉRIALE	-	-	-	-	-	-
GÉNÉRALE	-	-	16,00	9,55 %	-	-
FORMATION SYNDICALE	-	-	-	-	-	-
LABORATOIRE	-	-	-	-	-	-

RUITZ	2024		2023		2022	
	h	%	h	%	h	%
ENVIRONNEMENT	-	-	-	-	-	-
SÉCURITÉ	637,00	63,26 %	91,00	34,34 %	280,00	83,33 %
QUALITÉ	74,00	7,35 %	-	-	-	-
LANGAGE	30,00	2,98 %	-	-	-	-
PRODUCTION	-	-	-	-	-	-
GÉNÉRALE - MANAGÉRIALE	-	-	174,00	65,66 %	-	-
GÉNÉRALE	-	-	-	-	56,00	16,67 %
FORMATION SYNDICALE	266,00	26,42 %	-	-	-	-
LABORATOIRE	-	-	-	-	-	-

WREXHAM	2024		2023		2022	
	h	%	h	%	h	%
ENVIRONNEMENT	-	-	-	-	-	-
SÉCURITÉ	618,00	10,33 %	696,00	14,09 %	142,00	4,23 %
QUALITÉ	1 000,00	16,71 %	534,30	10,82 %	312,90	9,32 %
LANGAGE	-	-	-	-	-	-
PRODUCTION	-	-	-	-	-	-
GÉNÉRALE - MANAGÉRIALE	900,00	15,04 %	1 283,00	25,97 %	1 423,00	42,38 %
GÉNÉRALE	3 467,00	57,93 %	2 426,70	49,12 %	1 480,10	44,08 %
FORMATION SYNDICALE	-	-	-	-	-	-
LABORATOIRE	-	-	-	-	-	-

GRI 405

DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

GRI 405-1: Diversité des organes de gouvernance et parmi les employés

PARME		2024						2023						2022					
		HOMMES			FEMMES			HOMMES			FEMMES			HOMMES			FEMMES		
		<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50
ORGANES DE GOUVERNANCE	TOTAL	-	-	2	-	-	2	-	1	2	-	-	1	-	-	3	-	1	1
	Appartenant à des catégories protégées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
EMPLOYÉS	TOTAL	-	1	4	-	-	1	-	1	4	-	1	-	-	1	4	-	1	-
	CADRES																		
	Apparte- nant à des catégories protégées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	TOTAL	5	36	57	1	27	33	5	39	54	2	22	32	4	50	46	4	26	29
	OUVRIERS																		
	Apparte- nant à des catégories protégées		2	5	-	1	4	-	2	5	-	1	4	-	2	5	-	1	4
EMPLOYÉS	TOTAL	1	17	13	4	12	10	-	15	13	3	17	8	-	17	15	5	14	8
	EMPLOYÉS																		
	Apparte- nant à des catégories protégées						1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL		6	54	74	5	39	44	5	55	71	5	40	40	4	68	65	9	41	37
Dont appartenant à des catégories protégées		-	2	5	-	1	5	-	2	5	-	1	4	-	2	5	-	1	4

VÉRONE		2024						2023						2022					
		HOMMES			FEMMES			HOMMES			FEMMES			HOMMES			FEMMES		
		<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50
ORGANES DE GOUVERNANCE	TOTAL	-	-	4	-	-	1	-	1	4	-	-	-	-	-	4	-	-	1
	Appartenant à des catégories protégées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
EMPLOYÉS	TOTAL	-	-	4	-	1	-	-	-	2	-	-	-	-	-	4	-	-	-
	CADRES																		
	Apparte- nant à des catégories protégées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	TOTAL	2	30	72	-	3	10	1	35	75	-	2	10	2	44	75	-	4	11
	OU- VRIERS																		
	Apparte- nant à des catégories protégées	-	2	4	-	-	-	-	3	3	-	-	-	-	3	5	-	-	-
EMPLOYÉS	TOTAL	-	9	9	-	22	9	-	9	10	3	20	8	-	9	11	3	21	7
	EM- PLOYÉS																		
	Apparte- nant à des catégories protégées	-	1	1	-	-	-	-	1	1	-	-	-	-	1	1	-	-	-
TOTAL		2	39	85	-	26	19	1	44	87	3	22	18	2	53	90	3	25	18
Dont appartenant à des catégories protégées		-	3	5	-	-	-	-	4	4	-	-	-	-	4	6	-	-	-

CATANE		2024						2023						2022					
		HOMMES			FEMMES			HOMMES			FEMMES			HOMMES			FEMMES		
		<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50
ORGANES DE GOUVERNANCE	TOTAL	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Appartenant à des catégories protégées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
EMPLOYÉS	TOTAL	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	CADRES																		
	Apparte- nant à des catégories protégées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	TOTAL	2	11	21	-	1	1	1	13	19	-	1	1	1	14	19	-	1	2
	OU- VRIERS																		
	Apparte- nant à des catégories protégées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
EMPLOYÉS	TOTAL	-	-	4	-	-	1	-	-	5	-	-	1	-	-	5	-	-	1
	EM- PLOYÉS																		
	Apparte- nant à des catégories protégées	-	-	1	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	1	-	-	-	-
TOTAL		2	11	25	-	1	2	1	13	24	-	1	2	1	14	24	-	1	3
Dont appartenant à des catégories protégées		-	-	1	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	1	-	-	-	-

RUITZ		2024						2023						2022					
		HOMMES			FEMMES			HOMMES			FEMMES			HOMMES			FEMMES		
		<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50
ORGANES DE GOUVERNANCE	TOTAL	-	-	4	-	-	1	-	-	4	-	-	1	-	-	4	-	-	1
	Appartenant à des catégories protégées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
EMPLOYÉS	TOTAL	1	4	7	-	2	-	-	5	7	-	2	-	ND	ND	ND	ND	ND	ND
	CADRES																		
	Apparte- nant à des catégories protégées	-	2	-	-	1	-	-	2	-	-	1	-	ND	ND	ND	ND	ND	ND
	OU- VRIERS																		
	Apparte- nant à des catégories protégées	-	5	3	-	3	-	-	5	3		3	-	ND	ND	ND	ND	ND	ND
	EM- PLOYÉS																		
	Apparte- nant à des catégories protégées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		ND	ND	ND	ND	ND	ND
TOTAL		15	34	17	5	21	1	13	37	16	7	17	1	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Dont appartenant à des catégories protégées		1	2	2	-	-	1	-	-	-	-	-	-	ND	ND	ND	ND	ND	ND

WREXHAM		2024						2023						2022					
		HOMMES			FEMMES			HOMMES			FEMMES			HOMMES			FEMMES		
		<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50
ORGANES DE GOUVERNANCE	TOTAL	-	-	3	-	-	1	-	1	1	-	1	-	-	1	1	-	1	-
	Appartenant à des catégories protégées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
EMPLOYÉS	TOTAL	-	3	10		2	2	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
	CADRES																		
	Apparte- nant à des catégories protégées	-	-	-	-	-	1	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
	OUVRIERS																		
	Apparte- nant à des catégories protégées	1	-	2	-	-	1	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
	EMPLOYÉS																		
	Apparte- nant à des catégories protégées	-	-	-	-	-	-							ND	ND	ND	ND	ND	ND
TOTAL		10	49	58	3	19	17	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Dont appartenant à des catégories protégées		1	-	2	-	-	2	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND

GRI 414

ÉVALUATION SOCIALE DES FOURNISSEURS

GRI 414-2 Impacts sociaux négatifs sur la chaîne d’approvisionnement et mesures prises

PARME		2024	2023	2022
Nombre de fournisseurs évalués en fonction de leurs impacts sociaux		73	64	69
Fournisseurs identifiés comme ayant des impacts sociaux négatifs significatifs, potentiels et réels.	n°	-	-	-
	Impacts sociaux négatifs significatifs, potentiels et réels, identifiés	-	-	-
Fournisseurs identifiés comme ayant des impacts sociaux négatifs significatifs, potentiels et réels, avec lesquels des améliorations ont été convenues à la suite de l'évaluation.	n°	-	-	-
	%	-	-	-
Fournisseurs identifiés comme ayant des impacts sociaux négatifs significatifs, potentiels et réels, avec lesquels les relations ont été interrompues à la suite de l'évaluation, et la raison.	n°	-	-	-
	%	-	-	-

VÉRONE / CATANE		2024	2023	2022
Nombre de fournisseurs évalués en fonction de leurs impacts sociaux		57	48	59
Fournisseurs identifiés comme ayant des impacts sociaux négatifs significatifs, potentiels et réels.	n°	-	-	-
	Impacts sociaux négatifs significatifs, potentiels et réels, identifiés	-	-	-
Fournisseurs identifiés comme ayant des impacts sociaux négatifs significatifs, potentiels et réels, avec lesquels des améliorations ont été convenues à la suite de l'évaluation.	n°	-	-	-
	%	-	-	-
Fournisseurs identifiés comme ayant des impacts sociaux négatifs significatifs, potentiels et réels, avec lesquels les relations ont été interrompues à la suite de l'évaluation, et la raison.	n°	-	-	-
	%	-	-	-

RUITZ		2024	2023	2022
Nombre de fournisseurs évalués en fonction de leurs impacts sociaux		47	41	67
Fournisseurs identifiés comme ayant des impacts sociaux négatifs significatifs, potentiels et réels.	n°	-	-	-
	Impacts sociaux négatifs significatifs, potentiels et réels, identifiés	-	-	-
Fournisseurs identifiés comme ayant des impacts sociaux négatifs significatifs, potentiels et réels, avec lesquels des améliorations ont été convenues à la suite de l'évaluation.	n°	-	-	-
	%	-	-	-
Fournisseurs identifiés comme ayant des impacts sociaux négatifs significatifs, potentiels et réels, avec lesquels les relations ont été interrompues à la suite de l'évaluation, et la raison.	n°	-	-	-
	%	-	-	-

WREXHAM		2024	2023	2022
Nombre de fournisseurs évalués en fonction de leurs impacts sociaux		15	14	15
Fournisseurs identifiés comme ayant des impacts sociaux négatifs significatifs, potentiels et réels.	n°	-	-	-
	Impacts sociaux négatifs significatifs, potentiels et réels, identifiés	-	-	-
Fournisseurs identifiés comme ayant des impacts sociaux négatifs significatifs, potentiels et réels, avec lesquels des améliorations ont été convenues à la suite de l'évaluation.	n°	-	-	-
	%	-	-	-
Fournisseurs identifiés comme ayant des impacts sociaux négatifs significatifs, potentiels et réels, avec lesquels les relations ont été interrompues à la suite de l'évaluation, et la raison.	n°	-	-	-
	%	-	-	-

Tableaux de données GRI

Les tableaux de données se trouvent dans la version web du Bilan de durabilité, téléchargeable à l’adresse suivante : <https://www.flogroup.eu/sostenibilita/>.

Pour toute information sur ce Rapport, veuillez contacter
Francesca Mattioli - Département RSE
Tél. +39 045 8394444
Fax : +39 045 8394446
sustainability@flo.eu

Le Rapport de durabilité a été réalisé par le groupe de travail composé de :
Mauro Biasiolo
Francesca Mattioli

Conseil, projet de communication et réalisation :
Gloria Milan



Nous tenons à remercier tout le personnel de FLO S.p.A.,
ISAP Packaging S.p.A., FLO Europe Sas et F Bender Limited pour leur contribution à
la réalisation du Rapport de Durabilité.



Frazione Ghiara Sabbioni, 33/A
43012 Fontanellato - Parma
Tel. +39 0521 823111
e-mail: info@flo.eu